

Université de Montréal

Les déterminants de l'état de faible revenu
au Canada : l'effet modérateur du statut d'immigrant

Par
Sari Madi

École de relations industrielles
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en relations industrielles
Janvier 2012

© Sari Madi, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les déterminants de l'état de faible revenu
au Canada : l'effet modérateur du statut d'immigrant

Présenté par

Sari Madi

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Adnane Belout
Président-rapporteur

Brahim Boudarbat
Directeur de recherche

Jean-Michel Cousineau
Membre du jury

RÉSUMÉ

Notre recherche a comme objectif de déterminer si le statut d'immigrant agit comme modérateur de la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. Elle est basée sur les données du Recensement de 2006.

Notre étude cherche à comprendre s'il existe des différences selon l'appartenance à la population immigrante ou à la population native quant à la probabilité d'être dans un état de faible revenu. Également, nous avons accordé une attention particulière à la région d'origine des immigrants. Nos résultats soutiennent qu'effectivement l'effet des déterminants retenus sur la probabilité de connaître l'état de faible revenu varie entre les immigrants et les natifs ainsi qu'entre les immigrants selon leur région d'origine. C'est surtout chez les immigrants issus des pays non traditionnels que l'écart dans l'effet des variables est le plus marqué et ce, par rapport aux natifs. Les immigrants issus des pays traditionnels se trouvent dans une situation intermédiaire, soit entre les deux groupes. Par exemple, l'éducation a un effet négatif moins important sur la probabilité d'être dans un état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux natifs et aux immigrants originaires des pays traditionnels. Par contre, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'étudiant et l'intensité de travail produisent un effet plus important sur la probabilité en question chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux autres groupes. La connaissance des langues officielles du Canada produit un effet négatif bien plus important dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. C'est surtout les immigrants bilingues qui sont les moins exposés à l'état de faible revenu, alors que ceux qui ne parlent aucune langue officielle du Canada sont les plus touchés. Nous retrouvons les mêmes effets chez les immigrants issus des pays traditionnels, mais dans une moindre mesure.

En somme, cette étude apporte des nouvelles connaissances dans le domaine et permet d'arriver à une meilleure compréhension de l'état de faible revenu chez les personnes âgées de 15 ans et plus au Canada.

Mots clés : faible revenu, immigrant, natif, pays d'origine, Canada.

SUMMARY

The goal of our research is to determine the role that immigrant status plays towards the incidence of low-income status in Canada and to identify the determinants of such status. This research is based on data collected as part of the 2006 Canadian census.

Our study will attempt to illustrate the different factors involved in a heightened propensity for immigrants to find themselves in a state of low-income in comparison to the occurrence of the same situation in the native population. In addition, we have chosen to focus our attention on these incidences with relation to the country of origin of the immigrants. The markers we have identified which seemed to increase the probability of lower income status were not the same for immigrants and natives. Incidentally, immigrants experienced specifically distinct circumstances according to their country of origin. The variety of possible effects of each variable studied differed notably in the case of immigrants originating from non-traditional countries, in comparison with the situation of immigrants from traditional countries and that of natives. The situation of the immigrants originating from countries from where people traditionally emigrate to Canada tended to fit an intermediate position between natives and immigrants from countries where people emigrate less frequently to Canada. For example, we found that the level of education of immigrants had a relatively small effect on the probability of finding themselves in a low-income status among non-traditional immigrants, whereas it had a somewhat more important effect in the case of natives and of immigrants from traditional countries. On the other hand, being part of a visible minority, being a student or having a high-work intensity job appeared to have a greater effect on the probability of low-income status among non-traditional immigrants than it did in the case of the two other groups. We also discovered that knowledge of the two official Canadian languages played a major role – and increasingly so in the case of immigrants of non-traditional origin. This was confirmed by the experience of bilingual immigrants,

who happened to suffer much less from low-income status than immigrants who spoke none of the official languages of Canada and were the most affected. Regarding knowledge of the official languages, we observed similar effects among immigrants from traditional countries but with a significantly lesser impact.

In short, this study introduces a new vision in the matter and provides better understanding of the factors directly affecting the incidence of low-income status among the Canadian population aged 15 and up.

Key words: low-income, immigrant, native, country of origin, Canada

Table des matières

Résumé.....	i
Summary.....	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	x
Liste des annexes	xi
Dédicace	xii
Rémerciements	xiii
Introduction	1
CHAPITRE 1 : Objet de recherche et état des connaissances.....	5
1.1. Objet de recherche et pertinence en relations industrielles	6
1.2. Explications de la situation.....	7
1.2.1. Théorie du capital humain	8
1.2.2. Théorie de la segmentation du marché du travail.....	10
1.2.3. Théorie de la discrimination systémique.....	12
1.3. Situation économique des immigrants	15
1.4. Faible revenu	19
1.4.1. Définition	19
1.4.2. Mesures de faible revenu	20
1.4.3. État de faible revenu	25

1.4.3.1. Chez l'ensemble de la population	26
1.4.3.2. Chez les immigrants.....	30
1.4.4. Déterminants du faible revenu.....	33
1.4.4.1. Pour l'ensemble de la population	34
1.4.4.2. Déterminants propres aux immigrants.....	41
1.5. Synthèse de l'état des connaissances et retour sur les approches théoriques.....	55
1.5.1. Synthèse de l'état des connaissances	55
1.5.2. Retour sur les approches théoriques.....	58
CHAPITRE 2 : Problématique, questions de recherche et modèle d'analyse.....	64
2.1. Problématique et questions de recherche.....	65
2.2. Modèle d'analyse	68
2.2.1. Modèle conceptuel	68
2.2.2. Modèle opératoire	74
2.2.3. Hypothèses	78
CHAPITRE 3 : Méthodologie de recherche.....	85
3.1. Type de recherche	86
3.2. Plan d'observation	87
3.3. Plan d'analyse.....	91
CHAPITRE 4 : Présentation des résultats.....	94
4.1. Statistiques descriptives	95
4.2. Analyses multivariées	101
4.2.1. Déterminants de l'état de faible revenu au Canada.....	101

4.2.2. Effet modérateur du statut d'immigrant	107
CHAPITRE 5 : Discussion	122
5.1. Rappel des objectifs de recherche	123
5.2. Signification de l'étude	124
5.3. Limites de l'étude	133
Conclusion.....	134
Bibliographie	136

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 1 :

Tableau 1 : Indicateurs de l'accès à l'emploi	16
Tableau 2 : Le taux de pauvreté	19
Tableau 3 : Seuils de faible revenu selon les SFR pour l'année 2009	22
Tableau 4 : Tableau comparatif des seuils de faible revenu, 2008	25
Tableau 5 : Probabilité de faible revenu chez les groupes les plus vulnérables	26
Tableau 6 : Taux de faible revenu persistant.	29
Tableau 7 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon la période d'établissement.....	31
Tableau 8 : Taux de faible revenu selon le revenu du marché et après transferts .	32
Tableau 9 : Taux de faible revenu selon la province.....	35
Tableau 10 : Pourcentage des natifs à faible revenu selon le groupe d'âge.....	37
Tableau 11 : Pourcentage des natifs à faible revenu persistant selon le groupe d'âge	37
Tableau 12 : État de faible revenu chez les natifs selon la composition de la famille	39
Tableau 13 : Pourcentage des natifs à faible revenu selon le niveau de scolarité...40	
Tableau 14 :Taux de faible revenu chez les immigrants selon le niveau de scolarité	43
Tableau 15 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon le sexe et le niveau de scolarité	45
Tableau 16 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon la province	46
Tableau 17 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon la composition de la famille.....	48
Tableau 18 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon le groupe d'âge.....	50
Tableau 19 : Taux de faible revenu selon l'âge à l'immigration	52
Tableau 20 : Taux de faible revenu selon la durée depuis l'immigration.....	54
Tableau 21 : Déterminants de l'état de faible revenu.....	56

Chapitre 2 :

Tableau 22 : Modèle opératoire de la variable dépendante 74

Tableau 23 : Modèle opératoire des variables explicatives..... 75

Chapitre 4 :

Tableau 24 : L'état de faible revenu chez les personnes de 15 ans et plus (2005) .95

Tableau 25 : Statistiques descriptives 99

Tableau 26 : Résultats de la première régression logistique 105

Tableau 27 : Résultats de la deuxième régression logistique 117

Tableau 28 : Comparaison des hypothèses avec les résultats obtenus. 120

LISTE DES FIGURES

Graphique 1 : Évolution du taux de faible revenu entre 1980 et 2000	47
Modèle conceptuel 1	69
Modèle conceptuel 2	70

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des variables du recensement	142
---	-----

*À ma mère, à mon père
et à Eva*

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de recherche, monsieur Brahim Boudarbat, sans lequel ce parcours et surtout son aboutissement n'auraient tout simplement pas été possibles.

Je tiens également à remercier monsieur Adnane Belout et monsieur Jean-Michel Cousineau, qui sont membres du jury d'approbation d'un mémoire, pour leurs commentaires et recommandations afin d'améliorer la qualité et la valeur de ce projet de recherche.

INTRODUCTION

Introduction

L'immigration a toujours provoqué des débats de société à l'échelle nationale dans les pays d'accueil. En 2003, Simon et Sikich ont effectué une enquête afin de connaître l'opinion publique envers l'immigration dans sept pays (Simon et Sikich, 2007). À la suite de ce sondage, les auteurs ont trouvé que 62 % des citoyens canadiens conçoivent l'immigration comme étant avantageuse pour l'économie nationale. Une proportion de 29 % des citoyens canadiens accepte une augmentation de l'immigration, tandis que 39 % parmi eux préfèrent maintenir le même niveau. Ces résultats classifient le Canada et l'Australie comme étant les deux pays, parmi les sept pays sondés, les plus positifs envers l'immigration.

Du côté économique, les politiques canadiennes d'immigration ont été modifiées à plusieurs reprises dans le but de favoriser une intégration économique réussie. Au début des années 60, le gouvernement canadien a remplacé le critère du pays d'origine par des critères qui facilitent l'intégration des immigrants sur le marché du travail (Cousineau et Boudarbat, 2009). De même qu'en 1967, une grille de sélection basée sur un système de points a été introduite. Ce système de points a mis en lumière des critères liés à l'éducation, à l'expérience de travail et aux connaissances des langues officielles (Reitz, 2000). Cependant, bien que l'objectif principal du programme canadien d'immigration est de stimuler l'économie, d'autres objectifs davantage humanitaires lui ont été associés (Reitz, 2000). En effet, sous les nouvelles régulations, les immigrants sont classés en trois grandes catégories : les immigrants sélectionnés par le système de points ; les immigrants de la classe familiale ; et les réfugiés. Enfin, au début des années 1990 les politiques ont été modifiées une troisième fois pour favoriser les immigrants ayant le niveau de scolarité le plus élevé.

Toutefois, malgré les changements considérables dont ont fait l'objet les caractéristiques des immigrants en réponse aux modifications au niveau des politiques, les nouveaux immigrants éprouvent plus de difficultés sur le marché du travail. Par exemple, le taux de chômage était de 9,5 % chez les immigrants en

2010, comparativement à 6,1 % chez les Canadiens de naissance (Statistique Canada, CANSIM, 2011). Au sujet des gains d'emploi, plusieurs chercheurs (Aydemir et Skuterud, 2004 ; Frenette et Morissette, 2003 ; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995) ont analysé l'évolution des gains des immigrants durant les trois dernières décennies pour conclure à une dégradation des gains relatifs (par rapport aux personnes nées au Canada) de cette population. Cette dégradation des gains se manifeste dans le taux de faible revenu. En effet, Picot et Hou (2003) ont rapporté que, selon le seuil de faible revenu (SFR), 24,6 % de nouveaux immigrants en 1980 étaient en état de faible revenu, alors que ce pourcentage a augmenté à 31,3 % en 1990 et à 35,8 % en 2000.

Ce bref survol de l'évolution des politiques canadiennes d'immigration et de la situation économique des immigrants reflète la problématique dans la réalité de la population immigrante. Dans la présente recherche, nous nous intéressons à l'étude de la situation économique de cette population en nous focalisant sur l'état de faible revenu. En effet, les mesures de l'état de faible revenu se distinguent d'autres paramètres par leur plus grande portée car elles intègrent des changements touchant toutes les sources de revenus (Picot, 2008). Nous prétendons étudier l'impact de certains facteurs sur l'état de faible revenu tout en accordant une attention particulière à l'influence modératrice du statut d'immigrant.

Notre étude s'articule autour de cinq chapitres. Le premier chapitre est subdivisé en quatre sous-sections : l'objet d'étude, les explications de la situation, la situation économique des immigrants et le faible revenu. La première sous-section présente notre objectif de ce travail de recherche. Ensuite, en nous référant à trois théories, nous tentons d'expliquer, dans la deuxième sous-section, l'état de faible revenu chez les immigrants. La troisième sous-section passe en revue les études qui analysent la situation des immigrants sur le marché du travail sous plusieurs angles différents. Enfin, dans la dernière sous-section, nous examinons l'état de faible revenu chez les immigrants et les natifs, et des déterminants propres à chaque population.

Dans le deuxième chapitre, nous développons d'abord la problématique de recherche afin de présenter les objectifs de cette étude. Ensuite, nous complétons par l'énoncé des questions de recherche issues de cette problématique. Nous clôturons ce chapitre par le modèle d'analyse. Le troisième chapitre porte sur la méthodologie de recherche que nous avons employée pour mener à terme notre étude. Le quatrième chapitre se consacre à la présentation des résultats des analyses statistiques. Finalement, le cinquième chapitre discute des résultats obtenus lors des analyses.

CHAPTIRE 1 –

OBJET DE RECHERCHE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

Dans ce premier chapitre, nous présenterons tout d'abord l'objectif de notre recherche ainsi que sa pertinence en relations industrielles. Ensuite, nous aborderons, dans la deuxième section, des théories permettant d'expliquer la situation de faible revenu chez cette population. Par la suite, dans la troisième section nous passerons en revue les études sur des indicateurs de la situation économique des immigrants. Le faible revenu sera présenté dans la dernière section de ce chapitre.

1.1. Objet de recherche et pertinence en relations industrielles

1.1.1. Objet de recherche

Le phénomène de l'immigration est de plus en plus intéressant parce que le nombre d'immigrants que le Canada accueille est en augmentation constante. Les attentes de la société d'accueil et celles des immigrants convergent vers une meilleure intégration économique. L'objet de cette recherche est d'examiner la situation économique des immigrants au Canada en se concentrant sur l'état de faible revenu.

Plus précisément, notre objectif est de vérifier si le statut d'immigrant agit comme modérateur de la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. En d'autres mots, nous prétendons vérifier si les facteurs déterminants de l'état de faible revenu au Canada affectent de la même façon la probabilité d'être dans un état de faible revenu chez les deux populations à l'examen, soit la population native et la population immigrante. Afin de répondre à cela, nous examinerons, en premier lieu, la probabilité d'être exposé à un état de faible revenu chez les Canadiens de naissance et chez les immigrants. En second lieu, nous cernerons l'effet modérateur du statut d'immigrant. Bien que plusieurs études (Picot, Lu et Hou, 2009 ; Picot, Hou et Coulombe, 2007 ; Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003) aient examiné la situation de faible revenu chez les immigrants, ou chez l'ensemble de la population (Hatfield, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et

Morissette, 1999), notre étude touche la question sous un angle qu'aucune étude antérieure, à notre connaissance, n'a abordé. En fait, l'aspect original de cette recherche est la mise à l'étude de l'influence modératrice du statut d'immigrant sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants.

1.1.2. Pertinence en relations industrielles

Du point de vue des relations industrielles, notre recherche s'inscrit dans le domaine des lois du travail et autres politiques gouvernementales touchant le marché du travail. Une approche multidisciplinaire a été adoptée dans le but de tenir compte des divers points de vue sur la question.

Au niveau des politiques gouvernementales concernant les immigrants, la sélection des groupes d'immigrants détenant des caractéristiques facilitant l'insertion économique occupe une place importante. Notre recherche prétend déterminer les critères qui ont favorisé le succès économique de cette population en prenant comme indicateur la situation de faible revenu. Plus précisément, les résultats de notre recherche vont permettre de mieux cerner les groupes des immigrants les plus touchés par l'état de faible revenu. Ainsi, nous comptons recommander, en guise de conclusion, des modifications aux politiques actuelles d'immigration au Canada.

1.2. Explications de la situation

Dans le but d'expliquer la détérioration de l'état de faible revenu chez les immigrants, nous retiendrons trois théories dans cette partie : la théorie du capital humain, la théorie de la segmentation du marché du travail et la théorie de la discrimination systémique. Nous nous limiterons à l'exposition de l'aspect théorique des théories, alors que la vérification des hypothèses de chaque théorie sera présentée après l'examen de la littérature existante sur l'état de faible revenu.

1.2.1. Théorie du capital humain

La théorie du capital humain, développée dans les années 1960 par des auteurs comme Becker, Mincer, Lancaster et Schultz, s'inspire des fondements théoriques de l'approche néo-classique (Lhéritier, 1992). Nous allons nous pencher, tout d'abord brièvement, sur l'évolution du concept du capital humain, pour ensuite définir la théorie.

Au 18^e siècle, l'économiste Adam Smith a remis en cause l'idée dominante de cette époque, selon laquelle la capacité et le désir chez le travailleur de réaliser un travail sont deux éléments cruciaux pour l'activité économique, en soulignant à juste titre que les talents humains utiles à la réalisation du travail et que les personnes acquièrent sont davantage importants (Keely, 2007 : p. 27).

Les modèles économiques n'ont commencé à tenir compte de l'idée de Smith qu'à partir des années 1960. Depuis lors, plus d'importance a été accordée à la qualité du travail de l'employé, qui elle, est à son tour (la qualité du travail) influencée par les compétences et les connaissances de ce dernier (Keely, 2007 : p. 29).

L'approche néo-classique, quant à elle, plaide l'existence d'un marché unique du travail. C'est dans ce marché que les deux agents économiques, les salariés et les entreprises, motivés par la recherche de leurs intérêts, se comportent rationnellement pour offrir (dans le cas des salariés) ou demander (dans le cas des entreprises) du travail. Ce comportement rationnel, où chaque partie cherche à maximiser sa satisfaction, amène à l'équilibre entre l'offre et la demande. De plus, la notion de la mobilité — où les salariés, parfaitement informés dans un contexte parfaitement compétitif, peuvent se déplacer d'un emploi à un autre pour trouver l'emploi qui correspond à leurs compétences et à leurs préférences — élimine toute rigidité ou tout déséquilibre persistant (Lhéritier, 1992 ; Chicha, 1989 : 51-52).

Tout en endossant les postulats de l'approche néo-classique, la théorie du capital humain ajoute que, dans un tel contexte, un salarié peut déterminer la nature

de son offre de travail par l'acquisition et la gestion de ses capacités productives. Ces capacités, appelées « capital humain », sont accumulées, d'abord, avant l'entrée sur le marché du travail par un investissement en matière de scolarité et, ensuite, après l'embauche par une formation (« sur le tas » ou continue) (Lhéritier, 1992). Selon l'OCDE, le concept du capital humain est constitué par « *les connaissances, les qualifications, les compétences et les autres qualités d'un individu qui favorisent le bien-être personnel, social et économique* » (Keely, 2007 : p. 30).

Or, trois hypothèses relatives à notre projet de recherche découlent de la théorie du capital humain. Premièrement, cette théorie soutient que, sur le marché du travail, la préférence d'un travailleur à un autre se fait selon des critères purement économiques. Les employeurs, motivés par la maximisation du profit, vont embaucher les travailleurs dont le capital humain correspond aux exigences du poste dans le but de minimiser les coûts. Le niveau de productivité de chaque travailleur varie en fonction de l'éducation qu'il a reçue : elle augmente à mesure que le niveau de scolarité augmente. Ainsi, l'investissement dans le capital humain va mener à une hausse du niveau de productivité et par la suite à des postes bien rémunérés. À l'opposé, les travailleurs qui ont investi moins dans le capital humain se trouveront confinés dans des emplois subalternes (Chicha, 1989 : 56-59).

Deuxièmement, le contexte de concurrence dans lequel la théorie du capital humain s'inscrit, prétend que les différences salariales entre une majorité et un groupe minoritaire ne persistent pas (Benjamin et al., 2002 : p. 351). Prenant pour acquis l'opinion qui veut que les minorités soient moins payées, des entreprises vont encourager la diversité et vont recruter des candidats provenant d'un groupe minoritaire, comme les immigrants. Mais, une demande accrue de la main-d'œuvre immigrante va mener à une amélioration des conditions salariales de cette population jusqu'au moment où l'écart rétrécisse entre elle et le groupe majoritaire.

Troisièmement, la théorie du capital humain reconnaît l'existence d'un état de surqualification, défini comme étant l'inadéquation entre le niveau de scolarité élevé

et l'emploi occupé, sur le marché du travail; un état se voulant toutefois transitoire et volontaire (Chiswick et Miller, 2007). En fait, les nouveaux entrants sur le marché acceptent parfois des emplois ne correspondant pas à leur niveau de scolarité dans le but de gagner de l'expérience, pour ensuite, jouir d'une plus grande mobilité dans le futur.

1.2.2. Théorie de la segmentation du marché du travail

Parmi les auteurs qui ont développé cette théorie, il y a Beaucage (1988) qui cite Piore, Grodon et Doeringer. En se basant sur des expériences et des observations sur le terrain, et ce, tout en remettant en question la notion issue de l'approche néoclassique dominante qui soutient que l'existence d'un seul marché du travail, ces théoriciens ont étudié la structure de l'économie américaine pour conclure à l'existence de deux marchés de travail relativement isolés l'un de l'autre (Beaucage, 1988).

L'approche de la segmentation englobe plusieurs théories convergeant sur deux aspects essentiels : i. Le refus des postulats de l'approche néo-classique proposant que les individus, dans un marché du travail unique, soient parfaitement mobiles et informés, et ii. L'existence des segments sur le marché du travail (Beaucage, 1988). On reconnaît cependant deux courants principaux qui ont gouverné cette approche : 1. La théorie du marché du travail dual et, 2. La théorie de l'économie duale (Boisjoly, 1989 : p. 31).

Le premier courant a été développé, principalement, par Piore et Doringer durant les années 1960 et 1970. Les auteurs — en se concentrant sur les caractéristiques des emplois et non pas des travailleurs (Boisjoly, 1989 : p. 35) — divisent le marché du travail en deux : le marché primaire et le marché secondaire. Le marché primaire est caractérisé par une dynamique interne différente de celle du secondaire. La stabilité, le salaire élevé, les bonnes conditions de travail et les possibilités de promotion et de formation sont les caractéristiques des emplois du marché primaire,

tandis que les emplois du marché secondaire se caractérisent par des critères inverses.

En plus de ce concept fondamental, Piore et Doringer se sont inspirés des travaux des néo-institutionnels des années cinquante (Dunlop, Kerr, Livernash, Reynolds, et Ross) pour introduire à leur théorie la notion de marché interne que l'on définit comme une unité administrative dans laquelle les salaires et la gestion de la main-d'œuvre sont gouvernés par des règles et des procédures administratives formelles. Les auteurs soulignent que le secteur primaire est constitué d'un ensemble de marchés internes, alors que ceux-ci n'existent pas dans le secteur secondaire (Boisjoly, 1989 : p. 8 ; Beaucage, 1988).

Le deuxième courant s'intéresse à l'inégalité entre les individus sur le marché du travail, et ce, d'un point de vue économique où la segmentation se fait selon des critères d'ordre économique (Boisjoly, 1989 : p. 52). Parmi les auteurs qui ont développé cette théorie, Boisjoly (1989) cite Stolzenberg, Kalachek et Raines, Bibb et Form, et Spilerman. En analysant l'organisation économique des entreprises, ces auteurs ont segmenté le marché en deux secteurs. D'abord, le secteur central, où les entreprises sont de grande taille, avancées technologiquement et productives aux deux niveaux : national et international. Ensuite, le secteur périphérique dont les entreprises ont des caractéristiques inverses à celles des entreprises du secteur central (Boisjoly, 1989 : p. 53).

Malgré la concentration de ces deux approches aux deux niveaux d'analyse différents (niveau des emplois et niveau des entreprises), les concepts de l'un complètent les concepts de l'autre. Les chercheurs englobent les deux théories pour faire la distinction entre les emplois des entreprises du secteur central et les emplois des entreprises périphériques. Cependant, une même entreprise pourrait annexer les deux types d'emploi. La mobilité, quant à elle, est restreinte entre ces deux marchés malgré l'inexistence d'un cloisonnement.

En ce qui a trait aux conséquences économiques sur les emplois du marché secondaire, ceux-ci se répercutent sur la situation économique à court terme (bas

salaires, postes en bas de l'échelle, etc.) ainsi qu'à long terme. En fait, les emplois du marché secondaires accentuent les problématiques d'absentéisme et de retard chez les travailleurs et, ce faisant, les obligent, dans un contexte de salaires peu élevés et d'inexistence de promotions, à changer fréquemment d'emploi pour gagner de l'argent. De telles attitudes des travailleurs, d'une part, sont jugées négatives par les employeurs et diminuent, par conséquent, leur possibilité de pénétrer le marché primaire, et d'autre part, accroît l'instabilité de leur vie (Boisjoly, 1989: 35 - 36).

1.2.3. Théorie de la discrimination systémique

La discrimination sur le marché du travail se produit lorsqu'on traite différemment des personnes qui affichent le même niveau de productivité ou qui possèdent le même capital humain. Le concept a évolué considérablement durant les trois dernières décennies. L'approche selon laquelle l'acte discriminatoire était considéré comme le fruit d'une action individuelle où des personnes discriminent directement et intentionnellement des groupes qui diffèrent de la majorité, tend à s'estomper depuis les dernières années en raison de l'évolution générale des mentalités et la condamnation publique des conduites discriminatoires. La nouvelle approche est davantage axée « *sur les effets préjudiciables* » de l'interaction entre divers sous-systèmes de règles, de pratiques ou de comportements (Déom et al., 2006 : p. 19). Ces sous-systèmes, à leur tour, composent le système de gestion dans les organisations. Cette deuxième approche, dite « discrimination systémique », est définie comme suit : « ... *une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction, sur le marché du travail, de pratiques, de décisions ou de comportements, individuels ou institutionnels, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres de groupes visés par l'article 10 de la Charte* » (Chicha, 1989 : p. 85). La théorie de la discrimination systémique dévoile comment la répartition des travailleurs entre plusieurs emplois dépasse la facette économique

pour se concentrer sur des caractéristiques personnelles du travailleur comme l'origine raciale ou ethnique, le sexe, etc.

Les sources de la discrimination se diversifient aussi bien que les causes. Benjamin et al. (2002), en analysant la situation d'un autre groupe désigné comme discriminé sur le marché du travail canadien soit les femmes, indiquent trois sources de l'acte discriminatoire : les employeurs, les travailleurs et les clients.

D'abord, les employeurs peuvent être influencés par les préférences des travailleurs et des clients. Ces derniers préférant être servis par des personnes appartenant au même groupe discriminent les autres groupes et limitent leurs accès aux emplois, tandis que les travailleurs peuvent préjuger un groupe ou avoir de l'information erronée sur sa situation. Les employeurs, motivés par le profit, respectent les préférences de ces deux groupes (Benjamin et al, 2002 : p. 349). Ils peuvent, aussi, exercer une autre forme de discrimination dite « discrimination statistique ». D'après cette théorie, on juge la performance d'un groupe en se basant sur des généralités. Comme Cousineau (2005) l'explique, les employeurs s'appuient sur des statistiques pour juger la productivité d'un individu et non pas sur ses qualités personnelles. En effet, ils négligent l'analyse des dossiers individuels et ainsi, l'appartenance à un groupe social ou racial peut peser lourd dans la balance lors de l'embauche ou en vertu d'autres processus de gestion (p. 111).

Enfin, les groupes, eux-mêmes victimes de la discrimination, peuvent contribuer à cette situation en sous-estimant leurs capacités ou en détenant de l'information erronée sur la situation du marché du travail canadien. L'exemple le plus flagrant est la comparaison que font les immigrants entre les salaires au Canada et ceux dans leurs pays d'origine, une situation qui les amène à accepter de bas salaires.

D'un point de vue législatif, le passage d'une forme de discrimination directe ou indirecte à une discrimination systémique a grandement influencé la manière d'intervenir pour corriger la situation des groupes victimes sur le marché du travail (Déom et al., 2006 : p. 19). Les moyens à prendre pour contrer la discrimination devraient se concentrer, dorénavant, sur une étude du système qui donne

naissance à l'occasion, à de telles pratiques discriminatoires, au lieu de s'attarder à formuler une stratégie axée sur la responsabilité individuelle.

1.3. Situation économique des immigrants

Dans cette section, nous dresserons un portrait des indicateurs les plus manifestes de la situation des immigrants sur le marché du travail canadien. Nous discuterons des critères de l'accès à l'emploi, de la qualité de l'emploi, des gains d'emploi et de la pauvreté.

En premier lieu, les études sur les indicateurs de l'accès à l'emploi des immigrants ont montré que ce dernier groupe intègre plus difficilement le marché de l'emploi comparativement à la population native. Par exemple, en 2010, le taux de chômage de la population immigrante était de 9,5 % alors qu'il était de 6,1 % chez la population native (Statistique Canada – Tableau CANSIM, 2011). Au niveau de l'emploi, les résultats récents ainsi que l'évolution du taux d'emploi durant les trois dernières décennies confirment les mêmes tendances. Dans son étude, Reitz (2000) examine l'évolution de l'emploi entre 1970 et 1995 chez les nouveaux immigrants. L'auteur trouve que la proportion des immigrants qui ne reçoit aucun gain d'emploi a augmenté ; en 1981, 86,3 % des hommes immigrants arrivés au pays depuis moins de cinq ans avaient un emploi, comparativement à 91,0 % des hommes natifs. Par contre, en 1996, 68,3 % des immigrants appartenant à cette catégorie avaient un emploi, comparativement à 85,4 % de leurs homologues natifs (Reitz, 2000). Cette comparaison révèle que le taux d'emploi a chuté davantage chez les immigrants que chez les Canadiens de naissance. Le tableau ci-dessous récapitule les indicateurs de l'accès à l'emploi chez les natifs et chez les immigrants.

Tableau 1. Indicateurs de l'accès à l'emploi (en pourcentage)

	Natifs	Immigrants
En 2010 *		
Taux de chômage	6,1	9,5
Taux d'emploi	82,4	75,2
Taux d'emploi **		
En 1981	91,0	86,3
En 1996	85,4	68,3

* Source : Statistiques Canada – Tableau CANSIM (2011)

** Source : Reitz (2000)

En deuxième lieu, la qualité des emplois occupés par les immigrants se différencie de celle des emplois occupés par les Canadiens de naissance. Gilmore (2009) analyse la qualité de l'emploi des immigrants en englobant des dimensions comme la rémunération, la sécurité des personnes au travail, la stabilité de l'emploi et la satisfaction au travail. L'auteur trouve qu'il y a infériorité du salaire horaire des immigrants de tous les groupes à celui des natifs. De plus, il fait le constat qu'une proportion plus élevée parmi eux travaille à temps partiel involontairement et occupe des emplois temporaires. Pour leur part, Boudarbat et Cousineau (2010) ont conclu que bien qu'une majorité d'immigrants se disent satisfaits de leur emploi, 45 % parmi eux affirment que leur emploi correspond moins ou même beaucoup moins à leurs attentes personnelles.

En troisième lieu, au sujet des gains d'emploi des immigrants, Ostrovsky (2008) en étudiant l'inégalité et l'instabilité des gains chez la population immigrante, constate que le revenu des immigrants est davantage touché par l'inégalité que par l'instabilité. L'instabilité est hautement procyclique dans le sens qu'elle touche davantage les immigrants qui se sont installés au pays durant une période de récession, et elle domine à court terme. Au sujet de l'inégalité existant entre les gains des Canadiens de naissance et ceux des immigrants, l'auteur vient à confirmer les résultats des études antérieures selon lesquels l'inégalité s'est accrue

durant les 25 dernières années. Les paragraphes qui suivent recensent les principales études sur la question.

En suivant l'évolution des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants entre 1965 et 1999, Aydemir et Skuterud (2004) entrevoient une détérioration des gains d'une cohorte à l'autre. En fait, par rapport à la cohorte de 1965 à 1969 et toutes choses égales par ailleurs, la cohorte de 1980 à 1984 touchait des gains inférieurs de 9 %, alors que les gains de la cohorte de 1985 à 1989 étaient inférieurs de 15 %. Les immigrants arrivés durant la première moitié des années 1990 avaient enregistré les gains les moins élevés parmi toutes les cohortes, à savoir inférieurs de 31 % à ceux de la cohorte de référence. La situation des nouveaux arrivants entre 1995 et 1999 s'est améliorée modestement avec des revenus à l'entrée sur le marché du travail de 24 % inférieurs à ceux de la première cohorte.

Cette détérioration des gains au niveau d'entrée a rendu plus difficile la réalisation de la parité des gains entre les travailleurs immigrants et les travailleurs nés au Canada. D'après une étude réalisée par Bloom, Grenier et Gunderson (1995) qui couvre la période de 1971 à 1985, les immigrants établis au pays à la fin de la période d'étude ont eu plus de difficulté à intégrer le marché du travail que ceux établis au début de la période, et ils ont obtenu des gains relatifs moins élevés que leurs homologues antérieurs. Pourtant, selon Grant (1999), la situation était moins difficile durant la période de 1985 à 1990. L'assimilation des gains relatifs des immigrants arrivés durant cette période était plus rapide que celle des immigrants arrivés au début de la même décennie. De plus, les résultats de l'auteur laissent supposer que les gains ont cessé de baisser ce qui lui permet de conclure à une suspension de la tendance à la baisse des gains d'emploi au moment de l'entrée des cohortes successives de nouveaux immigrants.

Dans le même ordre d'idées, McDonald et Worswick (1998) combinent les données transversales de plusieurs enquêtes pour étudier l'évolution des gains des cohortes arrivées au Canada entre 1946 et 1980. Les auteurs concluent à un

rétrécissement de l'écart de revenus, par rapport aux Canadiens de naissance, de nouvelles cohortes d'immigrants comparativement à leurs homologues plus anciens.

Frenette et Morissette (2003), à leur tour, ont regroupé les données des recensements réalisés entre 1981 et 2001 afin d'examiner la situation des nouveaux immigrants. Ils ont trouvé que les gains relatifs des nouveaux immigrants ne se sont pas améliorés durant les années 1990, et que la forte dégradation des gains relatifs au moment de l'entrée sur le marché du travail empêche l'assimilation entre les gains des deux populations immigrantes et natives. En fait, les immigrants de sexe masculin arrivés depuis cinq ans ou moins gagnaient, en 2005, 65 % des gains de leurs homologues canadiens. Alors qu'en 1980, ce pourcentage était de 85 %.

Finalement, le dernier indicateur de la situation économique des immigrants est la pauvreté. L'étude de la pauvreté montre des tendances semblables à celles enregistrées par les gains d'emploi durant les trois dernières décennies. Comme le tableau 2 l'indique, durant les années 1990, les pires résultats en matière de pauvreté, calculés selon la mesure de faible revenu (MFR), ont été enregistrés en 1997 (année durant laquelle le taux de pauvreté au Canada a atteint un sommet). La situation s'est améliorée ensuite en 2000, mais les immigrants, surtout ceux établis au pays depuis 10 ans ou moins, ont enregistré un taux de pauvreté plus élevé que les Canadiens de naissance (Picot et al., 2008).

Par ailleurs, dans le but de comparer le taux de pauvreté chez les immigrants et chez les natifs, Picot et al., (2008) regroupent ensemble les Canadiens de naissance et les immigrants arrivés au Canada depuis 10 ans ou plus. En effet, le taux de pauvreté chez les immigrants établis depuis 10 ans ou moins était 2,3 fois supérieur à celui du groupe de référence entre 1992 et 2000, tandis qu'il était de 2,6 fois supérieur entre 2001 et 2004.

Tableau 2. Le taux de pauvreté (en pourcentage)

	1997	2000	2001	2004
Ensemble de la population	18,0	-	13,6	14,2
Canadiens de naissance		13,2		
Immigrants :				
- 10 ans ou plus		15,8		
- 10 ans ou moins		31,4		

Source : Picot et al., (2008)

L'objectif de cette section était de passer en revue les connaissances que nous avons au sujet de la situation économique des immigrants. Nous avons discuté des quatre paramètres suivants : les indicateurs de l'accès à l'emploi, la qualité de l'emploi, les gains d'emploi et la pauvreté. En résumé, les études montrent que, comparativement aux natifs, les immigrants intègrent plus difficilement le marché du travail ; ils occupent des emplois de moindre qualité ; l'écart entre les gains augmente de plus en plus en leur défaveur ; et enfin, ils sont plus exposés à vivre sous le seuil de pauvreté.

Dans les prochaines sections, nous portons notre attention sur l'état de faible revenu. Afin de mieux comprendre le concept, nous allons d'abord le définir. Par la suite, nous nous attardons à l'état de faible revenu chez les Canadiens de naissance et les immigrants, et les déterminants propres à chaque population.

1.4. Faible revenu

1.4.1. Définition

En se concentrant sur la variation des revenus familiaux à la limite inférieure de la répartition des gains, le faible revenu inclut l'effet de l'évolution du revenu de toutes les sources : les transferts gouvernementaux, les revenus de placements et de pensions et les gains d'emploi. Ainsi, le faible revenu nous donne un portrait plus complet des ressources économiques disponibles aux familles et des meilleurs

renseignements sur leur bien-être économique (Picot, Lu et Hou, 2009 ; Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Le concept du faible revenu a été développé par Podoluk (1968), de Statistique Canada, dans le cadre d'un débat portant sur la définition d'une mesure de la pauvreté durant les années 1960 et 1970 au Canada (Osberg, 2007). L'auteur a introduit dans les Monographies du Recensement de 1961 un chapitre sur « le faible revenu et la pauvreté » (Beaujot et al., 2006) en tentant de définir un critère statistique qui permettait d'identifier le groupe qui dépense la majorité de son revenu sur des items de première nécessité tels que le logement, les vêtements et la nourriture (Osberg, 2007).

1.4.2. Mesures de faible revenu

Nous pouvons mesurer le faible revenu par trois méthodes différentes : i. la mesure des seuils de faible revenu. ii. La mesure de faible revenu. iii. La mesure du panier de consommation. Alors que la mesure de faible revenu s'inspire de l'approche relative de la pauvreté, la mesure du panier de consommation s'inspire davantage de l'approche absolue. La mesure des seuils de faible revenu, quant à elle, s'appuie sur les deux approches relative et absolue (CEPE, 2009). Nous expliquerons dans les paragraphes qui suivent les trois mesures.

i. La mesure des seuils de faible revenu (SFR)

Comme nous l'avons dit, les seuils de faible revenu s'inspirent de l'approche relative de la pauvreté ainsi que de l'approche absolue. L'inspiration de l'approche relative veut dire qu'on détermine la situation économique d'un groupe donné par rapport à la situation économique d'un autre groupe. Par la suite, les SFR séparent la société en deux groupes : ceux qui peuvent se procurer un minimum de biens et de services pour une vie normale et ceux qui ne le peuvent pas. Une famille est considérée comme une famille à faible revenu si elle dépense 20 % de plus de son

revenu que la famille canadienne moyenne pour acheter les trois nécessités suivantes : alimentation, habillement et logement (Cousineau, 2008). Ainsi, les SFR reposent sur des éléments à la fois absolus (alimentation, logement et habillement) et relatifs (20 points de pourcentage de plus que la moyenne de l'ensemble des familles) (CEPE, 2009).

La base la plus récente utilisée pour les SFR est l'Enquête sur les dépenses de familles de 1992. Selon cette base, une proportion de 43 % du revenu après impôts d'une famille moyenne était consacrée aux nécessités telles que l'alimentation, de l'habillement et du logement. Ainsi, une famille qui dépense plus que 63 % de son revenu, soit 20 % de plus que le 43 % dépensé par une famille moyenne, dans le même but est considérée comme une famille à faible revenu (Cousineau, 2008).

Statistique Canada a, par le passé, publié des nouveaux SFR après chaque Enquête sur les dépenses de familles. Alors que, depuis 1992, il n'y a pas eu de changement de l'année de base et les seuils de faible revenu sont ajustés annuellement selon la variation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) (Statistique Canada, 2010). Cependant, ils varient en fonction de la taille de la famille et de la taille de la région de résidence, mais non pas selon le contexte provincial. Ils sont calculés sur la base d'une moyenne pancanadienne et ne tiennent pas compte des différences de niveau de vie entre les provinces. Ainsi, le SFR national s'applique à toutes les provinces (Lanctôt et Fréchet, 2001).

Ce mode de calcul a fait l'objet de plusieurs critiques selon lesquelles il existe des problèmes liés à des biais de mesure et ils faussent notamment les comparaisons interprovinciales (Lanctôt et Fréchet, 2001). En fait, les SFR sous-estiment le faible revenu à certains endroits (Ontario, Colombie-Britannique) et le surestiment à d'autres (Québec, Manitoba). En outre, on ne peut pas utiliser ces seuils en vue d'effectuer des comparaisons internationales parce que, comme Cousineau (2008) l'explique, ils ne sont pas calculés qu'au Canada d'une part. D'autre part, les SFR ne prennent pas en considération « *des différences aux niveaux des programmes gouvernementaux offerts aux populations : système public*

Canada lors d'un recensement, nous serons obligés de suivre la méthode utilisée par ses chercheurs, soit la mesure des seuils de faible revenu (SFR).

Le taux de faible revenu désigne la proportion de la population dont le revenu est en dessous du seuil de faible revenu (SFR). Il ne reflète pas le nombre de familles à faible revenu, mais plutôt le nombre de personnes. En fait, le calcul des revenus en fonction de la famille économique est suivi d'une pondération afin que le particulier soit l'unité d'analyse (Picot et al., 2003). Donc, le taux de faible revenu indique le pourcentage des individus vivant dans une famille dont le revenu est inférieur au SFR. Si le taux de faible revenu augmente, cela veut dire que le nombre des personnes qui reçoivent un revenu inférieur au SFR augmentent. Toutefois, il faut mentionner que la population en état de faible revenu n'est pas stable dans le temps, mais pourtant, des tendances d'entrée et de sortie ont été enregistrées par des chercheurs qui ont étudié le phénomène longitudinalement.

Nous pouvons utiliser deux seuils différents pour définir une situation de faible revenu. En effet, Statistique Canada produit deux séries de seuils de faible revenu et les taux correspondants : le seuil de faible revenu avant impôt qui est fondé sur le revenu total, et le seuil de faible revenu après impôt.

ii. La mesure de faible revenu (MFR)

La mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada est un pourcentage fixe de 50 % du revenu médian corrigé en fonction de la taille du ménage. Cette mesure peut être calculée avant impôt et après impôt (CEPE, 2009).

Bien que la MFR soit utilisée depuis 1973, son aspect purement relatif implique des limites quant aux comparaisons dans le temps (CEPE, 2009). Par exemple, si les revenus diminuent de moitié ou doublent, le taux de faible revenu calculé selon la MFR resterait inchangé dans les deux cas, puisque le taux serait fondé sur la médiane. Par ailleurs, la mesure de faible revenu est la seule mesure qui permet d'effectuer aisément des comparaisons internationales parce que plusieurs organismes visant le niveau mondial, comme l'Organisation de coopération et de

développement économique (OCDE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne établissent les seuils selon cette mesure.

iii. La mesure du panier de consommation (MPC)

La mesure du panier de consommation (MPC), quant à elle, établit le statut de faible revenu en se basant sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Une famille est considérée comme étant à faible revenu si son revenu disponible à la consommation est inférieur à la valeur du panier calculé pour sa collectivité. Le panier en question comprend cinq grandes composantes : la nourriture, le logement, les vêtements, le transport et les autres biens et services (CEPE, 2009).

La MPC est recommandée par le centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) pour effectuer des comparaisons interprovinciales étant donné qu'elle tient compte du coût de la vie différencié selon les provinces. En fait, le coût du panier varie selon la province et la région de résidence.

Enfin, le tableau 4 offre une comparaison des différents seuils de faible revenu pour quatre groupes selon les trois mesures expliquées ci-dessus.

Tableau 4. Tableau comparatif des seuils de faible revenu, 2008.

Type d'unité	SFR ^a 500 000 et plus	MFR ^a	MPC ^{a,b} RMR Montréal
Personne seule	18 313	16 119	13 107
Couple sans enfants	22 288	22 567	18 350
Famille monoparentale (2 enfants) ^c	27 754	27 402	22 281
Famille biparentale (2 enfants)	34 625	32 238	26 212

^a En supposant une inflation de 2 % pour l'année 2008 comparativement à 2007.

^b Les seuils de 2004 ont été indexés au coût de la vie (IPC du Québec=100 en 2002) à partir de 2005. Ces valeurs ne sont pas strictement comparables aux autres seuils puisqu'en plus des impôts, on doit soustraire du revenu avec lequel elles sont comparées, les autres frais incompressibles (cotisations, frais de garde, frais de santé non remboursés,...). Le fait que ces seuils soient plus bas ne veut donc pas dire qu'ils sous estiment la pauvreté, qu'ils sont biaisés vers le bas ou encore qu'ils engendrent des taux de pauvreté toujours plus bas que les autres méthodes.

^c Dans ce cas-ci, il convient de noter que l'adulte compte pour 1, le premier enfant compte pour 0,4 et le second pour 0,3. De cette façon, les seuils pour une famille monoparentale ou pour un couple sans enfants se trouvent à être les mêmes.

Source : Cousineau (2008)

1.4.3. État de faible revenu

Dans cette section, nous recenserons les études qui examinent l'état de faible revenu au Canada. Elle sera divisée en deux parties. La première aborde l'état de faible revenu chez l'ensemble de la population canadienne et la deuxième se concentre sur celui chez les immigrants.

Dans une étude sur la question de faible revenu, trois aspects sont pertinents à analyser : (1) le pourcentage des personnes à faible revenu mesuré par *le taux de faible revenu* ; (2) l'écart des revenus de la population à faible revenu ; et (3) la durée de la situation, celle-ci englobant deux dimensions : la persistance du faible revenu durant une période donnée et la dynamique du faible revenu. Ainsi, chaque partie est subdivisée en trois sous-parties correspondant aux trois aspects mentionnés ci-dessus.

1.4.3.1 Chez l'ensemble de la population :

(1) Le taux de faible revenu

Au niveau de la population canadienne, certains groupes sont plus susceptibles de connaître un état de faible revenu que d'autres. En effet, les personnes ayant une limitation au travail, les familles monoparentales, les membres des minorités visibles et les immigrants récents ont davantage tendance à se trouver dans une situation de faible revenu (Drolet et Morissette, 1999 ; Morissette et Zhang, 2001). Le tableau 5 présente le taux de faible revenu de chaque groupe.

Tableau 5. Probabilité de faible revenu chez les groupes les plus vulnérables (en pourcentage)

Groupe	Personnes à faible revenu*
Les familles monoparentales	60
les personnes ayant une limitation au travail	49
les immigrants récents	46
les minorités visibles	35

*durant au moins une année entre 1993 et 1998

Source : Morissette et Zhang (2001)

Il importe d'ailleurs de mentionner que, entre 1989 et 2006, le taux de faible revenu a augmenté de façon significative seulement chez les immigrants récents, tandis qu'il a reculé chez les familles monoparentales et est demeuré stable chez les autres groupes (Picot, Lu et Hou, 2009).

En ce qui concerne l'évolution du taux de faible revenu (après impôt) durant les deux dernières décennies, il était d'environ 13 % entre 1993 à 1998 chez l'ensemble de la population (Morissette et Zhang, 2001) alors qu'il a diminué à 11,4 % en 2004, et à 9,4 % en 2008 (Statistique Canada, CANSIM, 2010).

À une échelle internationale, Picot et Myles (2005) analysent l'état du faible revenu au Canada en le comparant avec celui des sept pays suivants : États-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suède et Finlande. Selon la mesure de faible revenu (MFR) employée dans le cadre de l'étude, la population canadienne a affiché à la fin des années 1990 un taux de faible revenu inférieur à celui de leurs voisins américains, soit 11,9 % contre 17,0 %, mais toutefois supérieur aux taux de tous les pays européens. Ce classement, selon les résultats de l'étude, est demeuré inchangé depuis la fin des années 1970 où les États-Unis enregistraient le taux le plus élevé suivis par le Canada et le Royaume-Uni¹. Les auteurs ont conclu que le régime d'impôt et de transferts canadien réduisait, à la fin des années 1990, le taux de faible revenu (avant transferts et impôt) de 52 %, soit un pourcentage plus élevé de 24 % que celui enregistré par le régime d'impôt et de transferts aux États-Unis, mais aussi moins élevé que tous les autres pays européens.

(2) L'écart de faible revenu

L'entrée dans un état de faible revenu, mesurée par le taux de faible revenu, n'est pas la seule dimension à analyser pour cerner l'ampleur de la situation. *L'écart de faible revenu* constitue une deuxième dimension importante. Cette nouvelle dimension, qui mesure l'écart entre le seuil de faible revenu et le revenu réel des familles, nous indique les niveaux du faible revenu de ces familles². Autrement dit, il nous permet de tenir compte des variations des revenus sous le SFR. À l'échelon de l'ensemble du Canada, l'écart s'est rétréci pendant les années 1980 à cause de l'augmentation des transferts sociaux, puis il a subi un accroissement durant les

¹ Esping-Andersen (1990) distingue, au niveau international, parmi trois régimes de bien-être économique : 1. Les pays scandinaves ou nordiques, 2. Les pays de l'Europe continentale et 3. Les pays « anglo-saxons ». Ces trois familles de pays présentent des différences institutionnelles et politiques de longue date. À propos du faible revenu, on remarque que les pays « anglo-saxons » enregistrent les taux les plus élevés (Picot et Myles, 2005).

² L'écart de faible revenu est mesuré par l'équation suivante : $(\text{SFR} - \text{revenu familial moyen des familles à F.R.}) / \text{SFR}$.

années 1990, attribuable à la baisse des gains des familles situées au bas de l'échelle salariale ainsi qu'à la diminution des transferts gouvernementaux (Picot et Myles, 2005).

(3) La durée de la situation

a. La persistance de la situation

L'étude de la persistance de la situation chez les personnes à faible revenu est utile parce qu'elle nous permet d'adopter la stratégie d'intervention la plus efficace (Drolet et Morissette, 1999). En fait, lorsque la situation est permanente, on parle alors d'une exclusion sociale, d'où l'idée qu'une planification à long terme devient primordiale. Par conséquent, dans le but de sortir ces personnes de cette situation, l'intervention pourrait prendre la forme de programmes de formation pour améliorer les compétences ou augmenter la rémunération annuelle. Tandis qu'une situation temporaire pourrait être corrigée par une aide d'urgence. De plus, les périodes persistantes sont plus préoccupantes d'un point de vue stratégique étant donné que les effets négatifs seront davantage prononcés que dans le cas de plus courtes périodes (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Selon l'étude de Hatfield (2004), une proportion de 8 % de la population âgée de 59 ans ou moins en 1996 a connu un état de faible revenu persistant entre 1996 et 2001. De surcroît, l'auteur constate que certains groupes sont plus exposés à vivre dans un état de faible revenu persistant que d'autres. Les personnes âgées de 45 à 64 ans et habitant hors famille, les personnes ayant une limitation au travail, les immigrants récents (arrivés après 1991), les familles monoparentales et les Autochtones hors réserves ont été plus susceptibles de vivre dans l'état en question que le reste de la population. Les taux de faible revenu persistant de chaque groupe sont présentés dans le tableau 6.

Tableau 6. Taux de faible revenu persistant (en pourcentage)

Groupe	Personnes à faible revenu persistant *
Les personnes âgées de 45 à 64 ans et habitant hors famille	29,2
Les personnes ayant une limitation au travail	26,1
Les immigrants récents (arrivés après 1991)	25,6
Les familles monoparentales	21,8
Les Autochtones hors réserves	15,7

*entre 1996 et 2001

Source : Hatfield (2004)

b. La dynamique du faible revenu

La dynamique du faible revenu indique les tendances d'entrée et de sortie d'un état de faible revenu durant une période donnée. Ainsi, l'étude de ce phénomène exige la disponibilité d'un panel longitudinal d'une durée suffisamment longue (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Au niveau international, les tendances d'entrée et de sortie d'un état de faible revenu se ressemblent. Corak et coll. (2003) se sont servis des données longitudinales pour examiner la dynamique du faible revenu dans quatre pays (Canada, Allemagne, Royaume-Uni et États-Unis) durant les années 1990. Les auteurs ont trouvé qu'entre 36 % et 47 % des personnes à faible revenu se sortent de la situation après une année, tandis qu'entre 20 % et 30 % des personnes s'y retrouvent après cinq ans. Les auteurs, d'ailleurs, expliquent l'entrée et la sortie de cette situation par deux facteurs principaux : les variations du revenu d'emploi et le changement dans la situation familiale.

Au niveau du Canada, Morissette et Zhang (2001), dans leur étude qui couvre la période de 1993 à 1998, constatent que 50 % à 60 % des personnes qui sont entrées dans un état de faible revenu durant une année ne l'étaient plus l'année

suivante. De plus, à peu près 35 % des personnes sont restées trois ans ou plus dans un tel état et 14 % y sont demeurées pendant cinq ans et plus.

1.4.3.2. Chez les immigrants :

(1) Le taux de faible revenu

Une nette divergence entre la tendance du taux de faible revenu chez les Canadiens de naissance et celle du taux chez les immigrants a été enregistrée durant les trois dernières décennies. En 1980, les personnes nées au Canada avaient un taux de faible revenu après transferts et avant impôts de 17,2 %, et les immigrants avaient un taux de 17,0 % (Picot, Lu et Hou, 2009). Durant les années 1980 et 1990, le taux chez les immigrants avait une tendance à la hausse, alors que la tendance générale du taux chez les Canadiens de naissance était à la baisse. Cette divergence s'est poursuivie après l'an 2000 pour atteindre en 2005 l'écart le plus élevé avec un pourcentage de 13,3 % chez les Canadiens de naissance et de 21,6 % chez la population immigrante (Picot, Lu et Hou, 2009).

Quant à l'état de faible revenu chez les différents groupes à l'intérieur de la population immigrante, l'étude de Morissette et Zhang (2001) offre un regard sur l'état en question selon trois périodes d'établissement au pays : immigrants arrivés avant 1977, immigrants arrivés entre 1977 et 1986 et immigrants arrivés après 1986.

Il ressort des résultats de leur étude, qui couvre la période de 1993 à 1998, que l'état de faible revenu touche principalement les immigrants établis au Canada après la fin des années 1970. Comme le montre le tableau 7, les immigrants qui sont arrivés avant cette date affichent approximativement les mêmes taux que ceux des Canadiens de naissance. Par contre, les deux autres groupes, ceux arrivés entre 1977 et 1986 et ceux arrivés après 1986, apparaissent beaucoup plus à risque d'être dans un état de faible revenu.

Tableau 7. Taux de faible revenu chez les immigrants selon la période d'établissement*

Période d'établissement	Taux
Avant 1977	18,6
Entre 1977 et 1986	40,9
Après 1986	45,9

*en état de faible revenu pour au moins une année entre 1993 et 1998

Source : Morissette et Zhang (2001)

De plus, comme les gains d'emploi réalisés par les immigrants augmentent au gré d'une accumulation des années au Canada, le faible revenu touche plus fortement les immigrants récents que ceux de longue date. En 2005, les immigrants arrivés depuis moins de cinq ans affichaient un taux de faible revenu après transferts et avant impôts de 2,7 fois supérieur à celui des natifs, tandis que les immigrants arrivés au pays depuis 11 à 15 ans avaient un taux de 1,9 fois supérieur (Picot, Lu et Hou, 2009).

Un autre facteur qui joue un rôle important dans la variation du taux de faible revenu est les transferts gouvernementaux. Le gouvernement par l'intermédiaire des transferts joue le rôle d'un modérateur de la situation. En comparant les deux taux avant et après transferts entre 1980 et 2005, Picot, Lu et Hou (2009) ont constaté une moindre augmentation du taux après transferts qu'avant, ce qui suggère que les transferts gouvernementaux réduisent le nombre de personnes en état de faible revenu en augmentant le revenu familial. Bien que ces transferts aient joué un plus grand rôle en 2005 qu'en 1980, le taux de faible revenu, présenté dans le tableau 8 et calculé selon le seuil de faible revenu (SFR), a augmenté entre-temps. En conclusion, la tendance à la hausse du taux de faible revenu entre 1985 et 2005 est due, principalement, à la décroissance du revenu du marché (Picot, Lu et Hou, 2009).

Tableau 8. Taux de faible revenu selon le revenu du marché et après transferts (en pourcentage)

	Taux de faible revenu selon le revenu du marché	Taux de faible revenu après transferts
1980	24	17
2005	33	22
<i>Variation</i>	+ 36	+ 27

Source : Picot, Lu et Hou (2009)

(2) L'écart de faible revenu

Au sujet de l'écart de faible revenu chez les immigrants, les résultats de Drolet et Morissette (1999) laissent entendre que l'écart n'était pas significativement différent entre les immigrants arrivés au Canada après 1976 et les Canadiens de naissance. Toutefois, la différence était en faveur de ceux arrivés entre 1977 et 1986 avec un écart moins élevé par rapport aux personnes nées au Canada, tandis qu'elle était en défaveur de ceux arrivés après 1986.

(3) La durée de la situation

a. La persistance de l'état de faible revenu

En ce qui concerne la durée de la période durant laquelle les personnes demeurent en état de faible revenu, les immigrants des pays non traditionnels sont plus susceptibles de vivre plus longtemps cette situation. En effet, entre 1993 et 1998, 7,3 % des Canadiens de naissance ont connu une situation de faible revenu pour quatre ans ou plus, en comparaison avec 20,3 % et 28,2 % pour les immigrants arrivés respectivement entre 1977 et 1986 et après 1986 (Morissette et Zhang, 2001).

Cependant, en comparaison avec les groupes les plus exposés au faible revenu persistant au Canada, les immigrants récents sont plus susceptibles de connaître

l'état de faible revenu que les familles monoparentales et les Autochtones hors réserve, mais toutefois moins susceptibles que les personnes incapables de travailler et celles vivant hors familles (Hatfield, 2004).

b. La dynamique du faible revenu

La deuxième dimension de la durée de l'état de faible revenu est la dynamique du faible revenu définie comme étant le fait d'entrer dans cet état et d'en sortir sur une période donnée. Picot, Hou et Coulombe (2007) se sont interrogés à savoir quelle était la probabilité d'entrer en situation de faible revenu et d'en sortir chez les nouveaux immigrants pour la période allant de 1992 à 2004. Les auteurs rapportent que les nouveaux immigrants sont à tout le moins davantage exposés à entrer dans une première période de faible revenu durant la première année au Canada (34 % à 46 %), puis la probabilité baisse en fonction de l'accumulation des années au pays. En ce qui concerne la sortie de la première période de faible revenu, entre 35 % et 40 % des nouveaux immigrants sortent après un an.

À la lumière des profils d'entrées, de sorties et de nouvelles entrées multiples, Picot, Hou et Coulombe (2007) examinent le taux de faible revenu chronique qui inclut toutes les personnes qui ont été dans une situation de faible revenu durant au moins quatre des cinq premières années au pays. Ainsi, ce taux nous permet d'évaluer l'expérience cumulative du faible revenu de ces personnes. En effet, 19 % des nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1992 et 2000 se sont trouvés dans un état de faible revenu pour au moins quatre ans sur cinq. Un pourcentage 2,5 fois plus élevé que celui observé chez les Canadiens de naissance.

1.4.4. Déterminants du faible revenu

Le but de cette section est de présenter les déterminants qui ont été mis en évidence par les études antérieures et qui semblent affecter la possibilité d'entrer dans un état de faible revenu. En premier temps, nous présentons les déterminants

du faible revenu pour l'ensemble de la population canadienne. Dans un deuxième temps, nous nous attardons aux déterminants propres à la population immigrante.

1.4.4.1. Pour l'ensemble de la population

Dans cette première sous-section, nous présentons les déterminants suivants : l'effet du sexe, l'effet de la province, l'âge, l'appartenance à une minorité visible, la composition de la famille, le statut d'étudiant et le niveau de scolarité.

i. Effet du sexe

Les études sur les mesures d'exposition des Canadiens de naissance au faible revenu montrent qu'il n'existe pas une différence majeure entre les hommes et les femmes qui ont vécu dans un état de faible revenu. Toutefois, les femmes sont légèrement plus à risque d'avoir un faible revenu que les hommes (Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999). Entre 1993 et 1998, 25,8 % des femmes étaient dans un état de faible revenu pour au moins un an contre 20,4 % des hommes (Morissette et Zhang, 2001).

L'effet de ce facteur est plus prononcé dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus. Morissette et Zhang (2001) trouvent que 16 % des femmes appartenant à ce groupe ont eu un faible revenu pendant au moins une année de la période d'étude (1993 – 1998), comparativement à seulement 6 % des hommes de même groupe d'âge. Les auteurs soutiennent que la participation plus faible ou plus limitée des femmes au marché du travail au cours des années antérieures mène à un revenu de pension faible ou inexistant.

ii. Effet de la province

D'abord, il est à noter que la comparaison entre les provinces dans toutes les études recensées ci-dessous a été réalisée selon les seuils de faible revenu (SFR) déterminés par Statistique Canada et calculés sur une base pancanadienne. Ces

seuils, comme nous l'avons expliqué précédemment (p.21), ne tiennent pas compte des différences de niveau de vie entre les provinces et Statistique Canada a reconnu que les problèmes liés à des biais de mesure faussaient en particulier les comparaisons interprovinciales.

Selon plusieurs études, les natifs habitants au Québec ont davantage tendance à être dans un état de faible revenu que les natifs habitants dans d'autres provinces canadiennes (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Palameta, 2004). Le tableau 9 offre les taux de faible revenu de cette population dans chaque province.

Tableau 9. Taux de faible revenu selon la province (en pourcentage)

	Québec	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario
1993 – 2001 ¹ *	16,9	15,2	13,2	-
En 2000 **	14,8	-	13,6	9,9

¹ en état de faible revenu pour au moins une année sur six durant la période d'étude

*Source : Palameta (2004)

**Source : Boudarbat et Boulet (2010)

Dans son étude sur l'évolution de la pauvreté au Québec durant la période de 1996 à 2006, et ce, par rapport aux vingt années précédentes, Cousineau (2009) examine l'effet de quatre facteurs, soit le revenu médian des familles, la croissance économique à travers la création d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux ainsi que les inégalités de revenu, sur la baisse du taux de pauvreté au Québec en comparaison avec d'autres provinces. L'auteur confirme que les quatre facteurs mentionnés ci-dessus jouent un rôle dans le déclin de la pauvreté dans toutes les provinces canadiennes, mais leurs impacts diffèrent entre le Québec et l'ensemble des autres provinces. D'abord, l'augmentation de 10 % du revenu médian des familles contribue à réduire la pauvreté de 1,7 point de pourcentage au Québec, comparativement à 0,8 point de pourcentage pour l'ensemble des autres provinces. Puis, la création de nouveaux emplois affecte moins le taux de pauvreté au Québec que dans l'ensemble des provinces canadiennes. Ensuite, l'augmentation des inégalités de revenus touche davantage

l'augmentation de la pauvreté au Québec que dans les autres provinces. Finalement, l'augmentation des transferts gouvernementaux de 10 % diminue de 0,7 point de pourcentage la pauvreté au Québec, comparativement à 0,5 point de pourcentage ailleurs au Canada.

Enfin, avant de conclure cette section, il est à propos de mentionner que le ministère de la Solidarité sociale du Québec prétend que les taux de faible revenu calculés selon le SFR surestiment la situation au Québec. Comme nous l'avons vu ultérieurement, plusieurs études (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Palameta, 2004 ; Cousineau, 2009) ont conclu que le Québec était la province la plus touchée par l'état de faible revenu. Par contre, la différence entre les taux de faible revenu (avant impôt pour l'ensemble des personnes) au Québec et en Ontario a diminué de 8,1 % à 1,4 % lorsqu'on a comparé les taux de faible revenu calculés selon les seuils de faible revenu « personnalisés » pour chacune des deux provinces en 1998 (Lanctôt et Fréchet, 2001). Les seuils de faible revenu « personnalisés » en effet sont des seuils dont le mode de calcul a été corrigé par Statistique Canada suite à la demande du ministère de Solidarité Sociale. Selon ces seuils, qui ont été publiés entre 1996 et 1998, on ne compare pas les provinces canadiennes selon la base canadienne, mais selon la base de chaque province : le Québec selon la base du Québec, l'Ontario selon la base de l'Ontario, etc.

iii. Âge

Chez la population native, l'âge de la personne touche considérablement la possibilité d'entrer dans un état de faible revenu. Comme le montre le tableau 10, les personnes âgées de 16 à 24 ans sont les plus exposées à une situation de faible revenu pour au moins un an entre 1993 et 2001. Cette probabilité diminue en fonction de l'augmentation de l'âge, d'où le fait que les personnes âgées de 65 ans et plus soient les moins vulnérables (Palameta, 2004).

Tableau 10. Pourcentage des natifs à faible revenu* selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Pourcentage
16 à 24 ans	20,0
25 à 34 ans	12,0
35 à 44 ans	8,0
65 ans et plus	4,0

* pour au moins un an

Source : Palameta (2004)

De même, l'examen de l'effet de l'âge sur l'état de faible revenu pendant plusieurs années présente en général les mêmes tendances. Toutes choses étant égales par ailleurs, les personnes âgées de 16 à 24 ans ont été les plus exposées à connaître un état de faible revenu pendant quatre ans ou plus entre 1993 et 1998. Comme le montre le tableau 11, le pourcentage a diminué en général avec l'âge, d'où le fait que les personnes âgées de 65 ans et plus ont été les moins exposées à l'état en question. La seule exception a trait aux groupes des personnes âgées de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans puisque leurs probabilités sont plus élevées que celles des plus jeunes (Morissette et Zhang, 2001).

Tableau 11. Pourcentage des natifs à faible revenu persistant selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Pourcentage*
16 à 24 ans	10,7
25 à 34 ans	7,9
35 à 44 ans	7,2
45 à 54 ans	7,4
55 à 64 ans	7,9
65 ans et plus	6,2

*pour 4 ans ou plus

Source : Morissette et Zhang (2001)

Quant à l'écart du faible revenu, Drolet et Morissette (1999) analysent le niveau de faible revenu chez les individus âgés de 16 ans et plus qui ont vécu au moins un an sous le SFR entre 1993 et 1996. Les auteurs ont trouvé qu'en général, l'écart de

faible revenu va en diminuant avec l'âge. La seule exception a trait au groupe des personnes âgées de 45 à 54 ans. En effet, par rapport au groupe de référence (25 à 34 ans), les personnes âgées de 65 ans et plus avaient un écart de faible revenu inférieur de 16 points de pourcentage. Les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans n'avaient pas un écart de faible revenu plus élevé que le groupe de référence. Par contre, les personnes âgées de 16 à 24 ans et de 45 à 54 ans avaient un écart supérieur d'environ 3 points de pourcentage et d'environ 4 points de pourcentage que le groupe de référence, respectivement.

iv. Appartenance à une minorité visible

Selon les résultats de plusieurs études (Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001), le fait pour les Canadiens de naissance d'appartenir à une minorité visible n'augmente pas la probabilité d'être dans un état de faible revenu. De plus, les membres d'une minorité visible sont moins vulnérables que les autres personnes nées au Canada, bien que la différence n'est pas statistiquement significative. Entre 1993 et 1998, 17 % des Canadiens de naissance appartenant à une minorité visible étaient en état de faible revenu pour au moins un an contre 22 % de ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible (Morissette et Zhang, 2001).

Quant à l'état de faible revenu plus persistant, Hatfield (2004) trouve que les 30 % des Canadiens de naissance appartenant à une minorité visible ne sont pas plus exposés au risque de se retrouver dans l'état en question que les autres Canadiens de naissance. L'écart de faible revenu n'était pas plus élevé entre 1993 et 1996 chez les minorités visibles que chez les autres Canadiens de naissance (Drolet et Morissette, 1999).

v. Composition de la famille

Selon le tableau 12, les familles monoparentales étaient les plus susceptibles de connaître un état de faible revenu durant au moins un an sur six entre 1993 et 2001, alors que les personnes mariées sans enfants étaient les moins susceptibles

(Palameta, 2004). Les mêmes tendances ont été observées pour l'état de faible revenu pendant quatre ans ou plus entre 1993 et 1998 (Morissette et Zhang (2001).

Tableau 12 : État de faible revenu chez les natifs selon la composition de la famille

Composition de la famille	État de faible revenu	
	<i>Au moins un an *</i>	<i>Durant plusieurs années **</i>
Famille monoparentale	38	23,3
Personnes hors familles	34,3	19,3
Personnes mariées sans enfants	9,1	2,7

* Source : Palameta (2004)

**Source : Morissette et Zhang (2001)

L'écart de faible revenu, quant à lui, n'était pas moins élevé pour les membres de famille monoparentale, par rapport aux personnes vivant en couple avec enfants entre 1993 et 1996. Toutefois, par rapport au même groupe de référence, les personnes vivant en couple sans enfants ont affiché un écart de faible revenu supérieur d'au moins cinq points de pourcentage (Drolet et Morissette, 1999).

vi. Statut d'étudiant

Selon l'étude de Morissette et Zhang (2001), les étudiants sont plus susceptibles de se trouver dans un état de faible revenu que les non étudiants. Parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans, 44 % de ceux qui ont fait des études pendant au moins une année entre 1993 et 1998 étaient en état de faible revenu pour au moins un an contre 24 % de leurs homologues non étudiants.

Pour ce qui est de l'état de faible revenu persistant, il semble que les étudiants sont légèrement plus exposés à vivre cet état que leurs homologues non étudiants (Morissette et Zhang, 2001). En effet, les personnes qui ont suivi des études pendant au moins une année entre 1993 et 1998 ont affiché un taux de faible revenu persistant (quatre ans ou plus) de 9 % comparativement à un taux de 7 % pour leurs homologues non étudiants. De plus, Hatfield (2004), en analysant l'état

de faible revenu persistant chez les étudiants postsecondaires à temps plein, affirme que les étudiants ne risquent pas de rester dans un état de faible revenu persistant lorsqu'ils terminent leurs études. L'auteur explique que le taux du faible revenu chez ce groupe est influencé par le fait que leurs deux sources de revenus, les prêts et bourses et le soutien des parents, ne sont pas considérées comme des revenus dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

vii. Niveau de scolarité

D'après les études de Palameta (2004) et Morissette et Zhang (2001), la scolarité constitue un facteur important pour éviter un état de faible revenu. Comme l'indique le tableau 13, plus le niveau de scolarité est élevé, plus la probabilité d'être dans un état de faible revenu est moindre.

Tableau 13. Pourcentage des natifs à faible revenu selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Pourcentage*
Moins que des études secondaires	26,8
Études secondaires terminées	20,0
Études postsecondaires (Partielles ou terminées)	20,0
Études universitaires	10,7

*pour au moins un an

Source : Morissette et Zhang (2001)

De même, à peu près toutes ces différences qualitatives subsistent lorsque l'on estime la probabilité d'être exposé au faible revenu pendant quatre ans ou plus. La seule exception a trait aux personnes qui avaient terminé leurs études postsecondaires chez qui le risque d'être exposé à cette situation est inférieur de 1,8 point de pourcentage par rapport aux personnes qui avaient terminé leurs études secondaires entre 1993 et 1998 (Morissette et Zhang, 2001).

L'écart du faible revenu, qui est un autre aspect important à analyser pour bien comprendre l'état de faible revenu, était supérieur de six points de pourcentage chez les diplômés universitaires par rapport aux personnes qui ont une scolarité

postsecondaire entre 1993 et 1996. Un résultat étonnant, selon Drolet et Morissette (1999), mais qui pourrait trouver son explication dans le fait que les personnes très scolarisées, qui sont d'ailleurs rarement dans un état de faible revenu, restent plus longtemps au chômage après la perte d'un emploi bien rémunéré. Les individus qui ont une scolarité secondaire (complète ou partielle) n'avaient pas un écart de faible revenu plus élevé que le groupe de référence.

1.4.4.2 Déterminants propres aux immigrants

Dans cette deuxième sous-section, nous analyserons le lien entre l'état de faible revenu et quelques caractéristiques personnelles de la population immigrante, suivant cet ordre : le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques, l'effet du sexe, l'effet de la province, la composition de la famille, le pays d'origine, l'âge, l'âge à l'immigration et la durée depuis l'immigration.

i. Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité de la population immigrante a évolué remarquablement avec le temps, surtout après l'année 1993 durant laquelle les procédures de sélection ont subi de nouvelles modifications mettant l'accent sur les niveaux de scolarité les plus élevés (Cousineau et Boudarbat, 2009).

En 2006, 58 % des hommes et 49 % des femmes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) immigrés récemment possédaient au moins un baccalauréat contre 19 % des hommes et 23 % des femmes du même groupe d'âge nés au Canada. La hausse du niveau de scolarité, depuis 1991, a été beaucoup plus importante chez les nouveaux arrivants que chez les personnes nées au Canada (Galarneau et Morissette, 2008). Néanmoins, la situation économique des immigrants ne s'est pas améliorée au gré de l'augmentation du niveau de scolarité, tandis que les Canadiens de naissance bénéficient toujours d'une meilleure situation économique avec un niveau de scolarité plus élevée (Zietsma, 2007). Ainsi, l'élévation du niveau

de scolarité n'a pas empêché l'augmentation du taux de faible revenu chez les immigrants.

La comparaison de deux populations immigrantes et natives nous montre que l'écart entre les taux de faible revenu de ces deux populations est plus important chez les personnes les plus scolarisées. En comparant les taux relatifs (comparativement aux Canadiens de naissance) de faible revenu des immigrants diplômés et des immigrants moins instruits, Picot et Hou (2003) ont trouvé qu'en 2000, les nouveaux immigrants âgés de 25 à 40 ans et peu instruits affichaient un taux 1,7 fois plus élevé que leurs homologues natifs, tandis que les nouveaux immigrants de la même tranche d'âge, mais titulaires d'un diplôme universitaire affichaient un taux 4,4 fois plus élevé que leurs homologues natifs. En outre, au sujet de l'évolution de la situation, les auteurs ont constaté que l'écart, vis-à-vis les natifs, était comparable en 1980 entre les immigrants diplômés et non diplômés. Donc, les taux relatifs (comparativement aux Canadiens de naissance) de faible revenu ne variaient pas entre les immigrants selon le niveau de scolarité il y a trois décennies.

Le taux absolu du faible revenu, quant à lui, reste plus faible chez les nouveaux immigrants diplômés que chez leurs homologues moins instruits. Pourtant, selon le tableau 14, ce taux a augmenté chez les immigrants récents (1 an ou moins) titulaires d'un diplôme universitaire entre 1992 et 2000, alors qu'il a diminué chez les autres groupes aux caractéristiques semblables, mais moins instruits (Picot, Hou et Coulombe, 2007). Entre 2001 et 2004, le taux de faible revenu a augmenté de 4,6 points de pourcentage chez les titulaires d'un diplôme universitaire par rapport à une augmentation de 2,4 points et 2,2 points de pourcentage chez les deux autres groupes de comparaison (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Tableau 14. Taux de faible revenu chez les immigrants¹ selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	1992	1997	2000	2001	2004
12 ans ou moins de scolarité	48,2	57,6	46,4	46,7	48,9
Écoles de métiers, collège, études universitaires partielles	39,4	47,3	37,3	37,3	39,7
Diplôme universitaire	32,9	45,6	35,4	34,9	39,5

¹ arrivés depuis 1 an

*Source : Picot, Hou et Coulombe (2007)

Donc, comme Picot et Hou (2003) le soulignent, la détention d'un diplôme n'empêche pas l'augmentation de la probabilité de se retrouver dans un état de faible revenu.

ii. Connaissances linguistiques

Parmi les changements les plus spectaculaires qui sont survenus au sein de la population immigrante au cours des dernières décennies, nous trouvons l'augmentation de la proportion des immigrants qui parle une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. En fait, 81 % des immigrants arrivés au pays depuis cinq ans ou moins du recensement de 2006 avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Ainsi, le pourcentage des immigrants qui parlent une langue non officielle le plus souvent à la maison a plus que doublé depuis les années 1970. En 2006, un Canadien sur huit parlait une langue non officielle à la maison, soit environ 12 % de l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2007).

Ce changement, comme le soulignent Picot et Hou (2003), pourrait faire croître la possibilité d'être dans une situation de faible revenu. D'ailleurs, les auteurs, en comparant des groupes d'immigrants et des natifs parlant à la maison une langue officielle, constatent que même ce groupe d'immigrants a vu son taux de faible revenu augmenter. En effet, le taux de faible revenu chez les nouveaux immigrants appartenant à ce groupe, âgés de 25 ans et plus et possédant un diplôme

universitaire, a grimpé de 12,0 % en 1980 à 21,3 % en 2000. Tandis que le taux chez leurs homologues Canadiens de naissance a diminué de 6,2 % en 1980 à 5,8 % en 2000. Les femmes aux caractéristiques semblables affichent les mêmes tendances.

Cette divergence entre les taux du faible revenu des personnes nées au Canada et des immigrants se répercute sur l'écart entre ces deux groupes. En effet, le taux relatif (comparativement aux natifs) de faible revenu chez le groupe des immigrants parlant une langue officielle à la maison, âgés de 25 et plus, et possédant un diplôme universitaire était 2,2 fois plus élevé que celui de leurs homologues nés au Canada en 1980, alors qu'en 2000, il est devenu 4,7 fois plus élevé (Picot et Hou, 2003).

iii. Effet du sexe

L'effet du sexe sur l'état de faible revenu est comparable chez les deux populations natives et immigrantes où les femmes sont les plus susceptibles d'avoir un faible revenu pendant au moins une année (Palameta, 2004). Toutefois, la vraisemblance est d'environ deux fois supérieure chez les nouveaux immigrants que chez les Canadiens de naissance. Entre 1993 et 2001, 11,2 % de Canadiennes de naissance était dans un état de faible revenu pour au moins un an sur six, comparativement à 34,3 % des femmes immigrantes (Palameta, 2004).

L'étude de l'état de faible revenu selon le sexe et le niveau de scolarité chez les nouveaux immigrants révèle que, parmi les personnes âgées de plus de 25 ans, seules les femmes possédant un diplôme universitaire ont enregistré un taux légèrement moins élevé que leurs homologues hommes entre 1980 et 2000 (Picot et Hou, 2003). Alors que dans tous les autres groupes, soit les moins instruits (pas de diplôme d'études secondaires), les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les titulaires de certaines études postsecondaires, les femmes ont enregistré un taux de faible revenu légèrement plus élevé.

Tableau 15. Taux de faible revenu chez les immigrants selon le sexe et le niveau de scolarité (en pourcentage)

Année	Homme	Femme
1980		
Études universitaires	14,9	14,6
Certaines études postsecondaires	16,8	18,9
Études secondaires	21,5	22,7
Pas de diplômes d'études secondaires	28,9	29,8
2000		
Études universitaires	28,4	26,4
Certaines études postsecondaires	32,6	34,3
Études secondaires	37,2	38,9
Pas de diplômes d'études secondaires	35,4	37,5

Source : Picot et Hou (2003)

Par ailleurs, en 2000, la différence était remarquable entre les femmes immigrantes diplômées et leurs homologues natives. Le taux de faible revenu de ce dernier groupe était de 5,6 %, alors qu'il était de 26,4 % chez les femmes immigrantes.

iv. Effet de la province

À partir des données des recensements, Boudarbat et Boulet (2007) comparent l'évolution des salaires d'entrée des immigrants dans trois provinces : Québec, Ontario et Colombie-Britannique. Les auteurs concluent que les salaires des immigrants à l'entrée sur le marché du travail se sont détériorés entre les années 1960 et les années 1990 dans les trois provinces étudiées. Toutefois, chez les immigrants masculins, la détérioration était plus prononcée en Colombie-Britannique qu'au Québec et en Ontario. En effet, l'écart de salaires à l'entrée sur le marché du travail entre les immigrants arrivés durant les années 1990 et ceux arrivés durant les années 1960 était de 31,2 % en Colombie-Britannique en faveur de la cohorte des années 1960, tandis qu'il était de 27,1 % au Québec et de 18 % en Ontario.

De plus, les auteurs ont trouvé que la région d'origine avait un effet constant sur la moyenne des salaires dans les trois provinces à l'étude. Par rapport au groupe de référence composé des immigrants masculins originaires des États-Unis et du Royaume-Uni, ceux originaires de l'Afrique ont affiché des salaires moins élevés de 14,7 % au Québec et de 14,8 % en Ontario, alors que ceux originaires des Amériques ont affiché des salaires moins élevés de 14,7 % au Québec et de 12,6 % en Ontario. Enfin, les immigrants originaires de l'Asie ont affiché des salaires moins élevés de 8,3 % en Ontario et de 6,2 % en Colombie-Britannique.

Pour ce qui est de l'état de faible revenu, l'étude de Boudarbat et Boulet (2010), ainsi que celle de Palameta (2004), montrent que les immigrants au Québec sont plus exposés à vivre en état de faible revenu que les immigrants habitant dans d'autres provinces canadiennes. Selon le tableau 16, les immigrants habitant au Québec ont affiché le taux le plus élevé, alors que ceux résidant en Alberta ont affiché le taux le moins élevé. Toutefois, il est pertinent de rappeler que ces taux sont calculés selon le seuil de faible revenu (SFR) national et qu'il ne tient pas compte des différences de niveau de vie entre les provinces.

Tableau 16 : Taux de faible revenu chez les immigrants selon la province (en pourcentage)

	Québec	Colombie-Britannique	Alberta	Ontario
1993 – 2001 ¹ *	45,8	39,7	42,6	-
En 2000 **	31	23,2	-	18,6

¹ pour au moins une année

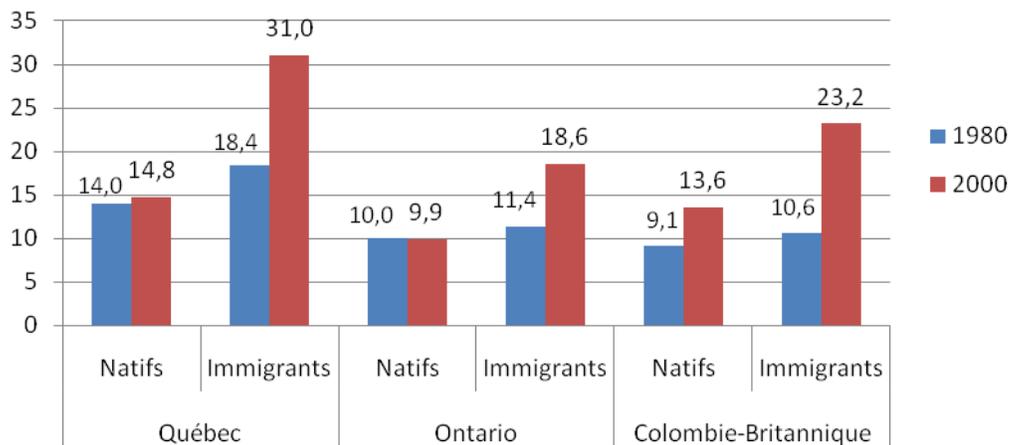
*Source : Palameta (2004)

**Source : Boudarbat et Boulet (2010)

De même, la comparaison des taux relatifs (par rapport aux natifs) de faible revenu chez les immigrants dans trois provinces : Québec, Colombie-Britannique et Ontario, entre 1980 et 2000, montre que ces taux ont subi une croissance dans ces trois provinces, mais que cette croissance était plus considérable au Québec et en

Colombie-Britannique qu'en Ontario. Comme l'illustre le graphique 1, au Québec, les Canadiens de naissance affichaient un taux inférieur de 4,4 points de pourcentage à celui des immigrants en 1980, alors que cet écart est devenu de 16,2 points de pourcentage en 2000. En Colombie-Britannique, l'écart a augmenté de 1,5 point de pourcentage en 1980, à 9,6 points de pourcentage en 2000 en défaveur des immigrants. Finalement, en Ontario, les 1,4 points de pourcentage d'écart en 1980 ont augmenté jusqu'à 8,7 points de pourcentage en 2000 (Bouarbat et Boulet, 2010).

Graphique 1. Évolution du taux de faible revenu entre 1980 et 2000



Source : Bouarbat et Boulet (2010)

En prenant la direction inverse, Pico et Hou (2003) examinent l'effet de la variation du taux de faible revenu chez les immigrants sur le taux agrégé, soit pour le Canada, pour une région ou pour une ville. Leur première remarque c'est que, parmi les groupes à haut risque de vivre dans un état de faible revenu au Canada, seuls les immigrants ont une taille assez grande pour avoir un effet important sur le taux agrégé de faible revenu. Ainsi, le taux de faible revenu chez les immigrants, et qui est en hausse, augmente le taux agrégé de faible revenu. Au niveau des provinces dans lesquelles les immigrants représentent une proportion assez

importante de la population, l'augmentation du taux de faible revenu chez le groupe d'immigrants était le principal facteur de l'augmentation du taux agrégé provincial, cela était-il le cas au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

v. Composition de la famille

D'après les études de Picot et Hou (2003) et Palameta (2004) la structure familiale affecte considérablement la probabilité d'être dans un état de faible revenu. Selon le tableau 17, les familles monoparentales sont les plus affectées par l'état de faible revenu alors que les personnes en couple sans enfants sont les moins touchées par cet état.

Tableau 17. Taux de faible revenu chez les immigrants selon la composition de la famille (en pourcentage)

Composition de la famille	En 2000*	Au moins une année sur six entre 1993 et 2001**
Familles monoparentales	73,0	71,7
Personnes célibataires	49,5	68,4
Personnes en couple avec enfants	35,0	-
Personnes en couple sans enfants	26,8	29,3

* Source : Picot et Hou (2003)

**Source : Palameta (2004)

La situation familiale influence aussi la probabilité de connaître un état de faible revenu chronique ou persistant défini comme une situation de faible revenu à plusieurs reprises durant une période donnée. Picot, Hou et Coulombe (2007) analysent le cas des nouveaux immigrants de la cohorte de 2000 pour conclure que les parents seuls sont plus susceptibles de se trouver en situation de faible revenu chronique que les autres groupes avec un taux de 43,5 %. Les couples avec enfants, à égalité avec les familles monoparentales, affichaient un taux de faible revenu chronique de 17,3 %. Finalement, les couples sans enfants sont les moins susceptibles de se trouver en situation de faible revenu chronique avec un taux de 11,2 %.

vi. Pays d'origine

L'effet de l'évolution de la structure des pays d'origine des immigrants des pays « traditionnels » (Europe du Nord, de l'Ouest ou du Sud, et Amérique du Nord) vers les pays « non traditionnels » fit l'objet de plusieurs études au Canada.

À la lumière des données des recensements effectués entre 1981 et 2001, Aydemir et Skuterud (2004) expliquent la détérioration des gains au niveau d'entrée des immigrants. Les auteurs affirment que le changement de régions d'origine, combiné aux compétences linguistiques, n'explique pas plus que le tiers de cette détérioration constante des gains. Toutefois, le changement de régions d'origine se répercute davantage sur la réduction des gains que les compétences linguistiques.

À l'opposé, dans une étude antérieure, McDonald et Worswick (1998) concluent que ce sont les conditions macroéconomiques qui affectent le plus l'assimilation des gains des immigrants vis-à-vis les personnes nées au Canada et non pas l'évolution des caractéristiques des immigrants elles-mêmes (incluant le changement des pays d'origine).

Néanmoins, l'état de faible revenu touche principalement les immigrants originaires des pays non traditionnels. Cependant, les autres faits qui ont été observés ont rendu la situation moins compréhensible. Selon les résultats de l'étude de Picot et Hou (2003), en 2000, les nouveaux immigrants arrivés de nouvelles régions d'origine comme l'Asie de l'Est (Chine, Corée, Japon, Hong Kong) ou de l'Ouest (Iran, Irak, Liban, Afghanistan, etc.) affichaient un taux de faible revenu supérieur à la moyenne, à savoir respectivement 45,1 % et 51,7 %. Tandis que les autres immigrants provenant de d'autres nouvelles régions telles que l'Europe de l'Est et l'Asie du Sud (Inde, Sri Lanka, Pakistan), affichaient des taux inférieurs à la moyenne soit 27,4 % et 31,8 %, respectivement.

Toutefois, en tenant compte de l'effet des autres caractéristiques (âge, niveau de scolarité, type de famille, langue) des nouveaux immigrants, les auteurs concluent à une augmentation significative des taux de faible revenu pour les régions de l'Asie de l'Est, de l'Ouest et du Sud, de l'Afrique et de l'Europe du Sud, et moins

significatives pour l'Europe de l'Est. Alors que les immigrants originaires de l'Asie du Sud-Est ou de l'Europe de l'Ouest ont connu une diminution significative de leurs taux de faible revenu. La situation demeurerait constante pour les régions de l'Amérique du Nord, les Caraïbes, l'Amérique du Sud et Centrale, l'Europe du Nord et l'Océanie. En 2000, les immigrants arrivés de l'Asie de l'Ouest affichaient le taux le plus élevé soit 51,7 %, suivis par les immigrants arrivés de l'Afrique avec un taux de 45,8 %. À l'autre extrémité de l'échelle, les immigrants originaires de l'Europe du Nord et de l'Amérique du Nord enregistraient les taux les moins élevés, soit respectivement 12,5 % et 15,1 %.

En ce qui concerne la situation de faible revenu chronique, mesurée sur une période de cinq ans et durant laquelle une personne peut connaître un état de faible revenu à plusieurs reprises, elle est plus fréquente chez les immigrants originaires de l'Afrique et de l'Asie de l'Est. Pour la cohorte de 2000, le taux chez ceux-ci était entre 19 % et 24 %. Alors qu'il était de 8 % pour les immigrants provenant d'Amérique du Nord ou d'Europe (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

vii. Âge

En premier lieu, le tableau 18 révèle que, au niveau des nouveaux immigrants (arrivés depuis cinq ans ou moins), ceux appartenant au groupe d'âge de 30 à 39 ans ont été les moins susceptibles de connaître un état de faible revenu parmi la population âgée de 20 ans ou plus en 2000, alors que ceux appartenant au groupe d'âge de 50 à 59 ont été les plus exposés (Picot et Hou, 2003).

Tableau 18. Taux de faible revenu chez les immigrants selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Taux
10 à 19 ans	44,1
20 à 29 ans	33,1
30 à 39 ans	30,9
40 à 49 ans	36,4
50 à 59 ans	33,9

Source : Picot et Hou (2003)

En deuxième lieu, en ce qui concerne les immigrants de moyenne date (arrivés depuis 7 à 16 ans), Palameta (2004) conclut que la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu durant au moins un an entre 1993 et 2001 était plus élevée chez les immigrants âgés de 16 à 24 ans. Cette probabilité diminue pour ceux âgés de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans. Par contre, par rapport au groupe âgé de 35 à 44 ans, la probabilité augmente chez les immigrants âgés de 65 ans et plus.

Pour ce qui est des immigrants âgés, Picot, Lu et Hou (2009) ont conclu que, parmi tout autre groupe de la population immigrante, seul ce groupe a connu un recul du taux de faible revenu durant le dernier quart du vingtième siècle. En fait, le taux de faible revenu des immigrants âgés de 65 ans et plus a baissé de 34 % en 1980 à 17 % en 2005. En prenant en considération que les transferts gouvernementaux ont peu d'influence sur l'état économique de ce groupe d'âge, les auteurs ont attribué cette diminution à l'accroissement des familles multi-générationnelles dans lesquelles un membre de la famille plus jeune travaille, et non pas à l'amélioration de la situation de ces immigrants âgés eux-mêmes sur le marché du travail.

Le moindre effet que les transferts sociaux ont sur la diminution des taux de faible revenu pour ce groupe d'immigrants, que pour les personnes nées au Canada, pourrait expliquer l'augmentation de leurs taux relatifs (par rapport aux Canadiens de naissance) de faible revenu malgré la diminution de l'état de faible revenu chez eux. En effet, leurs taux relatifs (par rapport aux personnes de même âge nées au Canada) ont augmenté de 1,2 fois celui de leurs homologues canadiens en 1980 à 1,3 fois en 2005 (Picot, Lu et Hou, 2009).

Quant aux enfants immigrants âgés de 0 à 17 ans, ils ont connu une croissance considérable du taux de faible revenu où il est passé de 16,5 % en 1980 à 27,4 % en 2005 (Picot, Lu et Hou, 2009). Par rapport aux natifs de même tranche d'âge, ce groupe d'immigrant avait un taux relatif de 1,9 fois plus élevé en 2005. Autrement dit, le taux de faible revenu était 90 % plus élevé chez ce groupe des immigrants que chez leurs homologues natifs.

viii. Âge à l'immigration

La comparaison de la situation de faible revenu chez les immigrants, peu importe s'ils sont établis au pays depuis 10 ans ou moins ou sont arrivés depuis un an, avec la situation de faible revenu chez les Canadiens de naissance, montre que le groupe âgé de 20 à 29 ans à l'établissement affiche le taux relatif (par rapport aux Canadiens de naissance) le moins élevé. En effet, au niveau du groupe arrivé depuis 10 ans ou moins, ceux établis au Canada à l'âge de 20 à 29 ans affichaient un taux relatif de faible de revenu de 1,7 fois plus supérieur que leurs homologues natifs en 2004. Par contre, les immigrants établis à l'âge de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans affichaient des taux relatifs de faible revenu de 1,8 fois et de 2,3 fois plus supérieur que leurs homologues natifs, respectivement. Les immigrants établis au pays à l'âge de 50 ans et plus affichaient le taux relatif le plus élevé avec 4,8 fois de plus que leurs homologues natifs (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Pour ce qui est des taux réels de faible revenu, le tableau 19 laisse entrevoir les mêmes tendances enregistrées par les taux relatifs. En effet, ceux arrivés à l'âge de 20 à 29 ans sont les moins exposés au risque d'être dans un état de faible revenu, tandis que ceux arrivés à l'âge de 50 ans et plus sont les plus exposés au risque d'être dans un tel état (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Tableau 19. Taux de faible revenu* selon l'âge à l'immigration

Groupe d'âge	Au Canada 1 an	Immigration 10 ans ou moins
20 à 29 ans	34,7	31,2
30 à 39 ans	38,9	27,8
40 à 49 ans	43,9	29,3
50 ans et plus	65,2	49,2

*en 2004

Source : Picot, Hou et Coulombe (2007)

En ce qui concerne le taux de faible revenu chronique, qui nous permet d'évaluer l'expérience cumulative du faible revenu d'une personne pour une période

de cinq ans, il s'avère que la probabilité d'entrer dans un tel état de faible revenu est plus forte chez les immigrants arrivés au pays après l'âge jeune. En 2000, les immigrants arrivés au Canada à l'âge de 20 à 29 ans ont enregistré le taux le moins élevé avec un pourcentage de 14 %. Cette proportion augmente en fonction de l'âge pour s'établir à 27 % chez ceux âgés de plus que 50 ans au moment de l'établissement (Picot, Hou et Coulombe, 2007).

En somme, il semble que l'établissement au pays en bas âge diminue la probabilité d'être dans un état de faible revenu. Selon Corak (2008), parmi les raisons qui expliquent les meilleurs résultats économiques des jeunes immigrants, il y aurait l'établissement au Canada à un jeune âge. Cela signifierait, d'une part, la possibilité d'un passage par le système d'éducation locale et la possibilité d'amélioration de leurs compétences linguistiques, et d'autre part, une expérience professionnelle étrangère moins importante, ce qui évite la longue démarche de la reconnaissance des acquis à l'étranger.

ix. Durée depuis l'immigration

La période de résidence des immigrants au Canada est également un déterminant de leur situation économique. L'accumulation des années au pays les aide notamment à former des réseaux sociaux, à connaître les normes sociales et professionnelles et à maîtriser les langues officielles. Par conséquent, leurs gains de travail s'améliorent et les écarts entre eux et les Canadiens de naissance diminuent (Zietsma, 2007). Ainsi, ils seront moins représentés dans la population à faible revenu.

Selon le tableau 20, les immigrants arrivés récemment (5 ans ou moins) affichent toujours le taux de faible revenu le plus élevé. Ce taux diminue à mesure que le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée augmente. En effet, le groupe installé au pays il y a plus que 20 ans est le moins touchés par l'état de faible revenu. Cependant, ce dernier groupe (plus de 20 ans) est le seul qui a connu une amélioration de leur situation avec une diminution de 5 points de pourcentage du taux de faible revenu entre 1980 et 2005 (Picot, Lu et Hou, 2009).

Tableau 20. Taux de faible revenu selon la durée depuis l'immigration (en pourcentage)

Nombre d'années depuis l'immigration	Taux de faible revenu après transfert et avant impôt	
	1980	2005
5 ans ou moins	24,6	36,0
6 à 10 ans	18,7	28,0
11 à 15 ans	14,4	25,8
16 à 20 ans	14,7	21,5
Plus de 20 ans	16,7	13,3

Source : Picot, Lu et Hou (2009)

Ces résultats sont en droite ligne avec ceux obtenus par Picot et Hou (2003) qui concluent à leur tour que malgré le déclin de l'état de faible revenu chez les immigrants en fonction du nombre d'années passées au Canada, seuls les immigrants arrivés depuis plus de 20 ans n'étaient pas touchés par la détérioration de la situation entre 1980 et 2000. Les auteurs ajoutent que l'assimilation du taux de faible revenu entre les nouveaux arrivants et leurs homologues plus anciens ne varie pas seulement avec le nombre d'années depuis l'arrivée. Ils expliquent que l'écart au moment de l'établissement joue un rôle important : plus il est élevé au moment de l'établissement, plus la diminution est rapide.

1.5. Synthèse de l'état des connaissances et retour sur les approches théoriques

1.5.1. Synthèse de l'état des connaissances

Après avoir examiné la littérature existante sur l'état de faible revenu au Canada, nous pouvons constater que plusieurs travaux se sont penchés sur la question, soit chez la population native et soit chez la population immigrante. Toutefois, aucune étude n'a été consacrée sur l'influence modératrice du statut d'immigration sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants. D'où la pertinence de notre projet de recherche.

La revue de littérature effectuée nous permet de dégager deux constats majeurs sur l'état de faible revenu au Canada.

Premièrement, la tendance de l'état de faible revenu chez les natifs diverge de celle de l'état de faible revenu chez les immigrants. Alors que les Canadiens de naissance sont de moins en moins affectés par un tel état, les immigrants, quant à eux, sont aujourd'hui, davantage affectés par l'état de faible revenu qu'auparavant. De plus, parmi les immigrants, ceux étant originaires des pays non traditionnels semblent les plus exposés à l'état en question.

Deuxièmement, l'effet de certains déterminants de l'état de faible revenu est plus prononcé dans le cas de la population native. Par exemple, le fait d'être plus âgé ou de posséder un diplôme universitaire diminue considérablement la probabilité d'être dans un état de faible revenu et ce, seulement chez les natifs. Le tableau suivant résume le lien entre tous les déterminants de l'état de faible revenu et chaque population.

Tableau 21. Déterminants de l'état de faible revenu

Déterminants	Natifs	Immigrants
Sexe	Les femmes sont légèrement plus touchées par l'état de faible revenu <i>(Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999)</i>	Les femmes sont plus touchées par l'état de faible revenu <i>(Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003)</i>
Province	Les natifs habitant au Québec sont plus touchés que ceux habitant dans les autres provinces. <i>(Boudarbat et Boulet, 2010 ; Cousineau, 2009 ; Palameta, 2004)</i>	Les immigrants habitant au Québec sont plus touchés que ceux habitant dans les autres provinces. <i>(Boudarbat et Boulet, 2010 ; Palameta, 2004)</i>
Âge	La probabilité de se trouver dans un état de faible revenu va en diminuant avec l'âge. <i>(Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999)</i>	La probabilité de se trouver dans un état de faible revenu reste élevée même à un âge plus avancé. <i>(Picot et al., 2009 ; Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003)</i>
Appartenance à une minorité visible	L'appartenance à une minorité visible n'augmente pas la probabilité d'être dans un état de faible revenu. <i>(Hatfield, 2004 ; Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001)</i>	L'appartenance à une minorité visible augmente la probabilité d'être dans un état de faible revenu. <i>(Palameta, 2004)</i>
Composition de la famille	Les personnes vivant en couple sont les moins touchées par l'état de faible revenu. <i>(Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999)</i>	Les personnes vivant en couple sont les moins touchées par l'état de faible revenu. <i>(Picot et al., 2007 ; Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003)</i>
Statut d'étudiant	Les étudiants sont plus touchés par l'état de faible revenu. <i>(Hatfield, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001)</i>	_____

Tableau 21. (Suite)

Déterminants	Natifs	Immigrants
Niveau de scolarité	Un niveau de scolarité plus élevé diminue considérablement la probabilité d'être dans un état de faible revenu. <i>(Hatfield, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001)</i>	La probabilité d'être dans un état de faible revenu reste élevée même avec un niveau de scolarité plus élevé. <i>(Picot et al., 2007 ; Picot et Hou, 2003)</i>
Connaissances Linguistiques	_____	La maîtrise d'une ou des deux langues officielles n'empêche pas l'augmentation du taux de faible revenu. <i>(Picot et Hou, 2003)</i>
Pays d'origine	_____	Les immigrants originaires des pays non traditionnels sont considérablement plus touchés par l'état de faible revenu. <i>(Picot et al., 2007 ; Picot et Hou, 2003)</i>
Âge à l'immigration	_____	L'établissement au pays avant l'âge adulte diminue la probabilité de se trouver en état de faible revenu. <i>(Picot et al., 2007)</i>
Durée depuis l'immigration	_____	Les nouveaux immigrants sont plus touchés par l'état de faible revenu. <i>(Picot et al., 2009 ; Picot et Hou, 2003)</i>

Nous clôturons cette section de synthèse par un retour sur les approches théoriques abordées au début de notre projet de recherche.

1.5.2. Retour sur les approches théoriques

Rappelons que nous avons abordé les trois théories suivantes : la théorie du capital humain, la théorie de la segmentation du marché du travail et la théorie de la discrimination systémique. L'objectif de cette section est de vérifier la validité des hypothèses avancées par chacune des théories dans le cas des immigrants au Canada. Toutefois, ces théories portent essentiellement sur le faible revenu d'emploi, ce qui ne permet pas d'expliquer l'état de faible revenu chez ceux qui ne sont pas en emploi.

Il importe de mentionner également que les immigrants arrivés au pays, tout en possédant un bagage de compétences et d'habiletés, font face aux nombreuses barrières qui entravent l'investissement de ce bagage. Ces barrières amènent les immigrants, conscients de l'importance du travail, à sacrifier la qualité de leur emploi pour intégrer le marché du travail canadien et s'assurer ainsi d'avoir un emploi stable. En effet, les emplois qu'ils occupent ne correspondent pas toujours à leur capital humain et, par conséquent, leurs gains d'emploi peuvent en souffrir. Ainsi, la possibilité chez cette population de vivre en état de faible revenu est plus grande.

1.5.2.1. Théorie du capital humain

La confrontation des hypothèses de la théorie du capital humain à la réalité économique des immigrants au Canada montre, d'une part, les limites de cette théorie, et d'autre part, qu'elle s'applique davantage sur la population native.

Selon la littérature existante sur la situation économique des immigrants, le capital humain de cette population n'a pas amené à une meilleure intégration économique.

Dans leur étude sur la transférabilité internationale du capital humain des immigrants aux États-Unis, Chiswick et Miller (2007) montrent que l'effet du capital humain sur la situation économique présente des différences entre les deux

populations immigrante et native. En effet, le salaire des immigrants originaires des pays en voie de développement ne varie que modestement selon l'expérience professionnelle acquise à l'étranger et l'effet de la scolarité sur le revenu est bien moindre chez les immigrants que chez les natifs. Les auteurs expliquent que, dû aux problèmes de transférabilité internationale du capital humain, un fossé existe entre la scolarité acquise au pays d'origine et la scolarité reconnue sur le marché du travail du pays d'accueil : une année de scolarité pour un immigrant ne vaut pas nécessairement une année de scolarité pour un natif.

Au Canada, la population immigrante rencontre les mêmes difficultés au niveau de la transférabilité du capital humain pré-immigration. Comme Houle et Yssaad (2010) le mentionnent, le capital humain acquis à l'étranger par les immigrants est sous-utilisé sur le marché du travail canadien à cause de la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquis à l'étranger. Les résultats de leur étude laissent entendre que seulement un peu plus du quart des immigrants arrivés au pays en 2001 ont obtenu la reconnaissance de leurs diplômes après quatre ans et deux personnes sur cinq parmi les immigrants de cette cohorte ont reçu la reconnaissance de leur expérience de travail après la même période. En outre, la reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger par les immigrants qui ont suivi une formation dans des domaines qui conduisent à des professions réglementées comme le génie, la médecine, les soins infirmiers ou l'enseignement est plus difficile à obtenir (Zietsma, 2010). En 2006, seulement 24 % des immigrants exerçaient la profession réglementée pour laquelle ils avaient reçu une formation, contre 62 % des personnes nées au Canada. Cette attitude consistant à défendre les intérêts de son groupe social révèle l'existence d'une doctrine corporatiste au niveau de la société canadienne. La non-reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger pourrait être une forme de contrôle pour que les personnes nées au Canada puissent bénéficier davantage que les immigrants de la situation économique.

Pour ce qui est des inégalités salariales entre les immigrants et les Canadiens de naissance, la théorie du capital humain soutient que la situation défavorisée sur

le marché du travail d'un groupe minoritaire ne persiste pas. La demande accrue de la main-d'œuvre appartenant au groupe défavorisé de la part des employeurs qui encouragent la diversité va mener à une amélioration des conditions salariales de cette population. Toutefois, la surreprésentation de la population immigrante dans des emplois caractérisés par les bas salaires et l'instabilité (Gilmore, 2009, Ostrovsky, 2008) n'a pas mené à une augmentation de la demande de la main-d'œuvre immigrante comme en fait foi la théorie du capital humain.

Au sujet de la surqualification, une proportion plus forte d'immigrants est surqualifiée sur le marché du travail par rapport aux natifs. En 2008, 42,1 % des immigrants âgés de 25 à 54 ans étaient surqualifiés sur le marché du travail, tandis que 28,1 % de leurs homologues natifs avaient un niveau de scolarité plus élevé que ce qui était normalement exigé pour leur emploi (Gilmore, 2009). Bien que la surqualification soit plus répandue chez les nouveaux immigrants arrivés depuis cinq ans ou moins, la proportion des immigrants surqualifiés est plus forte que celle des natifs, peu importe la période d'établissement. Ce qui suggère que la surqualification ne constitue pas toujours une situation transitoire à laquelle les immigrants font face au début de la période d'établissement au Canada.

En somme, ces difficultés concernant la reconnaissance des titres et de l'expérience acquis à l'étranger pourraient expliquer l'augmentation de la prévalence du faible revenu chez les immigrants. En fait, l'investissement fait à l'étranger en termes de scolarité ou d'emploi a peu d'effet sur le revenu de cette population. Par conséquent, les revenus qu'ils peuvent obtenir sur le marché sont indépendants de leur capital humain. Ainsi, l'état de faible revenu prend de l'ampleur malgré les modifications majeures apportées au niveau des politiques d'immigration.

Toutefois, dans le but de déterminer l'effet de la barrière de reconnaissance des diplômes étrangers sur les résultats économiques des immigrants, Boulet et Boudarbat (2010) examinent l'accès à l'emploi et la qualité d'emploi des immigrants qui ont obtenu un diplôme canadien. Leurs résultats suggèrent que les immigrants arrivés à l'âge adulte (18 ans ou plus) restent désavantagés sur le marché du travail

par rapport aux Canadiens de naissance, même après l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires canadien. Pourtant, la situation des immigrants arrivés avant l'âge adulte est moins préoccupante étant donné leur meilleure intégration sur le marché du travail. Ces conclusions laissent la porte ouverte à d'autres explications des causes possibles de la situation économique désavantageuse des immigrants et de l'augmentation de la prévalence du faible revenu chez cette population.

1.5.2.2 Théorie de la segmentation du marché du travail

Pour ce qui est de la théorie de la segmentation du marché du travail, il semble que les critères de l'accès à l'un ou l'autre des deux marchés varient fortement entre les deux populations immigrante et native. Chez cette dernière, le niveau de scolarité, la formation et l'expérience professionnelle, ou en d'autres termes, le capital humain, joue un rôle décisif. Les individus scolarisés et ayant une expérience professionnelle sont plus représentés dans le secteur primaire, tandis que les moins scolarisés sont davantage « coincés » dans le secteur secondaire. Les Canadiens de naissance sont donc plus représentés dans le segment primaire et, par conséquent, ils jouissent d'une meilleure mobilité professionnelle et d'un accès plus facile à la formation. Les employeurs, dans ce segment, offrent une relative stabilité d'emploi qui comporte plusieurs avantages : salaires élevés, primes, sécurité d'emploi, etc. (Chicha, 1989 : 53-54). Cependant, ces critères se distinguent de ceux chez la population immigrante. Bonacich (1979) et Wilson et Portes (1980) ont analysé la segmentation du marché américain en fonction de l'ethnicité (Wanner, 1998). D'après Bonacich, ce dernier facteur joue un rôle crucial dans l'accès au marché primaire ou secondaire. Wilson et Portes, pour leur part, confirment le lien entre l'ethnicité et l'accès à l'emploi et ajoutent que l'accès limité au marché primaire de certaines ethnicités augmente le nombre des travailleurs autonomes au sein de ces groupes.

À l'échelle du Canada, les immigrants sont concentrés majoritairement dans le marché secondaire où l'instabilité règne : des emplois précaires, des formations minimales et un taux de roulement élevé (Chicha, 1989 : p. 55). Les préjugés de la part du groupe majoritaire et leur désir d'exclure les groupes minoritaires limitent l'accès de ces derniers au marché primaire (Cité par Benjamin et al., 2002).

Cette concentration des immigrants dans le marché secondaire nuit à leur situation économique générale, et provoque l'état de faible revenu. Comme Zietsma (2007) le souligne, le marché canadien était, en 2006, dans sa meilleure situation depuis trois décennies et la situation économique de la population canadienne de naissance a connu une amélioration. Néanmoins, les résultats économiques des immigrants, durant la même année, n'ont pas connu une grande progression à cause de la qualité des emplois qu'ils occupent. En d'autres termes, les difficultés rencontrées au niveau de la pénétration du marché primaire se répercutent sur les résultats économiques de cette population, surtout au niveau du revenu. En effet, malgré les changements considérables des caractéristiques de cette population durant les deux dernières décennies (le niveau de scolarité, l'âge et l'appartenance à la catégorie économique), les postes appartenant au marché primaire sont restés moins accessibles. Ainsi, ils se trouvent dans des emplois moins rémunérés et la probabilité d'être dans un état de faible revenu reste élevée.

Cependant, dans son étude sur la validité de la théorie de « la segmentation du marché du travail » dans le contexte canadien, Hiebert (1999) se base sur les données du recensement de 1991 pour conclure que la relation entre immigration, ethnicité, genre et emploi dans les trois grandes villes canadiennes (Montréal, Toronto et Vancouver) était très complexe pour être expliquée par la théorie de la segmentation ou par la théorie du capital humain. Néanmoins, l'auteur confirme les résultats des autres études qui laissent entendre d'une part que le capital humain des immigrants ne leur garantit pas un meilleur emploi et que, d'autre part, ils sont en surreprésentation dans le marché secondaire.

1.5.2.3 Théorie de la discrimination systémique :

Enfin, la dernière approche concernant l'explication de la détérioration de la situation de faible revenu chez les immigrants est celle de la discrimination systémique. En ce qui concerne la population des immigrants au Canada, leurs résultats moindres en matière des gains par rapport à ceux des Canadiens de naissance, et l'augmentation de la prévalence de faible revenu qui en résulte, sont des conséquences négatives provenant des obstacles que rencontre cette population. Des obstacles tels que la non-reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger ou la difficulté d'accès à certaines professions ou à des postes supérieurs. Néanmoins, la discrimination pourrait être elle aussi une explication étant donné que la situation économique désavantageuse touche principalement les immigrants appartenant à une minorité visible et venant des pays en voie de développement (Wanner, 1998). Chicha (1989), quant à elle, soutient que la répartition professionnelle des travailleurs ne se limite pas qu'aux critères économiques et ne s'explique pas principalement par leur niveau de productivité, mais plutôt par leurs caractéristiques socio-économiques : origine raciale ou ethnique, sexe, etc. (p.86). Selon l'auteure, les institutions d'enseignement et les corporations professionnelles assument une bonne part de la responsabilité de cette non-reconnaissance des diplômes étrangers. Elle ajoute que l'exigence d'une expérience canadienne — considérée, d'ailleurs, comme une nécessité, mais toujours non démontrée — oblige les immigrants à accepter des emplois qui ne correspondent pas à leurs compétences (p. 36).

Cependant, les groupes victimes eux-mêmes pourraient assumer une responsabilité de leur situation sur le marché du travail (Benjamin et al., 2002 : p 351). En fait, les immigrants — en sous-estimant eux-mêmes leurs compétences — accepteraient des emplois sous-qualifiés et des salaires moins élevés. Les employeurs renforceraient ces attitudes parce que celles-ci leur permettraient de maximiser leurs profits.

CHAPITRE 2 –

PROBLÉMATIQUE, QUESTIONS DE RECHERCHE ET MODÈLE D'ANALYSE

Dans ce chapitre, il sera question en premier lieu de la problématique de recherche et des questions de recherche. Dans un deuxième temps, nous expliquerons en détail le modèle conceptuel ainsi que le modèle opératoire et nous conclurons par l'énoncé des hypothèses de recherche.

2.1 Problématique et questions de recherche

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous distinguons deux grands groupes d'immigrants arrivés au Canada. Le critère principal de sélection, qui, avant 1970 était le pays d'origine, a mené à la venue d'une majorité d'immigrants originaires de pays occidentaux tels que certains pays de l'Europe de l'Ouest et les États-Unis. À la fin des années 1960, des changements majeurs ont été apportés à la procédure de sélection des immigrants dans le but d'orienter celle-ci en fonction des besoins du marché du travail. Parmi les conséquences de ces changements, nous trouvons l'augmentation des effectifs d'immigrants originaires des pays non traditionnels, principalement de l'Amérique latine, l'Afrique et de l'Asie, au détriment de ceux qui étaient originaires des pays occidentaux. En effet, dès le début des années 1980, l'immigration en provenance des pays « non traditionnels » représentait la majorité des effectifs des flux migratoires.

À la lumière de la nouvelle procédure de sélection, les caractéristiques personnelles des immigrants ont considérablement changé. La nouvelle sélection a favorisé, par exemple, un niveau de scolarité plus élevé, une moyenne d'âge plus basse et de meilleures compétences linguistiques. En outre, la plupart des nouveaux immigrants sont admis dans la catégorie économique. Cette catégorie a affiché les meilleurs résultats économiques dans le passé (Hatfield, 2004). Ainsi, le but de leur sélection est de pallier à la pénurie de main-d'œuvre causée par le vieillissement de la population et la diminution du taux de natalité.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il serait normal de croire que les immigrants trouvent facilement un emploi qui correspond à leurs compétences.

Cependant, la réalité est beaucoup plus complexe. En effet, la situation économique de la population immigrante ne cesse de se détériorer depuis les années 1980. Plusieurs paramètres de la situation ont été étudiés dans le but de cerner l'ampleur de cette détérioration. En 2000, la proportion des immigrants vivant sous le seuil de la pauvreté était environ deux fois plus élevée que la proportion des personnes nées au Canada vivant dans les mêmes conditions (Picot et al., 2008). Les gains d'emploi, à leur tour, sont en diminution constante et l'assimilation entre les gains des natifs et des immigrants prend plus de temps pour les immigrants arrivés récemment au pays (Ayedmir et Skuterud, 2004 ; Frennette et Mourissette, 2003). Par conséquent, le taux de faible revenu chez l'ensemble de la population immigrante a augmenté significativement. En 1980, les taux étaient comparables entre les Canadiens de naissance et les immigrants, alors qu'en 2000 la différence était de sept points de pourcentage en défaveur des immigrants (Picot, Lu et Hou, 2009). La situation est davantage défavorable chez les nouveaux arrivants. Durant les années 1990, les immigrants ont été d'environ 2,5 fois plus susceptibles que les natifs de vivre dans une situation persistante de faible revenu (Morissette et Zhang, 2001) et ont également été enclins à vivre de façon répétée une expérience de faible revenu (Picot, Hou et Coulombe, 2007). Ce sont les immigrants originaires des pays non traditionnels qui sont les plus touchés par l'état de faible revenu. En 2000, le taux de faible revenu était comparable entre les personnes nées au Canada et les immigrants originaires des pays traditionnels, alors qu'il était significativement plus élevé chez les immigrants originaires des pays non traditionnels (Picot et Hou, 2003).

Dans notre recherche nous cherchons à déterminer l'effet modérateur du statut d'immigrant sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. Également, nous accordons une attention particulière à la région d'origine de l'immigrant.

Pour ce faire, nous avons posé les deux questions suivantes :

1- Quelle est la probabilité d'entrer dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux personnes nées au Canada et aux immigrants issus des pays traditionnels ?

2- Est-ce que le statut d'immigrant agit comme modérateur sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants, ou plus précisément, est-ce que l'effet des facteurs déterminants de l'état de faible revenu varie selon l'appartenance à l'un de trois groupes suivants : immigrants originaires des pays non traditionnels, immigrants originaires des pays traditionnels ou personnes nées au Canada?

La réalisation d'une telle recherche est pertinente dans un tel contexte de sous-utilisation de compétences acquises par la main-d'œuvre immigrante. Cette sous-utilisation de compétences représente une perte pour le Canada et comporte de fâcheuses conséquences pour les immigrants. En plus de nous éclairer sur l'ampleur de la situation, cette recherche va permettre de cerner les caractéristiques, sur lesquelles s'appuient les procédures de sélection des immigrants. Des caractéristiques qui facilitent l'intégration économique de cette population et l'aident ainsi à éviter un état de faible revenu.

D'un point de vue méthodologique, nous allons nous baser sur les données du recensement de 2006, ce qui signifie que l'échantillon utilisé sera représentatif et que les conclusions reflèteront grandement la réalité.

2.2 Modèle d'analyse

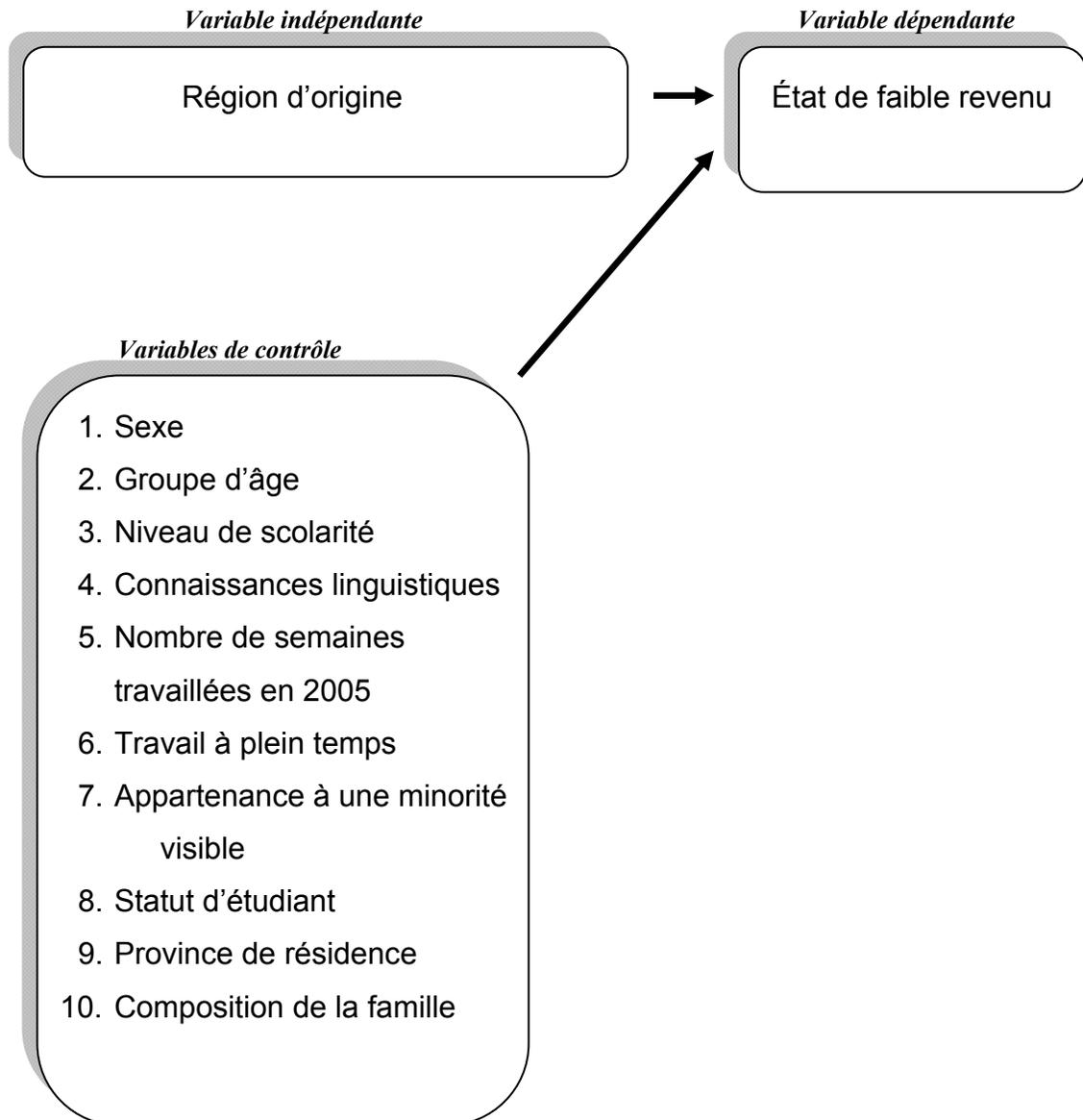
2.2.1 Modèle conceptuel

L'examen de la littérature en lien avec la question de recherche a permis de ressortir les facteurs qui influencent la probabilité d'être dans une situation de faible revenu. Toutefois, comme notre objectif est de déterminer si ces facteurs interviennent différemment sur l'état de faible revenu chez les deux populations native et immigrante, nous avons exclu de notre modèle les variables spécifiques à la population immigrante. Nous avons d'ailleurs exposé de façon détaillée toutes ces variables spécifiques dans la section relative aux déterminants du faible revenu (voir p. 41).

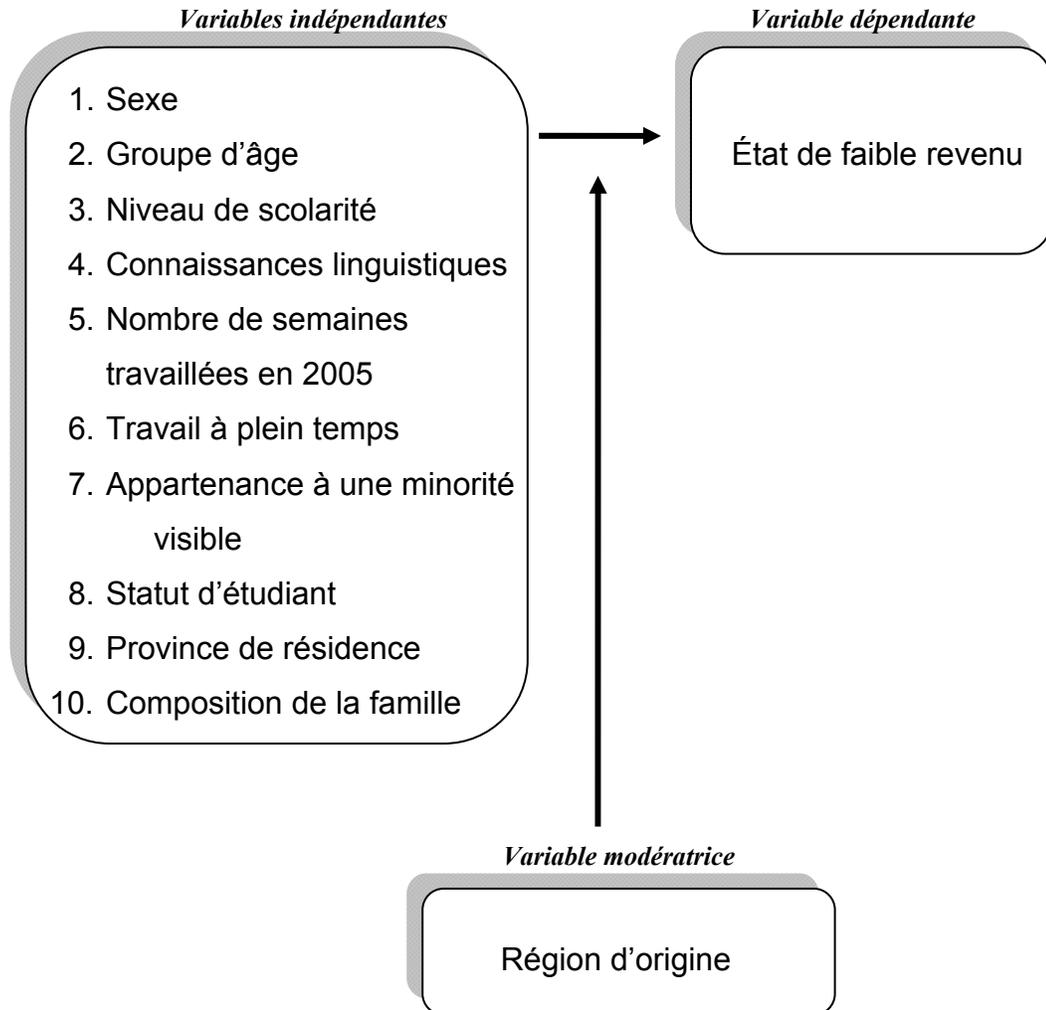
Nous débuterons ce chapitre par une présentation schématique de notre modèle conceptuel qui englobe deux modèles (modèle 1, p. 69 et modèle 2, p. 70). Ensuite, nous enchaînons en expliquant les liens entre les groupes de variables.

Présentation du modèle conceptuel

Modèle 1 :



Modèle 2 :



Notre modèle d'analyse n'inclut qu'une seule variable dépendante, soit l'état de faible revenu. Ce dernier, comme Cousineau (2008) le définit, englobe chaque « *individu ou famille qui consacre plus de 20 points de pourcentage de son revenu que l'individu ou la famille moyenne à l'achat des trois nécessités que sont l'alimentation, le logement et l'habillement* ». C'est une variable dichotomique qui prend deux valeurs : 1 si la personne est en état de faible revenu, et 0 autrement.

Comme la présentation schématique le montre, notre modèle conceptuel est divisé en deux parties représentées par les deux schémas ci-haut. En premier lieu, nous tenterons d'évaluer l'effet de la région d'origine sur l'état de faible revenu, tout en contrôlant les variables suivantes (Modèle 1, p. 69) : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques, le nombre de semaines travaillées en 2005, le travail à plein temps, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'étudiant, la province de résidence et la composition de la famille. Nous nous employons à examiner la différence entre l'état de faible revenu chez les personnes nées au Canada et celui chez les immigrants originaires des pays traditionnels ainsi que celui chez les immigrants originaires des pays non traditionnels.

Il est à noter que des études antérieures (Picot et Hou, 2003, par exemple) ont déjà examiné l'état de faible revenu chez les immigrants selon le pays d'origine. Cependant, nos résultats sont fondés sur des données plus récentes, soit le recensement de 2006. De plus, nous avons tenu compte de plusieurs variables explicatives qui n'ont pas été mises à l'examen dans les études antérieures. Enfin, l'objectif de ce premier modèle est de confirmer l'effet de la région d'origine sur l'état de faible revenu, avant de passer au deuxième modèle qui apporte d'originalité dans le domaine.

Le choix des variables indépendantes a été effectué en s'appuyant sur différentes études, telles que celle de Picot et Hou (2003) sur l'effet de la région d'origine de l'immigrant sur la probabilité d'être en état de faible revenu au Canada. Les auteurs constatent une variation de l'état de faible revenu chez les individus

selon l'appartenance au groupe d'immigrants originaires des pays non-traditionnels ou au groupe d'immigrants originaires des pays traditionnels et des natifs.

Quant au choix des variables de contrôle, nous nous sommes appuyés sur des études effectuées par Palameta (2004), Hatfield (2004), Morissette et Zhang (2001) et Drolet et Morissette (1999) sur l'effet du sexe, de l'âge, de l'appartenance à une minorité visible, de la composition de la famille, du statut d'étudiant, du niveau de la scolarité sur le risque d'être en situation de faible revenu. Les résultats des auteurs convergent quant à l'effet du sexe de la personne sur la probabilité d'entrée dans l'état de faible revenu, mais les différences entre les hommes et les femmes ne sont que minimales. Les résultats convergent aussi sur l'influence de l'âge de la personne ; l'appartenance à une minorité visible ; le fait d'être en couple, célibataire ou membre d'une famille monoparentale ; le fait d'être aux études ; le niveau de la scolarité ; les connaissances des langues officielles et la période écoulée depuis l'arrivée au pays. Nous nous sommes également basés sur les études de Boudarbat et Boulet (2010) et Cousineau (2009) qui ont souligné la variation des taux de faible revenu selon la province. Ensuite, nous nous sommes appuyés sur les études de Picot, Lu et Hou (2009) et Picot et Hou (2003) qui ont confirmé l'influence des connaissances linguistiques sur la possibilité d'être dans un état de faible revenu, ainsi que l'effet de la durée depuis l'immigration sur cette situation.

Enfin, nous avons inclus dans notre modèle deux variables qui n'ont pas été examinées, à notre connaissance, dans la littérature existante, soient le nombre de semaines travaillées en 2005 et le travail à plein temps. Ces deux variables vont permettre de vérifier si le retour sur le travail est similaire pour les trois groupes à l'étude (Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels), ou autrement dit, de déterminer l'influence du revenu d'emploi sur l'état de faible revenu chez chaque groupe. Nous désirons contrôler ces variables pour isoler l'effet des variables indépendantes.

En deuxième lieu, nous tenterons d'examiner l'effet modérateur de la région d'origine (modèle 2, p.70) sur la relation entre le sexe, l'âge, le niveau de la

scolarité, les connaissances linguistiques, le nombre de semaines travaillées en 2005, le travail à plein temps, l'appartenance à une minorité visible, le statut d'étudiant, la province de résidence et la composition de la famille, et l'état de faible revenu. La région d'origine est devenue notre variable modératrice puisque nous postulons que les variables mentionnées ci-dessus ont une influence sur l'état de faible revenu chez les individus, mais que cette influence pourrait être différente selon l'appartenance aux trois groupes suivants : personnes nées au Canada, immigrants issus des pays traditionnels ou immigrants issus des pays non traditionnels. Toutefois, nous allons examiner s'il y a des différences dans les effets considérés dans les trois groupes, mais sans tester que ces effets sont statistiquement différents ou non.

La classification des variables d'après leur type de mesure nous montre que parmi nos variables explicatives, nous avons quatre variables de type nominal : « la région d'origine », « les connaissances linguistiques », « la province de résidence » et « la composition de la famille ». Les valeurs possibles de chacune de ces variables sont des catégories.

Les variables « Sexe », « Appartenance à une minorité visible », « Statut d'étudiant » et « Travail à plein temps » sont de type dichotomique parce qu'elles ne prennent strictement que deux valeurs. La variable « Sexe » prend la valeur 0 si la personne est un homme, et 1 si elle est une femme. Dans le cas de la variable « Minorité visible », elle prend la valeur 0 si la personne n'appartient pas à une minorité visible, et 1 si oui. La variable « Statut d'étudiant » prend la valeur 0 si la personne ne fréquentait pas une école et 1 si oui. Enfin, la variable « Travail à plein temps » prend la valeur 1 si la personne a travaillé principalement à temps plein en 2005 et 0 si la personne n'a pas travaillé en 2005 ou a travaillé principalement à temps partiel.

Enfin, le pouvoir d'établir une relation d'ordre entre les tranches d'âge des personnes nous permet de dire que la variable « Âge » est une variable de type

ordinal. La même chose s'applique à la variable « Niveau de la scolarité » et à la variable « Nombre de semaines travaillées en 2005 ».

Par ailleurs, on entend par immigrant toute personne ayant le statut d'immigrant reçue au Canada ou l'ayant déjà eu. En fait, les immigrants reçus sont, en majorité, des personnes nées à l'extérieur du Canada et qui ont obtenu le droit de résider au pays en permanence. (Statistique Canada, 2010 : p. 53). De même, toutes « *les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche* » sont considérées comme des personnes appartenant à des minorités visibles (Statistique Canada, 2010 : p. 104).

2.2.2 Modèle opératoire

Notre deuxième tâche consiste à opérationnaliser les variables de notre modèle. Pour ce faire, nous nous sommes servis de la liste des variables du recensement de 2006 publiée par Statistique Canada.

- **Variable dépendante :**

Tableau 22. Modèle opératoire de la variable dépendante

Concept	Indicateur (variable dans le fichier des données)	Type de mesure
État de faible revenu	État de faible revenu après impôt (personne) (LICO_AT)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne est en état de faible revenu - 0 si la personne n'est pas en état de faible revenu

- **Variables explicatives :**

Tableau 23. Modèle opératoire des variables explicatives

Concept	Indicateur (variable dans le fichier des données)	Type de mesure
Région d'origine*	Lieu de naissance du répondant (POB)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne est née au Canada - 2 si la personne est un immigrant originaire des pays traditionnels (États-Unis d'Amérique, Europe de l'Ouest ou du Sud) - 3 si elle est immigrante originaire des pays non traditionnels (Afrique, Asie, Amérique Centrale ou du Sud, ou Europe de l'Est)
Sexe	Sexe (SEX)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne est une femme - 0 si la personne est un homme

<p>Âge*</p>	<p>Groupe d'âge (AGEGRP)</p>	<p>1 = 15 – 19 ans 2 = 20 – 29 ans 3 = 30 – 39 ans 4 = 40 – 49 ans 5 = 50 – 59 ans 6 = 60 ans et plus</p>
<p>Niveau de scolarité*</p>	<p>Plus haut certificat, diplôme ou grade (HDGREE)</p>	<p>1 = Aucun 2 = Diplôme d'études secondaires 3 = Diplôme postsecondaire 4 = Baccalauréat 5 = Études supérieures</p>
<p>Connaissances linguistiques*</p>	<p>Connaissance des langues officielles (KOL)</p>	<p>1 = Anglais 2 = Français 3 = Français et anglais 4 = Ni le français ni l'anglais</p>
<p>Nombre de semaines travaillées en 2005*</p>	<p>Travail en 2005 (WRKACT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 0 = La personne n'a pas travaillé en 2005 - 1 = La personne a travaillé entre 1 à 13 semaines - 2 = A travaillé entre 14 à 26 semaines - 3 = A travaillé entre 27 à 39 semaines - 4 = A travaillé entre 40 à 48

		<p>semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 = A travaillé entre 49 à 52 semaines
Travail à plein temps	<p>Semaines travaillées à plein temps ou à temps partiel en 2005 (FPTWK)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne a travaillé principalement à temps plein en 2005 - 0 si la personne n'a pas travaillé en 2005 ou a travaillé principalement à temps partiel.
Appartenance à une minorité visible	<p>Population des minorités visibles (VISMIN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne appartient à une minorité visible - 0 si elle n'appartient pas à une minorité visible
Statut d'étudiant	<p>Fréquentation scolaire (ATTSCH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 si la personne fréquentait l'école en 2005 - 0 sinon

Province de résidence*	Province (PR)	1 = Atlantique 2 = Québec 3 = Ontario 4 = Prairies 5 = Colombie-Britannique
Composition de la famille*	Type de ménage (HHTYPE)	1 = En couple ou union libre 2 = Famille monoparentale 3 = Plus d'une famille 4 = Personne vivant seule 5 = Deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement

(*) Ces variables sont introduites dans les régressions sous forme de variables dichotomiques, chacune correspondant à une catégorie. Pour des raisons de colinéarité, la première catégorie est omise.

2.2.3. Hypothèses

Nous allons, dans cette dernière section du modèle d'analyse, détailler nos hypothèses de recherche découlant des liens entre les variables explicatives et la variable dépendante. Les hypothèses, que nous avons par ailleurs regroupées dans deux groupes, sont présentées par les deux modèles ci-dessus (modèle 1, p. 69 ; et modèle 2, p. 70).

Nous introduisons d'abord le premier groupe n'incluant que notre hypothèse principale liée à la première question de recherche.

Hypothèse 1 : Le fait d'être immigrant issu d'un pays non traditionnel augmente significativement la probabilité d'être dans un état de faible revenu.

Les études sur lesquelles se base notre hypothèse principale, comme celle de Picot et Hou (2003), démontrent que les deux populations, immigrante et native, ne sont pas affectées de la même manière par l'état de faible revenu. Plus précisément, les immigrants issus des pays non traditionnels risquent plus que les autres immigrants et les natifs d'être dans cette situation. De plus, Picot, Lu et Hou (2009) ainsi que Morissette et Zhang (2001) documentent la ressemblance entre l'état de faible revenu chez les immigrants arrivant avant la fin des années 1970, et qui sont, d'ailleurs, des groupes composés principalement des immigrants originaires des pays traditionnels, et celui chez les natifs. Picot, Hou et Coulombe (2007), pour leur part, rapportent que, vis-à-vis des personnes nées au Canada et des immigrants en provenance des pays traditionnels, les immigrants en provenance des pays non traditionnels sont plus susceptibles de se trouver en situation de faible revenu chronique. Cet examen de l'effet de la région d'origine a pour but de confirmer les résultats des études antérieures, tout en se basant sur des données plus récentes et en contrôlant plusieurs nouvelles variables.

Le deuxième groupe inclut dix hypothèses. En effet, les hypothèses qui suivent constituent une réponse à la deuxième question de recherche et expriment l'influence modératrice du statut d'immigrant sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants.

Hypothèse 2 : Le fait d'être femme augmente la probabilité de vivre dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels.

Selon les études antérieures, les femmes sont plus susceptibles de vivre dans un état de faible revenu que les hommes. De ce fait, à l'échelle de la population

native, les femmes ne sont que légèrement plus à risque de se trouver dans l'état en question que les hommes (Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999). À l'échelle de la population immigrante, l'effet du sexe est plus prononcé (Palameta, 2004). Toutefois, il n'y a pas, à notre connaissance, des études qui ont examiné l'effet du sexe sur l'état de faible revenu selon la région d'origine. Nous inférons notre hypothèse en nous basant sur les résultats affichés par les deux groupes des immigrants indépendamment du sexe de la personne, et nous comptons fournir des résultats au sujet de l'état de faible revenu selon le sexe et la région d'origine.

Hypothèse 3 : La probabilité de se trouver dans un état de faible revenu diminue avec l'âge chez les natifs et les immigrants issus des pays traditionnels, mais non pas chez les immigrants issus des pays non traditionnels.

Dans le but de mesurer l'effet de l'âge sur l'état de faible revenu, les analystes étudient l'état de chaque tranche d'âge par rapport aux autres tranches. Chez les immigrants, il semble que l'effet de l'âge sur le taux de faible revenu varie selon le nombre d'années accumulées au pays. Les études antérieures ont examiné l'effet de l'âge sur l'état en question chez la population immigrante tout en distinguant entre les nouveaux arrivants, les immigrants de moyenne date et ceux de longue date (Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003). Comparativement aux tendances de faible revenu chez les natifs, les tendances se ressemblent davantage chez les immigrants de moyenne date que chez les nouveaux immigrants. À l'échelle de la population native, les jeunes sont les plus affectés, et le taux diminue en fonction de l'âge (Palameta, 2004). Les mêmes tendances ont été observées par Morissette et Zhang (2001) en ce qui concerne la durée de l'état de faible revenu chez cette population, ainsi que par Drolet et Morissette (1999) au sujet de l'écart de faible revenu. Ces travaux nous amènent à conclure que l'effet de l'âge n'est pas semblable dans les cas de deux populations. Chez les natifs, la probabilité d'être dans un état de faible revenu diminue avec l'âge, alors que chez les immigrants la probabilité reste élevée même à un âge plus avancé.

Hypothèse 4 : L'effet de la scolarité sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est moins important chez les immigrants en provenance des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les personnes nées au Canada.

L'étude de Picot et Hou (2003) montre que le taux relatif des immigrants (par rapport aux natifs) est plus élevé chez les diplômés que chez les personnes moins instruites. Autrement dit, l'écart des taux de faible revenu est plus significatif entre les immigrants diplômés et leurs homologues natifs qu'entre les immigrants moins instruits et leurs homologues natifs. De plus, les auteurs concluent que le taux de faible revenu a augmenté davantage chez les immigrants scolarisés que chez les moins scolarisés. Par ailleurs, selon l'étude de Morissette et Zhang (2001) les personnes nées au Canada qui ont terminé des études universitaires sont plus susceptibles d'éviter un état de faible revenu que les personnes moins instruites. Ainsi, un niveau de scolarité élevé réduit la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de façon plus importante dans le cas des Canadiens de naissance que dans les cas des immigrants. Pour ce qui est de deux groupes des immigrants, Morissette et Zhang (2001) ainsi que Drolet et Morissette (1999) ont trouvé que les immigrants arrivés au Canada après 1977 affichent un taux de faible revenu plus élevé que les immigrants arrivés avant 1977 et les personnes nées au Canada. Les taux de faible revenu de ces deux derniers groupes étaient comparables.

Hypothèse 5 : L'effet des connaissances linguistiques sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est moins important chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les natifs.

Les études qui ont examiné la prévalence du faible revenu chez les immigrants n'ont pas mis en lumière l'effet des connaissances linguistiques sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu, à l'exception de Picot et Hou (2003) qui ont conclu que le taux de faible revenu a augmenté entre 1980 et 2000 même chez les nouveaux immigrants parlant à la maison une des deux langues officielles. Notre modèle remplit ce vide scientifique en mettant en valeur l'influence du statut d'immigrant et de la région d'origine sur le lien entre les connaissances linguistiques

et l'état de faible revenu au Canada. Ainsi, nous comparerons l'effet des connaissances linguistiques sur l'état en question dans les cas de trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels.

Hypothèse 6 : L'augmentation du nombre de semaines travaillées par année diminue moins la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les immigrants issus des pays traditionnels et que chez les natifs.

Hypothèse 7 : Le fait de travailler à plein temps diminue moins la probabilité d'être en état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels que chez les immigrants originaires des pays traditionnels et que chez les natifs.

Hypothèse 8 : L'appartenance à une minorité visible augmente le risque de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels plus que chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels.

Selon plusieurs études (Hatfield, 2004 ; Palameta, 2004 et Morissette et Zhang, 2001), il existe un lien entre l'appartenance à une minorité visible et l'état de faible revenu dans le cas des immigrants seulement. En fait, les immigrants appartenant à une minorité visible sont plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu que les autres immigrants. Par contre, les personnes nées au Canada et membres d'une minorité visible ne sont pas plus à risque de se trouver dans cet état que les autres personnes nées au Canada. Dans notre étude, nous élargissons l'état de connaissance en matière de l'état de faible revenu chez les immigrants appartenant à une minorité visible par la distinction entre le groupe d'immigrants issus des pays traditionnels et le groupe d'immigrants issus des pays non traditionnels. Toutefois, compte tenu qu'aucune étude antérieure n'a examiné l'état de faible revenu chez les minorités visibles de ce point de vue, nous inférons notre hypothèse en nous basant sur des études qui ont examiné l'état de faible revenu selon le pays d'origine.

Hypothèse 9 : Le fait d'être aux études augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants originaires des pays traditionnels.

Selon les résultats de l'étude de Morissette et Zhang (2001) ainsi que de celle de Hatfield (2004), le fait d'être aux études augmente la possibilité de vivre en état de faible revenu chez les personnes nées au Canada. Cependant, à notre connaissance, aucune étude n'a pris en considération cette variable chez les immigrants. Nous supposons que l'appartenance à deux groupes considérés vulnérables envers l'état de faible revenu, soit les immigrants originaires des pays non traditionnels et les étudiants, devrait augmenter la probabilité de vivre dans un état de faible revenu.

Hypothèse 10 : Les variations interprovinciales au chapitre du taux de faible revenu sont plus importantes dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels que dans le cas des autres immigrants et des Canadiens de naissance.

Une étude effectuée par Boudarbat et Boulet (2010) montre que le taux de faible revenu des immigrants varie significativement d'une province à l'autre. De même, il apparaît que les écarts entre le taux de faible revenu des immigrants et celui des natifs dépendent de la province de résidence. De plus, il existe un impact plus important du contexte provincial sur l'état de faible revenu chez les immigrants que chez les Canadiens de naissance. En ce qui concerne les deux groupes des immigrants, ceux issus des pays traditionnels et ceux issus des pays non traditionnels, les auteurs trouvent que le premier groupe affiche des taux d'emploi plus élevés et des taux de chômage plus faibles dans toutes les provinces canadiennes. Dans une étude antérieure (Boudarbat et Boulet, 2007), les auteurs ont trouvé que, parmi les immigrants masculins arrivés durant les années 1990, ceux originaires de l'Afrique et des Amériques, et dans une moindre mesure ceux originaires de l'Asie, touchaient des salaires inférieurs à ceux des immigrants

originaires des États-Unis et du Royaume-Uni dans les trois provinces à l'étude : Québec, Ontario et Colombie-Britannique.

Hypothèse 11 : Bien que la répartition du faible revenu, entre les différents types de famille, est similaire dans les cas des personnes nées au Canada et les immigrants, la composition familiale des immigrants issus des pays non traditionnels a tendance à augmenter significativement le taux de faible revenu chez eux par rapport à leurs homologues issus des pays traditionnels et aux Canadiens de naissance.

La comparaison entre les résultats de différentes études (Picot, Hou et Coulombe, 2007 ; Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003 ; Morissette et Zhang, 2001) montre que la relation entre le taux de faible revenu et le type de famille est comparable pour les deux populations, native et immigrante. En effet, les familles monoparentales sont les plus touchées par l'état de faible revenu, suivies par les personnes habitant hors familles puis les couples sans enfants. Cependant, la différence entre les immigrants et les natifs varie, selon la composition familiale, entre 15 points de pourcentage et 30 points de pourcentage en défaveur des immigrants. Notre modèle complète ces études en mettant en évidence l'effet modérateur de la région d'origine sur le lien entre l'état de faible revenu et la composition familiale.

CHAPITRE 3 –
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans ce troisième chapitre, nous exposons la méthodologie que nous préconisons pour tester nos hypothèses de recherche. Elle est divisée en trois parties. Premièrement, nous présentons le type de recherche. Ensuite, dans le plan d'observation, nous décrivons la structure de la preuve, la population, l'instrument de collecte de donnée et la validité de la recherche. Enfin, nous présentons le plan d'analyse, ou en d'autres termes l'analyse statistique.

3.1 Type de recherche

Notre recherche repose sur la méthode **déductive** dont la première étape consiste à consulter la littérature existante sur le sujet pour formuler, par la suite, des hypothèses. Après la formulation de nos hypothèses, notre tâche consiste, en deuxième lieu, à tester ces hypothèses à l'aide des indicateurs retenus.

De plus, l'objectif de notre recherche est d'expliquer l'influence de plusieurs facteurs sur le revenu des immigrants ou, plus précisément, la possibilité d'entrer dans un état du faible revenu chez cette population. En effet, nous prétendons faire une recherche **explicative**.

Nous allons réaliser une recherche de type **multidisciplinaire** basée principalement sur les deux disciplines suivantes : économie et politiques publiques. Ce type de recherche va nous aider à mieux cerner nos questions de recherche en dégagant les points de vue de chaque discipline pour enfin fournir des résultats applicables au marché du travail. Ainsi, notre recherche appliquée est de type multidisciplinaire.

Les données que nous avons choisies à analyser dans cette recherche sont de types **quantitatives**. En fait, compte tenu du petit nombre d'études réalisées sur le sujet, nous choisissons d'utiliser des données quantitatives dans le but d'expliquer la situation de faible revenu chez les immigrants en fonction d'un ensemble de déterminants.

Nous allons utiliser les données d'un seul recensement. Donc, nous effectuerons une étude **transversale**. Cependant, ce choix implique des limites à notre recherche puisque nous n'aurons pas la possibilité d'examiner la dynamique de faible revenu, voire signaler l'entrée et la sortie de cette situation. En effet, l'étude de la dynamique du faible revenu nécessite la disponibilité des données longitudinales pour pouvoir suivre l'évolution de la situation durant une période donnée.

3.2 Plan d'observation

3.2.1 Source des données

Les données utilisées dans cette recherche proviennent **d'une banque de données secondaires**. Elles sont tirées du dernier **Recensement** effectué par Statistique Canada en 2006. Ce dernier a effectué, en adoptant l'enquête par questionnaire, une étude quantitative de recensement de la population canadienne. Ainsi, le mode de collecte de données est l'enquête

Nous avons mis à contribution les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) pour les particuliers du Recensement de 2006. Ce fichier de particuliers contient 123 variables et nous donne accès à des données non agrégées tout en garantissant un haut niveau de confidentialité des réponses. Les questions de ce fichier tiennent compte de tous les indicateurs que nous utiliserons pour tester nos hypothèses. Cet appui sur une banque de données existante élimine la longue étape de la collecte des données et du même coup facilite notre recherche.

Par ailleurs, nous allons utiliser le seuil de faible revenu après impôt étant donné que le recensement de 2006 a recueilli, pour la première fois durant un recensement, l'information sur l'impôt sur le revenu versé.

3.2.2 Échantillon

L'**unité d'analyse** dans cette recherche est l'immigrant. Il est la plus petite unité sur laquelle notre recherche se penche. Nous nous intéressons à fournir des informations quantitatives à propos de la possibilité d'entrer dans un état de faible revenu chez l'ensemble de ces immigrants. En ce qui a trait au **niveau d'analyse**, notre étude s'inscrit dans le contexte d'une société globale. Par la suite, le niveau d'analyse de notre recherche est l'ensemble de la société canadienne. Le choix de l'ensemble de la population comme niveau d'analyse (non pas le niveau de la population immigrante) est justifié par l'aspect comparatif inclus dans cette étude. En effet, la comparaison entre l'état de faible revenu chez les natifs et les immigrants constituent une facette importante de notre recherche.

La population de notre étude est celle que les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) englobent. Ceux-ci renferment des données anonymes provenant du questionnaire complet et représentant un échantillon d'environ 2,7 % de la population recensée en 2006. Les Recensements de Statistique Canada sont de grande envergure car leurs données sont recueillies auprès de 31,6 millions de personnes.

En ce qui concerne le territoire, les petites régions géographiques ayant été éliminées, nous trouvons désormais uniquement des données sur les provinces, sur les territoires et sur certaines régions métropolitaines de recensement. De plus, nous avons exclu de notre échantillon les personnes âgées de moins de 15 ans.

3.2.3 Instrument de collecte des données

La collecte des données de notre recherche a été réalisée par Statistique Canada dans le cadre du recensement de 2006. En fait, les Recensements sont réalisés tous les cinq ans depuis 1971. À cette date là, le « Bureau fédéral de la statistique » est devenu « Statistique Canada » et une loi avait imposé, d'une part,

l'obligation de recenser la population tous les cinq ans, et d'autre part, l'obligation aux ménages canadiens de participer au recensement. Ces recensements visent l'ensemble de la population canadienne, c'est-à-dire les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux.

En 1971, Statistique Canada a changé la méthode de collecte des données. En effet, auparavant, l'entrevue semi-dirigée était adoptée. Des agents recenseurs interviewaient les répondants et inscrivait les réponses dans le cahier de recensement. Depuis cette date, la collecte par questionnaire est adoptée afin d'améliorer la qualité des données — en donnant notamment la possibilité aux répondants de consulter leurs documents personnels et de le remplir au moment qui leur convient le mieux le jour du Recensement — et le respect de la vie privée.

Ainsi, deux questionnaires sont utilisés lors du Recensement. Le premier est un *questionnaire abrégé* contenant huit questions qui est distribué à 80 % des ménages canadiens, tandis que le deuxième, est un *questionnaire complet* distribué à un échantillon de 20 % des ménages, soit un ménage sur cinq, ce dernier contenant 61 questions. S'ensuit une méthode de pondération effectuée pour reporter les renseignements récoltés auprès de l'échantillon sur l'ensemble de la population.

En outre, les répondants avaient l'option de répondre aux questions, soit en ligne, soit par l'utilisation du questionnaire papier, et ce, tout en choisissant la langue officielle qui leur convient. Le contenu de ces questionnaires est élaboré après la consultation des utilisateurs des données des recensements précédents et de d'autres personnes intéressées. Statistique Canada se soucie d'assurer la continuité chronologique des données et de répondre aux nouveaux besoins sociaux, culturels et économiques.

L'existence de deux modes de remplissage des questionnaires (en ligne et en format papier) nécessite deux façons de traiter les données. Les questionnaires remplis en ligne sont faciles et rapides à traiter, tandis que les questionnaires en

format papier requièrent une procédure de traitement plus complexe et plus longue. Le Centre de traitement des données s'occupe de ces deux traitements. Afin d'obtenir un résultat de qualité supérieure, des normes de qualité rigoureuses ont été établies dans le but de minimiser les erreurs, bien qu'il soit impossible d'éliminer toutes les erreurs dans une enquête ou un recensement.

En somme, les données du Recensement que nous utiliserons dans cette recherche, sont collectées, traitées et diffusées par Statistique Canada.

3.2.4 Validité de la recherche

Dans le but de réaliser une recherche scientifique et d'obtenir des résultats objectifs, nous avons veillé au respect de trois critères : la validité interne, la validité externe et la validité de concept.

Pour que notre recherche présente une bonne *validité interne*, nous nous engageons à prouver que nos résultats découlent d'une relation réelle entre les variables explicatives et la variable dépendante. Autrement dit, notre objectif est de confirmer que les variables extérieures à notre étude n'ont pas eu d'effet sur les liens trouvés entre les variables d'intérêt et la variable dépendante.

Ce type de validité se réalise à travers la vérification de l'existence de différents facteurs, ceux-ci communément appelés « sources d'invalidité ». Le cas échéant, ils doivent être contrôlés. En somme, la confirmation de cette validité augmente le degré de confiance en nos résultats.

La *validité externe* signifie, en principe, la possibilité de généraliser les résultats d'une recherche obtenue à partir d'un échantillon de la population totale. Cette validité, quant à elle, est garantie dans notre recherche grâce au degré élevé de la représentation que notre source de données englobe.

Finalement, le troisième critère à respecter est *la validité de concept*. L'objectif de ce concept est de vérifier la correspondance entre le cadre théorique et le cadre opérationnel, c'est-à-dire de confirmer que la recherche a mesuré ce qu'elle était censée étudier.

En respectant ces trois critères de validité, nous pouvons contrôler les sources d'invalidité et ainsi garantir des conclusions valides.

3.3 Plan d'analyse

Dans cette section nous décrirons, en expliquant les analyses statistiques, la manière dont nous allons procéder pour traiter et analyser nos données issues d'une étude quantitative. Nous débutons, d'abord, par une analyse descriptive de nos données. Ensuite nous décrirons l'analyse multivariée qui consiste à effectuer des régressions.

3.3.1 Analyse descriptive

Le but de cette analyse est de décrire les caractéristiques de l'échantillon auprès duquel les données ont été collectées, c'est-à-dire de décrire nos variables. L'analyse descriptive est une analyse univariée et simple où nous analysons les caractéristiques de distribution des fréquences (Dancey et Reidy, 2007). Le choix du genre de statistiques descriptives à faire dépend du type de variable.

Si la variable était discrète (nominale ou ordinale), nous adapterions la distribution de fréquence, analyse dans laquelle nous traçons, d'une part, un tableau qui résume l'information fournie par cette variable, et d'autre part, un histogramme de fréquence qui permet de visualiser la distribution de la variable. Toutefois, si la variable était continue, nous adapterions soit les mesures de tendance centrale, soit les mesures de dispersion d'une distribution.

Les mesures de tendance centrale sont au nombre de trois et nous permettent de définir une valeur typique de la série de valeurs de la variable : la moyenne, la médiane (qui nous indique la valeur qui coupe l'échantillon en deux parts égales) et le mode (qui nous donne la valeur qui est la plus fréquente).

Les mesures de la dispersion d'une distribution nous montrent à quel point les valeurs de la variable varient d'un individu à l'autre dans notre population. Ils sont au nombre de quatre :

1. L'écart type : mesure les variations des valeurs de la variable autour de la moyenne.

2. La variance : écart type au carré,

3. Le coefficient de variation

4. L'étendue : qui est simplement la différence entre la plus grande et la plus petite valeur de la variable.

Nous allons présenter les mesures pertinentes selon le type de variables dans un tableau.

3.3.2 Analyses multivariées

Les analyses multivariées sont des extensions des analyses précédentes où nous cherchons à décrire la relation entre notre variable dépendante et une combinaison linéaire de nos variables indépendantes pour ensuite tester nos hypothèses. Habituellement, pour ce faire, nous utilisons la régression multiple, mais comme notre variable dépendante est une variable dichotomique, nous adaptons alors la régression logistique.

Cette régression logistique sera utilisée pour montrer l'effet des variables explicatives sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu. Ainsi, elle nous permet de confirmer ou d'infirmier nos hypothèses.

CHAPITRE 4 –
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de nos analyses statistiques. Il se divise en trois parties. En premier lieu, nous présenterons les statistiques descriptives qui décrivent la variable dépendante et les variables explicatives. Nous illustrerons, dans une deuxième partie, les résultats des analyses multivariées.

4.1. Statistiques descriptives

D'abord, en ce qui a trait à la variable indépendante, le tableau 24 indique que 9,2 % des natifs se trouvaient dans un état de faible revenu en 2005 comparativement à 15,7 % des immigrants. L'écart de pourcentage entre les deux groupes est statistiquement significatif au niveau 1 %. En outre, 7,9 % des immigrants issus des pays traditionnels vivaient dans l'état en question en 2005 comparativement à 19,6 % des immigrants issus des pays non traditionnels. Cet écart est hautement significatif au niveau statistique ($p < 0,01$).

Tableau 24 : L'état de faible revenu chez les personnes de 15 ans et plus, 2005

	État de faible revenu (%)	Différence de moyenne
Statut d'immigrant		
Natif	9,2	6,5*
Immigrant	15,7	
Région d'origine		
Immigrants issus des pays traditionnels	7,9	11,6*
Immigrants issus des pays non traditionnels	19,6	

* : Différence statistiquement significative au niveau 1 %

Ensuite, le tableau 25 décrit les variables explicatives considérées dans les analyses multivariées.

Il est possible de constater d'abord qu'il y a une différence statistiquement significative, au seuil de 1 %, entre les deux populations à l'étude, soit la population immigrante et celle native, au niveau de la distribution de pourcentages de toutes les variables retenues.

La proportion des immigrants dans notre échantillon est de 23 %, alors que celle des natifs est de 77,0 %. Quant à la région d'origine, rappelons que nous avons rassemblé les pays d'origine en deux groupes : les pays d'origine traditionnels (États-Unis d'Amérique ou Europe de l'Ouest ou du Sud) et les pays d'origine non traditionnels (Afrique, Asie, Amérique Centrale ou du Sud, ou Europe de l'Est). Les immigrants originaires des pays traditionnels représentent un tiers (33,2 %) de la population immigrante de notre échantillon, alors que ceux originaires des pays non traditionnels représentent les deux tiers restants (66,8 %).

Pour ce qui est de la variable « sexe », les femmes représentent un peu plus que la moitié de l'échantillon chez les deux groupes à l'étude. En effet, 51,2 % des répondants nés au Canada et 52,2 % des répondants immigrants sont des femmes.

Pour ce qui est du groupe d'âge, les deux populations à l'étude, soit immigrante et native, sont réparties entre les tranches d'âge d'une façon un peu différente. Toutefois, les natifs âgés de 15 à 19 ans représentent 9,50 % de l'échantillon comparativement à 4,23 % des immigrants. Ensuite, la proportion des natifs âgés de 20 à 29 ans est supérieure d'environ 6 points de pourcentage à celle des immigrants appartenant à la même tranche d'âge. Enfin, les immigrants sont plus concentrés dans le groupe d'âge de plus de 60 ans avec un écart d'environ 8 points de pourcentage de plus que les natifs.

En ce qui a trait au niveau de scolarité, le tableau 25 indique que les immigrants sont relativement plus scolarisés que les natifs. En effet, les immigrants sont plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire : 14,7 % ont un baccalauréat comparativement à 10,6 % des personnes nées au Canada et 10,2 % ont fait des études supérieures comparativement à 5,0 % des personnes nées au Canada.

En ce qui a trait aux connaissances linguistiques, la majorité des immigrants parlent la langue anglaise (77,9 %) contre 63,8 % des natifs. Les immigrants qui parlent la langue française ne représentent que 3,4 % contre 15,1 % chez les natifs. Le bilinguisme est plus répandu chez la population native où une proportion de 20,9 % parmi eux parle les deux langues officielles comparativement à 12,0 % des immigrants. Une proportion négligeable des natifs ne parlent ni l'anglais ni le français (0,07 %) contre 6,5 % des immigrants.

En ce qui concerne l'intensité du travail, une plus grande proportion des immigrants, soit 36,4 %, n'a pas travaillé en 2005, comparativement à 28,4 % des natifs. De même qu'une plus grande proportion des natifs, soit 44,6 %, a travaillé 49 à 52 semaines, comparativement à 38,0 % des immigrants. Le pourcentage des natifs qui ont travaillé 1 à 13 semaines, 14 à 26 semaines ou 27 à 39 semaines est plus élevé d'environ 1 point à celui des immigrants qui ont travaillé le même nombre de semaines. Enfin, 11,0 % des immigrants ont travaillé 40 à 48 semaines contre 9,8 % des natifs.

En ce qui a trait au travail à plein temps, les deux populations, immigrante et native, sont portées à travailler principalement à plein temps. En effet, 55,1 % des natifs et 50,8 % des immigrants ont travaillé essentiellement à plein temps en 2005. À l'échelle de l'ensemble de la population, 54,1 % ont travaillé à plein temps en 2005.

En ce qui concerne l'appartenance à une minorité visible, et comme on pouvait s'y attendre, plus de la moitié de la population immigrante, soit 52,6 %, appartient à une minorité visible contre seulement 3,1 % des Canadiens de naissance.

Pour ce qui est du statut d'étudiant, 18,7 % des personnes nées au Canada et 15,1 % des immigrants fréquentaient l'école au moment de l'enquête.

Au niveau de la distribution des répondants selon la province de résidence, le tableau 25 montre que l'Ontario est la province la plus représentée dans l'échantillon. En effet, plus de la moitié (55,2 %) des immigrants de notre échantillon

et un tiers (33,3 %) des natifs résident en Ontario. Comparativement aux natifs, la proportion des répondants immigrants est plus grande en Colombie-Britannique, alors qu'elle est plus petite au Québec et dans les Prairies. Les provinces de l'Atlantique sont les moins représentées dans l'échantillon surtout au niveau de la population immigrante. En fait, 9,2 % des natifs habitent dans les provinces de l'Atlantique contre seulement 1,2 % des immigrants.

Finalement, une très grande proportion (70 %) des répondants sont en couple ou en union libre, et ceci, dans le cas de deux populations à l'étude, immigrante et native. Quant aux familles monoparentales, elles représentent 10,1 % des natifs comparativement à 8,6 % des immigrants. Les personnes vivant seules représentent 13,9 % de la population native et 10,2 % de la population immigrante. Puis, la proportion des natifs qui partagent leur logement avec d'autre(s) famille(s) est de 2,3 % seulement, alors que cette proportion augmente à 9,0 % chez les immigrants. Enfin, au niveau du groupe de deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement, il représente 4,1 % des natifs et 2,6 % des immigrants.

Tableau 25 : Statistiques descriptives

Variables	Natifs	Immigrants
Statut d'immigrant***	77,0	23,0
Régions d'origine***		
Pays traditionnels	-	33,2
Pays non traditionnels	-	66,8
Femme***	51,2	52,2
Groupe d'âge***		
de 15 à 19 ans	9,5	4,2
de 20 à 29 ans	16,9	11,01
de 30 à 39 ans	16,0	17,3
de 40 à 49 ans	20,2	20,5
de 50 à 59 ans	16,9	18,5
plus que 60 ans	20,3	28,3
Niveau de scolarité***		
Aucun diplôme	24,4	21,4
Diplôme d'études secondaires	26,5	22,9
Diplôme d'études post secondaires	33,3	30,6
Baccalauréat	10,6	14,7
Études supérieures	5,0	10,2
Connaissances linguistiques***		
Anglais	63,8	77,9
Français	15,1	3,4
Bilingue	20,9	12,0
Aucune langue	0,07	6,5
Nombre de semaines travaillées en 2005***		
0 semaine	28,4	36,4
1 à 13 semaines	5,2	4,3
14 à 26 semaines	6,8	5,6
27 à 39 semaines	5,0	4,5
40 à 48 semaines	9,8	11,0
49 à 52 semaines	44,6	38,0
A travaillé principalement à plein temps en 2005***	55,1	50,8
Membre d'une minorité visible***	3,1	52,6
Statut d'étudiant***	18,7	15,1

Tableau 25 : (Suite)

Variables	Natifs	Immigrants
Province de résidence***		
Atlantique	9,2	1,2
Québec	27,4	13,4
Ontario	33,3	55,2
Prairies	18,2	11,6
Colombie-Britannique	11,6	18,3
Composition de la famille****		
En couple ou en union libre	69,3	69,4
Famille monoparentale	10,1	8,6
Plus d'une famille	2,3	9
Personne vivant seule	13,9	10,2
Deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement	4,1	2,6

*** : Différence statistiquement significative au niveau 1 %

Avant de clôturer cette section, il convient de préciser que l'échantillon, à partir duquel ces statistiques ont été produites, est retiré du recensement de 2006. Il représente environ 2,7 % de la population recensée. Nous avons choisi, toutefois, d'exclure les personnes âgées de moins de 15 ans. Ainsi, notre échantillon comprend 675 188 personnes. La deuxième partie de ce chapitre sera consacrée aux analyses multivariées.

4.2. Analyses multivariées

Dans cette section, nous présentons les résultats des régressions logistiques. Nous présentons d'abord les résultats du premier modèle qui a pour but d'évaluer l'effet du statut d'immigrant sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu. Ensuite, nous poursuivrons avec les résultats du deuxième modèle qui permet de vérifier si le statut d'immigrant a un effet modérateur sur la relation entre l'état de faible revenu et ses facteurs déterminants.

4.2.1. Déterminants de l'état de faible revenu au Canada

Les résultats de la première régression sont présentés dans le tableau 26 (p. 105). Pour une interprétation plus aisée de ces résultats, nous les avons transformés en effets marginaux. L'effet marginal mesure l'effet d'un changement unitaire dans une variable sur la probabilité de se trouver dans une situation de faible revenu. Dans le cas d'une variable dichotomique, l'effet marginal mesure le changement discret dans la probabilité en question quand la valeur prise par cette variable passe de 0 à 1.

Il en ressort que le fait d'être immigrant augmente la probabilité d'être dans un état de faible revenu. Toutefois, cet effet est six fois plus grand quand l'immigrant est originaire d'un pays non traditionnel. En effet, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être dans un état de faible revenu augmente de 0,09 par rapport à un Canadien de naissance si l'immigrant est originaire d'un pays non traditionnel contre 0,014 point s'il est originaire d'un pays traditionnel. Dans les deux cas, l'écart par rapport aux Canadiens de naissance est statistiquement significatif au niveau 1 %.

Ce résultat confirme notre première hypothèse qui suggérait que *le fait d'être immigrant issu d'un pays non traditionnel augmente significativement la probabilité d'être dans un état de faible revenu*. Des études antérieures ont déjà abouti aux mêmes résultats après l'examen de l'état de faible revenu chez les immigrants selon

le pays d'origine (Picot et Hou, 2003 et Picot, Hou et Coulombe, 2007), mais nos résultats les complètent en contrôlant plusieurs variables explicatives qui n'ont pas été mises à l'examen avant.

En outre, le premier modèle permet de mesurer l'effet des autres variables prises en considération dans notre modèle sur la probabilité de se trouver en situation de faible revenu chez les Canadiens de 15 ans et plus. Le tableau 26 révèle que la plupart de ces variables sont significativement associées à la probabilité d'être en situation de faible revenu. En effet, seul le statut d'étudiant n'est pas statistiquement associé à la probabilité en question après contrôle des autres variables explicatives. Les paragraphes qui suivent résument les autres résultats obtenus.

D'abord, le fait d'être une femme réduit la probabilité d'être dans un état de faible revenu de 0,008 par rapport à un homme. Cette différence est faible, mais statistiquement significative au niveau 1 %. Toutefois, il est à noter qu'à l'échelon de la population en état de faible revenu les femmes sont plus représentées avec un pourcentage de 11,4 % comparativement à un pourcentage de 9,9 % chez les hommes.

Dans le but de mettre en lumière cette nuance, nous avons examiné l'état de faible revenu selon le sexe en ajoutant successivement les variables de contrôle. Il découle de cet exercice que, toutes choses égales par ailleurs, les hommes sont toujours moins exposés à être dans un état de faible revenu que les femmes, à l'exception du modèle dans lequel nous avons introduit et contrôlé la variable du travail à plein temps. Ainsi, nous pouvons déduire que le fait de travailler à plein temps aide davantage les femmes à éviter un état de faible revenu que les hommes.

En ce qui a trait au groupe d'âge, il est possible de remarquer que, par rapport au groupe de référence qui est celui des personnes âgées de 15 à 19 ans, seul le groupe de 60 ans et plus a une probabilité inférieure (-0,052) de se trouver dans un état de faible revenu. Les autres groupes d'âge sont plus susceptibles d'être en

situation de faible revenu que les 15-19 ans, mais l'écart va en diminuant avec l'âge. Par exemple, l'effet marginal du groupe 20-29 ans (+0,08) est deux fois supérieur à l'effet marginal du groupe 50-59 ans (+0,04).

Pour ce qui est de la variable « connaissances linguistiques », notre modèle révèle que, la connaissance d'au moins une langue officielle permet de réduire la probabilité d'être dans un état de faible revenu de 0,037 ou de 0,047. Cet effet est significatif au niveau 1 %. Par ailleurs, l'effet marginal de connaître le français seulement (-0,047) est comparable à celui d'être bilingue (-0,045).

Concernant l'intensité du travail, il est possible de constater que la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est négativement associée au nombre de semaines travaillées durant l'année. Ce résultat est prévisible puisque le travail constitue une source de revenu et que le revenu augmente avec l'intensité du travail. Nous remarquons, toutefois, que le fait de travailler 13 semaines ou moins ne produit pas d'effet significatif. Mis à part ce résultat, l'augmentation du nombre de semaines travaillées permet de réduire la probabilité précitée pouvant atteindre de 0,106 comme c'est le cas pour les personnes qui ont travaillé de 49 à 52 semaines.

Nous observons les mêmes tendances pour ce qui est du niveau de scolarité. En effet, la probabilité d'être en faible revenu diminue avec le niveau de scolarité : le diplôme universitaire produit l'effet marginal le plus élevé suivi du diplôme d'études postsecondaires. Ces résultats sont identiques aux résultats de l'étude de Palameta (2004) et Morissette et Zhang (2001) qui ont conclu que plus le niveau de scolarité est élevé, plus la chance d'éviter un état de faible revenu est grande.

Il ressort des résultats présentés dans le tableau 26 que le fait de travailler principalement à temps plein réduit la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu. Ainsi, la probabilité qu'une personne qui a travaillé surtout à temps plein en 2005 se retrouve dans un état de faible revenu est de 0,060 inférieure comparativement à une personne qui a travaillé surtout à temps partiel, et cet écart est statistiquement significatif au niveau 1 %.

Le résultat suivant indique que l'appartenance à une minorité visible fait augmenter la probabilité d'être dans un état de faible revenu de 0,027. Cet effet est statistiquement significatif au niveau 1 %. Ce qui veut dire que les résultats de nos analyses s'opposent aux résultats des études antérieures (Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001) qui ont affirmé qu'au Canada, les membres des minorités visibles sont moins exposés à l'état de faible revenu que les non-membres.

Pour ce qui est de la variable « statut d'étudiant », son effet marginal sur l'état de faible revenu est très faible (-0,0005) et non significatif sur le plan statistique. Ce résultat va à l'encontre des études antérieures sur le sujet (Hatfield, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001) qui ont conclu que les étudiants sont plus susceptibles de connaître un état de faible revenu

En ce qui a trait à la province de résidence, il ressort des résultats que seuls les résidents de l'Ontario ont une probabilité légèrement inférieure de se trouver dans une situation de faible revenu (-0,003) comparativement à ceux du Canada Atlantique. Les résidents des trois autres régions, soient le Québec, la Colombie-Britannique et les Prairies, ont une probabilité plus élevée, mais c'est le Québec qui affiche l'écart le plus grand (+0,027) après le contrôle des autres variables.

Finalement, quant à la composition de la famille, les résultats découlant de l'analyse de régression montrent que, par rapport aux personnes vivant en couple, seules les personnes qui vivent dans un ménage comprenant plus d'une famille sont moins susceptibles de connaître un état de faible revenu. La différence de probabilité est de 0,017 et est statistiquement significative au niveau 1 %. Ce sont les personnes vivant seules ou dans des ménages de « deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement » qui sont relativement les plus susceptibles de se trouver dans une situation de faible revenu : l'écart de probabilité par rapport aux personnes vivant en couple est de 0,207 et 0,266 respectivement.

Tableau 26 : Résultats de la première régression logistique (Variable dépendante = 1 si la personne se trouve dans un état de faible revenu, 0 autrement)

	Coefficient	Erreur-type	Effet marginal	Erreur-type
Région d'origine				
<i>Canada (Référence)</i>	-	-	-	-
Pays traditionnels	0,105***	0,010	0,014***	0,001
Pays non traditionnels	0,510***	0,009	0,089***	0,002
Sexe				
<i>Homme (Référence)</i>	-	-	-	-
Femme	-0,059***	0,004	-0,008***	0,0007
Groupe d'âge				
<i>15 à 19 ans (Référence)</i>	-	-	-	-
20 à 29 ans	0,488***	0,010	0,080***	0,002
30 à 39 ans	0,471***	0,011	0,076***	0,002
40 à 49 ans	0,423***	0,011	0,067***	0,002
50 à 59 ans	0,279***	0,011	0,041***	0,002
60 ans et plus	-0,544***	0,011	-0,052***	0,001
Niveau de scolarité				
<i>Aucun diplôme (Référence)</i>	-	-	-	-
Diplôme d'études secondaires	-0,130***	0,007	-0,021***	0,001
Diplôme d'études postsecondaires	-0,224***	0,007	-0,035***	0,001
Baccalauréat	-0,346***	0,009	-0,051***	0,001
Études supérieures	-0,317***	0,012	-0,047***	0,002
Connaissances linguistiques				
<i>Aucune langue (Référence)</i>	-	-	-	-
Français	-0,292***	0,018	-0,047 ***	0,003
Anglais	-0,221***	0,015	-0,037 ***	0,002
Bilingue	-0,281***	0,017	-0,045 ***	0,003

Tableau 26 : (Suite)

	Coefficient	Erreur- type	Effet marginal	Erreur- type
Nombre de semaines travaillées en 2005				
<i>0 semaine (Référence)</i>	-	-	-	-
1 à 13 semaines	-0,007	0,01	-0,002	0,002
14 à 26 semaines	-0,176***	0,01	-0,034***	0,002
27 à 39 semaines	-0,299***	0,011	-0,055***	0,002
40 à 48 semaines	-0,479***	0,01	-0,081***	0,002
49 à 52 semaines	-0,705***	0,009	-0,106***	0,001
A travaillé essentiellement à temps plein en 2005	-0,404***	0,007	-0,060***	0,001
Membre d'une minorité visible	0,169***	0,009	0,027***	0,002
Étudiant	-0,003	0,007	-0,0005	0,001
Province de résidence				
<i>Canada atlantique (Référence)</i>	-	-	-	-
Ontario	-0,022**	0,009	-0,003**	0,001
Québec	0,173***	0,012	0,027***	0,002
Colombie-Britannique	0,074***	0,011	0,010***	0,001
Prairies	0,024**	0,010	0,003**	0,01
Composition de la famille				
<i>Personnes vivant en couple (Référence)</i>	-	-	-	-
Famille monoparentale	0,578***	0,007	0,088***	0,001
Plus d'une famille	-0,179***	0,013	-0,017***	0,001
Personne vivant seule	1,056***	0,006	0,207***	0,002
Deux personnes ou plus	1,253***	0,009	0,266***	0,003
Constante	-1,091***	0,02		
Pseudo R ²	0,207	-	-	-
Nombre d'observations	675 188	-	-	-

***p<0,01; **p<0,05; *p<0,10

4.2.2. Effet modérateur du statut d'immigrant :

Le deuxième modèle estimé tient compte de l'effet modérateur possible du statut d'immigrant sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants, tout en distinguant les immigrants selon la région d'origine. En plus des résultats de la régression, le tableau 27 permet de vérifier si les variables incluses dans la régression produisent le même effet pour chacun des trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants provenant de pays traditionnels et immigrants provenant de pays non traditionnels. Toutefois, nous avons vérifié s'il y a des différences dans les effets considérés dans les trois groupes, mais sans tester que ces effets sont statistiquement différents ou non. Examinons d'abord le cas de la variable sexe.

Le sexe :

Le tableau 27 permet de comparer l'effet du sexe sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu à travers les trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus de pays traditionnels et immigrants issus de pays non traditionnels. Nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être femme réduit la probabilité en question de 3,3 points de pourcentage par rapport aux hommes chez les immigrants originaires des pays non traditionnels, de 1,4 point de pourcentage chez les immigrants originaires des pays traditionnels et de 0,2 point de pourcentage seulement chez les Canadiens de naissance. Ces trois effets sont statistiquement significatifs ($p < 0,01$). Ainsi, le sexe joue un rôle plus important en tant que déterminant de l'état de faible revenu dans le cas des immigrants originaires d'un pays non traditionnel comparativement aux deux autres groupes. Dans le cas des Canadiens de naissance, l'effet du sexe est négligeable bien que hautement significatif sur le plan statistique.

Ces résultats vont à l'encontre de ce que nous avons prédit dans la deuxième hypothèse. Celle-ci supposait que *le fait d'être femme augmente la probabilité de vivre dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants issus des*

pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels. Ainsi, cette hypothèse est rejetée.

Le groupe d'âge :

La régression permet d'examiner également l'effet de l'âge sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu à travers les trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels. Nos résultats montrent que comparativement au groupe de référence « 15 à 19 ans », la probabilité est augmentée avec l'âge de façon plus importante chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes.

Dans le cas des Canadiens de naissance et des immigrants issus des pays traditionnels, le groupe de 20 à 29 ans représente l'écart le plus important par rapport au groupe de référence (15-19 ans). Cet écart va en diminuant avec l'âge. Par contre, dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, l'écart par rapport au groupe de référence est plus élevé chez les groupes 30-39 ans et 40-49 ans que chez le groupe 20-29 ans.

En outre, au niveau du groupe 60 ans et plus, nous remarquons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être âgé de 60 ans et plus réduit la probabilité de se trouver en état de faible revenu de 4 points de pourcentage par rapport au groupe de référence (15-19 ans) chez les Canadiens de naissance, de 9,2 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 11 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels. Ces trois effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %.

Ainsi notre troisième hypothèse est confirmée. Celle-ci postulait que *la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu diminue avec l'âge chez les natifs et les immigrants issus des pays traditionnels, mais non pas chez les immigrants issus des pays non traditionnels.*

Niveau de scolarité :

La comparaison de l'effet de la scolarité sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu à travers les trois groupes (Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels) montre que cette variable joue un rôle moins important en tant que déterminant de l'état de faible revenu dans le cas des immigrants issus d'un pays non traditionnel comparativement aux deux autres groupes.

Selon le tableau 27, l'effet du diplôme d'études secondaires est négatif et significatif ($p < 0,01$) sur la probabilité de connaître un état de faible revenu par rapport au groupe de référence « aucun diplôme » chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels. Dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, l'effet n'est pas statistiquement significatif.

S'agissant du diplôme d'études post secondaires, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité en question est réduite de 3,8 points de pourcentage par rapport au groupe de référence (aucun diplôme) chez les Canadiens de naissance, de 2,3 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 1,3 point de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels. Ces trois effets sont statistiquement significatifs ($p < 0,01$).

Pour ce qui des études universitaires, l'effet du baccalauréat sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est négatif par rapport au groupe de référence (aucun diplôme) chez les trois groupes à l'étude (Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels), mais cet effet est significatif au niveau 5 % chez les immigrants issus des pays non traditionnels et au niveau 1 % chez les deux autres groupes. Enfin, concernant les études supérieures, la probabilité est réduite de manière significative ($p < 0,01$) par rapport au groupe de référence chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels, et est augmenté de manière significative ($p < 0,1$) chez les immigrants issus des pays non traditionnels.

Ainsi, nous pouvons confirmer notre quatrième hypothèse. Celle-ci postulait que *l'effet de la scolarité sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est moins important chez les immigrants en provenance des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les personnes nées au Canada*. Ces résultats mettent en exergue l'influence qu'a la non-reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger par les immigrants sur leurs résultats économiques.

Les connaissances linguistiques :

En ce qui a trait à la variable connaissances linguistiques, le tableau 27 montre, d'abord, que l'effet des trois composantes de cette variable (Bilingue, Français et Anglais) sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est statistiquement non significatif par rapport au groupe de référence « aucune langue » chez les Canadiens de naissance. Ensuite, dans le cas des deux groupes d'immigrants, l'effet des trois composantes de cette variable (Bilingue, Français et Anglais) sur la probabilité en question est négatif et significatif ($p < 0,01$) par rapport au groupe de référence « aucune langue ».

En outre, nos résultats montrent que comparativement au groupe de référence « aucune langue », la probabilité est réduite de façon plus importante chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues issus des pays traditionnels. Par exemple, le fait de parler l'anglais, et toutes choses étant égales par ailleurs, réduit la probabilité en question de 8,8 points de pourcentage par rapport au groupe de « aucune langue » chez les immigrants originaires des pays non traditionnels et de 4 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels.

Les résultats de la régression vont à l'encontre de ce que nous avons postulé, et démontrent que les connaissances linguistiques jouent un rôle plus important en tant que déterminant de l'état de faible revenu dans les cas des immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux deux autres groupes. Conséquemment, la cinquième hypothèse, qui supposait que *l'effet des connaissances linguistiques sur la probabilité de se trouver dans un état de faible*

revenu est moins important chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les natifs, est rejetée.

Nombre de semaines travaillées en 2005 :

Nos résultats montrent que par rapport au groupe de référence qui est le groupe des personnes qui n'ont pas travaillé en 2005, la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est réduite avec le nombre de semaines travaillées de façon plus importante chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de travailler de 49 à 52 semaines réduit la probabilité en question de 18,9 points de pourcentage par rapport au groupe de référence (personnes qui n'ont pas travaillé en 2005) chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 8,8 points de pourcentage chez les Canadiens de naissance et de 6,7 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels. Ces trois effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %.

Ces résultats vont à l'encontre de la sixième hypothèse qui stipulait que *l'augmentation du nombre de semaines travaillées par année diminue moins la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les immigrants issus des pays traditionnels et que chez les natifs.* Cette hypothèse est donc rejetée.

À travailler à temps plein en 2005 :

Le tableau 27 permet également de comparer l'effet du travail à temps plein sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu à travers les trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels. Nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de travailler à temps plein en 2005 a réduit la probabilité en question de 6,7 points de pourcentage par rapport au groupe de référence (personnes qui n'ont pas travaillé essentiellement à temps plein en 2005) chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 5,7 chez les Canadiens de

naissance et de 5,5 chez les immigrants issus des pays traditionnels. Ces trois effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %.

Ces résultats laissent entrevoir que par rapport au groupe de référence, le travail à temps plein réduit la probabilité de façon plus importante chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes. Ainsi la septième hypothèse, qui stipulait que *le fait de travailler à plein temps diminue moins la probabilité d'être en état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels que chez les immigrants originaires des pays traditionnels et que chez les natifs*, est rejetée.

Membre d'une minorité visible :

Concernant les membres d'une minorité visible, le tableau 27 révèle que le fait d'être membre d'une minorité visible augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de 4,8 points de pourcentage par rapport aux non membres d'une minorité visible chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 2,4 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 1,6 point de pourcentage chez les Canadiens de naissance. Les trois effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %. Ainsi, l'appartenance à une minorité visible joue un rôle plus important en tant que déterminant de l'état de faible revenu dans le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux deux autres groupes.

Ceci rejoint les résultats de plusieurs études ainsi que nos prédictions résumées dans la huitième hypothèse. Celle-ci était comme suit : *l'appartenance à une minorité visible augmente le risque de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels plus que chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels*. Nous sommes donc en mesure de conclure que cette hypothèse est confirmée.

Statut d'étudiant :

Pour ce qui est du statut d'étudiant, il ressort des résultats que l'effet de cette variable est statistiquement significative au niveau 5 % dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels et au niveau 10 % dans le cas des Canadiens de naissance. Dans le cas des immigrants issus des pays traditionnels, l'effet du statut d'étudiant est non significatif sur le plan statistique. Nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être étudiant en 2005 a augmenté la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de 0,8 point de pourcentage par rapport aux non étudiants chez les immigrants issus des pays non traditionnels, tandis qu'il a réduit la probabilité en question de 0,2 point de pourcentage par rapport aux non étudiants chez les Canadiens de naissance. Ainsi, le statut d'étudiant influence positivement la probabilité en question seulement dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels.

Ces résultats permettent de confirmer notre neuvième hypothèse qui se présentait ainsi : *le fait d'être aux études augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants originaires des pays traditionnels.*

La province de résidence :

Nos résultats montrent que par rapport au groupe de référence « Canada atlantique » et toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être résident du Québec augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de 7,4 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 4.8 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 2 points de pourcentage chez les Canadiens de naissance. Ces trois effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %.

Dans le cas des deux groupes d'immigrants (ceux issus des pays non traditionnels et ceux issus des pays traditionnels) et par rapport au groupe de

référence « Canada atlantique », les effets de « Ontario » et « les provinces des Prairies » sur la probabilité en question ne sont pas significatifs sur le plan statistique, tandis que les effets de ces deux provinces sont significatifs au niveau 5 % et 1 % dans le cas des Canadiens de naissance, respectivement. De ce fait, dans le cas des Canadiens de naissance et toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être résident de l'Ontario réduit la probabilité en question de 0,3 point de pourcentage par rapport aux résidents du Canada atlantique, tandis que le fait d'être résident des provinces des Prairies augmente la probabilité en question de 0,9 point de pourcentage par rapport au même groupe de référence.

Concernant la Colombie-Britannique, les données du tableau 27 démontrent que l'effet de cette province est statistiquement significatif au niveau 1 % dans le cas des Canadiens de naissance, au niveau 5 % dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels et au niveau 10 % dans le cas des immigrants issus des pays traditionnels. Nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être résident de la Colombie-Britannique augmente la probabilité en question de 3,3 points de pourcentage par rapport aux résidents du Canada atlantique chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 1,6 point de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 1,1 point de pourcentage chez les Canadiens de naissance.

Pour ce qui a trait à l'hypothèse 10 concernant les provinces de résidence, nous avons proposé que *les variations interprovinciales au chapitre du taux de faible revenu sont plus importantes dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels que dans le cas des autres immigrants et des Canadiens de naissance*. En regardant de plus près les résultats des trois groupes à l'étude dans les différentes provinces canadiennes, il est possible de conclure que cette hypothèse est confirmée. Par exemple, par rapport aux habitants du Canada atlantique, la probabilité est augmentée de 7,4 points chez les immigrants issus des pays non traditionnels du Québec et de 3,3 points chez les immigrants issus des pays non traditionnels de la Colombie-Britannique, tandis que la probabilité est augmentée de

2 points chez les natifs habitant le Québec et de 1,1 point chez les natifs habitant la Colombie-Britannique.

La composition de la famille

Au préalable, il est pertinent de mentionner que l'effet de cette variable est statistiquement significatif ($p < 0,01$) sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu chez les trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels (à l'exception de l'effet du groupe des « personnes vivant dans un ménage comprenant plus d'une famille » sur l'état de faible revenu chez les immigrants issus des pays traditionnels, qui n'est pas significatif sur le plan statistique).

Les données du tableau 27 montrent qu'uniquement dans le cas des personnes vivant seules, la probabilité est augmentée de façon plus importante par rapport au groupe de référence « personnes vivant en couple » chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et immigrants issus des pays traditionnels. Dans les cas des autres types de famille la probabilité est augmentée de façon moins importante par rapport au groupe de référence chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux deux autres groupes.

De ce fait, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de vivre seul augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de 23,7 points de pourcentage par rapport au groupe de référence chez les immigrants issus des pays non traditionnels, de 21,4 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels et de 19,6 points de pourcentage chez les Canadiens de naissance.

Concernant les familles monoparentales, nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'avoir une famille monoparentale augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu de 8,7 points de pourcentage par rapport aux personnes vivant en couple chez les Canadiens de naissance, de

8,3 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays non traditionnels et de 8,2 points de pourcentage chez les immigrants issus des pays traditionnels.

Enfin, concernant les personnes vivant dans un ménage qui comprend plus d'une famille, la probabilité est réduite de 5,8 points de pourcentage par rapport au groupe de référence chez les immigrants issus des pays non traditionnels, tandis qu'elle est augmentée de 0,5 point de pourcentage par rapport au groupe de référence chez les Canadiens de naissance. Ces deux effets sont statistiquement significatifs au niveau 1 %. Dans le cas des immigrants issus des pays traditionnels, l'effet n'est pas significatif sur le plan statistique.

Ces résultats sont étonnants et vont à l'encontre de ce que nous avons proposé comme hypothèse 11. Celle-ci était la suivante : *bien que la répartition du faible revenu, entre les différents types de famille, est similaire dans le cas des personnes nées au Canada et les immigrants, la composition familiale des immigrants issus des pays non traditionnels a tendance à augmenter significativement le taux de faible revenu chez eux par rapport à leurs homologues issus des pays traditionnels et aux Canadiens de naissance.* Il nous est donc possible de conclure que l'hypothèse 11 est rejetée.

Par ailleurs, il est à noter que nos résultats sont en désaccord avec les résultats des études antérieures au sujet de l'état de faible revenu chez les familles monoparentales. En effet, les études antérieures sur le sujet chez les Canadiens de naissance (Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001) ou chez les immigrants (Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003) soutiennent que les familles monoparentales sont les plus touchées par l'état en question. Par contre, comme nous avons pu observer, nos résultats révèlent que, toutes choses étant égales par ailleurs et par rapport aux personnes vivant en couple, l'écart est moins important chez les familles monoparentales que chez les personnes vivant seules ou le groupe de deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement dans les cas des trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels.

Tableau 27 : Résultats de la deuxième régression logistique – Effets marginaux des variables explicatives sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu

	Canadiens de naissance	Immigrants de pays traditionnels	Immigrants de pays non traditionnels
1) Femme	-0,002*** (0,0007)	-0,014*** (0,003)	-0,033*** (0,002)
2) Groupe d'âge			
<i>15 à 19 ans (Référence)</i>	-	-	-
20 à 29 ans	0,082*** (0,002)	0,045*** (0,012)	0,046*** (0,005)
30 à 39 ans	0,071*** (0,002)	0,023** (0,011)	0,073*** (0,006)
40 à 49 ans	0,060*** (0,002)	0,017 (0,011)	0,066*** (0,006)
50 à 59 ans	0,048*** (0,002)	-0,011 (0,011)	-0,003 (0,006)
60 ans et plus	-0,040*** (0,001)	-0,092*** (0,010)	-0,110*** (0,005)
3) Niveau de scolarité			
<i>Aucun diplôme (Référence)</i>		-	-
Diplôme d'études secondaires	-0,025*** (0,001)	-0,017*** (0,004)	0,005 (0,003)
Diplôme d'études postsecondaires	-0,038*** (0,001)	-0,023*** (0,004)	-0,013*** (0,003)
Baccalauréat	-0,062*** (0,001)	-0,038*** (0,006)	-0,009** (0,004)
Études supérieures	-0,068*** (0,002)	-0,037*** (0,006)	0,002* (0,004)
4) Connaissances linguistiques			
<i>Aucune langue (Référence)</i>	-	-	-
Anglais	0,008 (0,013)	-0,040*** (0,009)	-0,088*** (0,005)
Français	-0,001 (0,013)	-0,037*** (0,012)	-0,066*** (0,008)

Tableau 27 : (Suite)

	Canadiens de naissance	Immigrants de pays traditionnels	Immigrants de pays non traditionnels
Bilingue	0,004 (0,013)	-0,045*** (0,010)	-0,112*** (0,006)
5) Nombre de semaines travaillées en 2005			
<i>0 semaines (Référence)</i>	-	-	-
1 à 13 semaines	-0,003 (0,002)	0,052*** (0,011)	-0,007 (0,007)
14 à 26 semaines	-0,029*** (0,002)	0,017* (0,009)	-0,063*** (0,006)
27 à 39 semaines	-0,045*** (0,002)	-0,020** (0,009)	-0,103*** (0,006)
40 à 48 semaines	-0,068*** (0,002)	-0,041*** (0,007)	-0,140*** (0,005)
49 à 52 semaines	-0,088*** (0,001)	-0,067*** (0,006)	-0,189*** (0,005)
6) À travailler essentiellement à temps plein en 2005	-0,057*** (0,001)	-0,055*** (0,005)	-0,067*** (0,003)
7) Membre d'une minorité visible	0,016*** (0,002)	0,024*** (0,009)	0,048*** (0,003)
8) Statut d'étudiant	-0,002* (0,001)	0,000 (0,006)	0,008** (0,003)
9) Province de résidence			
<i>Canada atlantique (Référence)</i>	-	-	-
Ontario	-0,003** (0,001)	0,004 (0,008)	0,017 (0,014)
Québec	0,020*** (0,002)	0,048*** (0,010)	0,074*** (0,014)
Colombie-Britannique	0,011*** (0,002)	0,016* (0,009)	0,033** (0,014)
Prairies	0,009*** (0,001)	0,006 (0,009)	-0,022 (0,014)

Tableau 27 : (Suite)

	Canadiens de naissance	Immigrants de pays traditionnels	Immigrants de pays non traditionnels
10) Composition de la famille			
Personnes vivant en couple (Référence)	-	-	-
Famille monoparentale	0,087*** (0,001)	0,082*** (0,006)	0,083*** (0,004)
Ménage comprenant plus d'une famille	0,005*** (0,002)	-0,001 (0,007)	-0,058*** (0,002)
Personne vivant seule	0,196*** (0,002)	0,214*** (0,006)	0,237*** (0,005)
Deux personnes ou plus	0,270*** (0,003)	0,272*** (0,014)	0,184*** (0,008)
Nombre d'observations	675 188	-	-

***p<0,01; **p<0,05; *p<0,10. Entre parenthèses, sont indiquées les erreurs-types.

Nous clôturons ce chapitre par le tableau 28 qui résume la comparaison de nos hypothèses et les résultats de nos analyses multivariées. Le prochain chapitre sera consacré à la discussion de nos résultats.

Tableau 28 : Comparaison des hypothèses avec les résultats obtenus

Hypothèses	Analyse multivariée
<p>H1 : Le fait d'être immigrant issu d'un pays non traditionnel augmente significativement la probabilité d'être dans un état de faible revenu.</p>	Confirmée
<p>H2 : Le fait d'être femme augmente la probabilité de vivre dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels.</p>	Rejetée
<p>H3 : La probabilité de se trouver dans un état de faible revenu diminue avec l'âge chez les natifs et les immigrants issus des pays traditionnels, mais non pas chez les immigrants issus des pays non traditionnels.</p>	Confirmée
<p>H4 : L'effet de la scolarité sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est moins important chez les immigrants en provenance des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les personnes nées au Canada.</p>	Confirmée
<p>H5 : L'effet des connaissances linguistiques sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est moins important chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les autres immigrants et les natifs</p>	Rejetée
<p>H6 : L'augmentation du nombre de semaines travaillées par année diminue moins la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les immigrants issus des pays traditionnels et que chez les natifs.</p>	Rejetée

Tableau 28 : (Suite)

Hypothèses	Analyse multivariée
H7 : Le fait de travailler à plein temps diminue moins la probabilité d'être en état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels que chez les immigrants originaires des pays traditionnels et que chez les natifs.	Rejetée
H8 : L'appartenance à une minorité visible augmente le risque de se trouver dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels plus que chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels.	Confirmée
H9 : Le fait d'être aux études augmente la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu davantage dans le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et les immigrants originaires des pays traditionnels.	Confirmée
H10 : Les variations interprovinciales au chapitre du taux de faible revenu sont plus importantes dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels que dans le cas des autres immigrants et des Canadiens de naissance.	Confirmée
H11 : Bien que la répartition du faible revenu, entre les différents types de famille, est similaire dans les cas des personnes nées au Canada et les immigrants, la composition familiale des immigrants issus des pays non traditionnels a tendance à augmenter significativement le taux de faible revenu chez eux par rapport à leurs homologues issus des pays traditionnels et aux Canadiens de naissance.	Rejetée

**CHAPITRE 5 –
DISCUSSION**

Dans ce chapitre, nous présentons une discussion des résultats des analyses statistiques du chapitre précédent. Le contenu du chapitre se divise de la façon suivante : dans un premier temps, nous débuterons en faisant une brève synthèse de notre recherche, puis, dans un deuxième temps, nous discuterons les résultats statistiques.

5.1. Rappel des objectifs de recherche

La dissection de la littérature existante sur l'état de faible revenu au Canada nous a appris que la population immigrante est plus exposée à vivre en état de faible revenu que les personnes nées au Canada et que des caractéristiques de la population immigrante influencent la probabilité de se trouver dans l'état en question.

Par la suite, nous avons posé les deux questions suivantes :

1- Quelle est la probabilité d'entrer dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux personnes nées au Canada et aux immigrants issus des pays traditionnels ?

2- Est-ce que le statut d'immigrant agit comme modérateur sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants, ou plus précisément, est-ce que l'effet des facteurs déterminants de l'état de faible revenu varie selon l'appartenance à l'un de trois groupes suivants : immigrants originaires des pays non traditionnels, immigrants originaires des pays traditionnels ou personnes nées au Canada?

Pour répondre à nos questions de recherche, nous nous sommes appuyés sur les données du dernier recensement effectué par Statistique Canada en 2006. Les données du recensement garantissent, d'une part, une très grande validité externe et permettent, d'autre part, de choisir parmi une variété de variables, soit 123

variables. Pour notre modèle d'analyse, nous avons retenu 10 variables qui semblent être déterminantes de l'état de faible revenu.

5.2. Signification de l'étude

Notre première régression permet de comparer la probabilité de connaître un état de faible revenu entre les trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels. Nos résultats confirment d'abord ceux des études antérieures (par ex. Picot, Lu et Hou, 2009) et soutiennent que les immigrants sont plus susceptibles de vivre dans un état de faible revenu que les Canadiens de naissance. Ensuite, à l'échelle de la population immigrante et par rapport aux Canadiens de naissance, ce sont les immigrants issus des pays non traditionnels qui sont les plus touchés par l'état en question, et l'effet est six fois plus grand quand l'immigrant est originaire d'un pays non traditionnel.

Notre deuxième régression vient confirmer l'effet atténuateur de notre variable modératrice « la région d'origine » sur la relation entre l'état de faible revenu et les variables explicatives retenues. L'effet varie selon le statut d'immigrant entre les immigrants et les Canadiens de naissance et selon la région d'origine entre les immigrants issus des pays traditionnels et les immigrants issus des pays non traditionnels.

À la lumière des analyses de régressions, la variable « sexe » ressort comme un facteur d'influence significatif et négatif de l'état de faible revenu chez les trois groupes : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels. Les études antérieures sur le faible revenu confirment que les femmes, peu importe leur pays d'origine, s'en tirent plus mal que les hommes (Palameta, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001 ; Drolet et Morissette, 1999). Par contre, nos résultats révèlent que, lorsque nous tenons compte de la variable de travail à plein temps, l'effet marginal devient négatif dans

les trois groupes. Cela signifie que, toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes qui travaillent à temps plein sont moins exposées à se trouver dans l'état de faible revenu que leurs homologues hommes, dans chacun des trois groupes. Toutefois, nous constatons que l'écart entre homme et femme est plus important chez les immigrants originaires des pays non traditionnels que dans les deux autres groupes. C'est chez les natifs que le sexe intervient le moins dans la probabilité de vivre dans l'état de faible revenu.

Quant à la scolarité, nos résultats confirment que l'effet de cette variable sur l'état de faible revenu se différencie selon l'appartenance au groupe des immigrants issus des pays traditionnels ou aux deux autres groupes à l'étude : Canadiens de naissance et immigrants issus des pays traditionnels. Conformément aux résultats de plusieurs recherches précédentes (Picot et Hou, 2003 ; Morissette et Zhang, 2001), les données de cette étude montrent que l'éducation a un effet moins important sur la probabilité d'être dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et aux immigrants issus des pays traditionnels. Chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels, plus le niveau de scolarité est élevé, plus la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu est faible.

Nous pouvons avancer plusieurs explications possibles, mais notons d'abord que nous n'avons pas tenu compte du pays d'obtention du diplôme et il se peut que des immigrants aient obtenu leur diplôme au Canada alors que d'autres l'ont obtenu ailleurs.

Dans le cas des immigrants détenant des diplômes étrangers, certaines études, comme celle de Ferrer, Green et Riddell (2006), soutiennent l'existence d'écarts entre les compétences de ce dernier groupe et celles des personnes nées au Canada, et que ces écarts dépendent du pays où les immigrants ont acquis leur capital humain. D'autres études, comme celle de Chiswick et Miller (2007), plaident l'existence d'un caractère propre de tout capital humain, ce qui crée un problème de transférabilité du capital humain au niveau international. Dans le cas des immigrants

titulaires de diplômes canadiens, l'étude de Boulet et Boudarbat (2010) confirme qu'au niveau des études postsecondaires, un diplôme canadien ne procure pas autant d'avantages aux immigrants arrivés à l'âge adulte qu'aux Canadiens de naissance. La théorie de la discrimination pourrait expliquer cette situation désavantageuse sur le marché du travail. Toutefois, comme les auteurs le soulignent, il se peut que ces immigrants aient des caractéristiques qui les pénalisent. Quels que soient les mécanismes sous-jacents, le fait d'être un immigrant issu d'un pays non traditionnel diminue considérablement l'effet de la scolarité sur la probabilité d'éviter l'état de faible revenu.

En ce qui concerne l'intensité de travail, nos résultats apportent de l'originalité en révélant que, après avoir tenu compte de toutes les autres variables, l'intensité de travail produit un effet plus important sur la probabilité d'être dans un état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux Canadiens de naissance et aux immigrants originaires des pays traditionnels. D'où l'importance de renforcer les mesures facilitant l'intégration économique des immigrants sur le marché du travail au Canada. De plus, ces résultats mettent en évidence le rôle important que joue le revenu d'emploi pour éviter un état de faible revenu et confirment que les personnes, peu importe leur pays d'origine, qui comptent sur les transferts sociaux sont plus susceptibles de connaître l'état en question (Picot, Lu et Hou, 2009).

Pour ce qui est de la composition de la famille, nous avons trouvé que cette variable agit de façon plus importante sur la probabilité de connaître un état de faible revenu dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux deux autres groupes à peu près pour tous les types de famille. La seule exception a trait aux personnes vivant seules : par rapport aux personnes vivant en couple et toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de vivre seul augmente davantage la probabilité en question chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes. De même qu'il semble que les familles monoparentales, dans les cas des trois groupes, éprouvent moins de difficultés que les personnes seules : toutes

choses égales par ailleurs, l'écart entre elles et le groupe de référence est moins important que celui entre les personnes vivant seules et le groupe de référence. Cela réfute l'idée que les familles monoparentales sont toujours les plus exposées au faible revenu (Palameta, 2004 ; Picot et Hou, 2003 ; Morissette et Zhang, 2001).

Un lien a été établi entre l'appartenance à une minorité visible et le faible revenu dans les cas des trois groupes à l'étude : Canadiens de naissance, immigrants issus des pays traditionnels et immigrants issus des pays non traditionnels. Cependant, nous avons constaté que le fait d'être membre d'une minorité visible augmente de façon plus importante la probabilité de vivre dans un état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes. Nos résultats n'abondent pas complètement dans le même sens que les résultats des études antérieures, notamment à l'égard du lien entre l'appartenance à une minorité visible et l'état de faible revenu chez les Canadiens de naissance. Par exemple, Palameta (2004) et Morissette et Zhang (2001) ont estimé que l'appartenance à une minorité visible n'augmente pas la probabilité de se trouver dans l'état de faible revenu chez les Canadiens de naissance.

Nos résultats soutiennent également que l'effet du groupe d'âge sur l'état de faible revenu se différencie selon la région d'origine. De ce fait, deux constatations importantes ressortent de nos résultats. En premier lieu, par rapport au groupe de référence « 15 à 19 ans », l'écart va en diminuant avec l'âge de manière constante uniquement chez les Canadiens de naissance et les immigrants issus des pays traditionnels. Dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels, l'écart par rapport au groupe de référence est plus élevé chez les groupes 30-39 ans et 40-49 ans que chez le groupe 20-29 ans.

En deuxième lieu, l'appartenance au groupe d'âge de 60 ans et plus, et en tenant compte de toutes les autres variables, réduit la probabilité en question par rapport au groupe de référence (15 à 19 ans) dans chacun des trois groupes. Toutefois, nous constatons que l'écart entre les personnes âgées de 60 ans et plus

et le groupe de référence est plus important chez les immigrants issus des pays non traditionnels que chez les deux autres groupes. C'est chez les Canadiens de naissance que l'effet de ce groupe d'âge réduit le moins la probabilité de connaître l'état de faible revenu. Les personnes âgées comptent en effet sur les programmes gouvernementaux (Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime de rentes du Québec (RRQ), le Supplément de revenu garanti (SRG) et la Sécurité de la vieillesse (SV)) et les régimes de retraite privés. Les Canadiens de naissance sont automatiquement admissibles à ces programmes, alors que, dans le cas des immigrants, d'autres facteurs interviennent sur l'accessibilité à de tels programmes, des facteurs comme l'âge à l'immigration et la durée depuis l'immigration. Les immigrants qui arrivent à la fin de la quarantaine ou dans la cinquantaine disposeront de moins de temps pour l'accumulation de fonds dans le RPC ou le RRQ ou dans un régime de retraite privé. Ceux qui sont au pays depuis moins de 10 ans ne sont normalement pas admissibles à la SV et au SRG. Ainsi, les transferts gouvernementaux ont peu d'influence sur la situation économique des immigrants de ce groupe d'âge. Pourtant, comme le souligne Picot, Lu et Hou (2009), il se peut qu'une plus grande proportion des immigrants âgés habite avec des membres plus jeunes de leur famille. Cette situation risque de les exposer moins au faible revenu puisqu'une personne se trouvant dans une situation de faible revenu dépend du nombre de soutiens économiques que compte sa famille ainsi que du niveau de revenu de chacun de ceux-ci. De toute façon, il serait pertinent d'examiner, dans des études plus poussées, l'état de faible revenu chez les immigrants âgés issus des pays non traditionnels selon l'âge à l'immigration et la durée depuis l'immigration.

Une association négative a été établie entre le faible revenu et les connaissances linguistiques dans le cas des immigrants, peu importe leur région d'origine. Cette association négative ne s'est pas présentée dans le cas des Canadiens de naissance. La connaissance des langues officielles du Canada réduit de façon plus importante la probabilité de connaître un état de faible revenu dans le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels que dans le cas des deux

autres groupes. C'est surtout les immigrants bilingues qui sont les moins exposés à l'état de faible revenu, alors que ceux qui ne parlent aucune langue officielle sont les plus touchés par cette situation. Nous retrouvons les mêmes effets chez les immigrants originaires des pays traditionnels, mais dans une moindre mesure. De quoi cela dépend-il ? Il existe la possibilité qu'une proportion des immigrants reçus, majoritairement issus des pays non traditionnels, ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ait augmenté significativement depuis les années 1980. Cela pourrait avoir comme effet de rendre plus attrayante la connaissance des langues officielles pour ces groupes.

Pour ce qui est du statut d'étudiant, nos résultats sont originaux quant à l'établissement d'un lien entre le faible revenu et cette variable chez la population immigrante. Les résultats des analyses multivariées confirment l'effet modérateur de la région d'origine sur la relation entre le statut d'étudiant et l'état de faible revenu. En tenant compte de toutes les autres variables, le fait d'être aux études augmente la probabilité de connaître l'état de faible revenu uniquement dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels. Ceci ne corrobore pas les résultats des études antérieures sur le sujet chez les Canadiens de naissance (Hatfield, 2004 ; Morissette et Zhang, 2001) qui soutenaient que les étudiants sont plus susceptibles de connaître l'état de faible revenu.

Ainsi, les étudiants immigrants originaires des pays non traditionnels sont désavantagés par rapport à leurs homologues non étudiants. Toutefois, la littérature indique que l'obtention d'un diplôme canadien est avantageuse pour les immigrants et que leur situation économique s'améliore après leur graduation (Boudarbat et Boulet, 2010). Cela laisse entendre que l'état de faible revenu chez les immigrants étudiants ne constitue qu'une phase transitoire.

Concernant la province de résidence, nos résultats montrent que, par rapport au Canada atlantique, la probabilité de vivre dans un état de faible revenu est plus élevée au Québec et en Colombie-Britannique chez les immigrants issus de pays non traditionnels comparativement à leurs homologues des deux autres groupes.

Les autres provinces, soient l'Ontario et les provinces des Prairies, n'ont pas un impact significatif, en comparaison au Canada atlantique, pour les immigrants issus des pays non traditionnels. En fait, l'état de faible revenu se distingue surtout entre le Québec et les autres provinces. Cette conclusion confirme les résultats de plusieurs études qui ont examiné l'état de faible revenu selon la province de résidence (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Cousineau, 2009 ; Palameta, 2004). Toutefois, notre étude ainsi que les études antérieures définissent l'état de faible revenu sur la base du seuil de faible revenu (SFR) publié par Statistique Canada, une mesure qui n'est pas conseillée pour les comparaisons interprovinciales parce qu'elle ne tient pas compte des différences entre les provinces comme, à titre d'exemple, la différence dans le coût du logement. Par ailleurs, des différences majeures sont constatées si on définit l'état de faible revenu sur la base des autres mesures de faible revenu. La comparaison interprovinciale selon la mesure de faible revenu (MFR) montre que l'écart diminue entre le Québec et les autres provinces.

En identifiant les groupes d'immigrants les plus exposés à l'état de faible revenu, nos résultats pourraient comporter plusieurs implications au niveau des politiques publiques. On pourrait s'en servir pour élaborer des politiques visant à réduire le taux de faible revenu chez les immigrants au Canada, ainsi que pour ajuster les politiques d'immigration, notamment celles qui ont trait aux critères de sélection des nouveaux immigrants.

La première constatation découlant des résultats concerne les connaissances linguistiques des immigrants. Nos conclusions ont démontré que les immigrants parlant l'anglais ou le français ou les deux langues enregistrent de meilleurs résultats sur le marché du travail que les immigrants qui ne parlent aucune langue officielle. Donc, il est toujours pertinent de préserver l'importance accordée au critère de connaissances linguistiques dans la grille de sélection des immigrants.

La deuxième constatation porte sur l'effet de la scolarité sur la vie économique des immigrants. Rappelons d'abord que le Canada a favorisé depuis le début des années 1990 le critère du niveau de scolarité, mais la situation économique des

immigrants ne s'est guère améliorée. À cet égard, il semble que le problème de reconnaissance des compétences professionnelles étrangères explique en grande partie ce phénomène chez les immigrants. Dans le but de contourner le problème, le gouvernement canadien est déjà intervenu autant au niveau de la sélection des immigrants, par la mise en place du programme de l'expérience canadienne, qu'au niveau de l'accélération du processus de reconnaissance du capital humain, par la création du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications ainsi que le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE). Toutefois, à l'instar de Boulet et Boudarbat (2010), qui soulignent que ces interventions n'agissent pas globalement et qu'en plus, elles ne touchent les professions que par du cas par cas, nous pouvons nous interroger sur le degré d'efficacité de ces mesures. Le processus de reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger reste complexe et des efforts additionnels devraient être faits, par exemple, trouver un règlement sur la question de reconnaissance des compétences avant l'arrivée des immigrants sélectionnés au Canada.

Face à cette situation, un nombre important d'immigrants ont recours au programme d'aide sociale tôt après leur établissement au Canada. Toutefois, selon l'étude de Pinsonneault et al., (2010) sur le recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés au Québec, ce phénomène doit être interprété comme étant une phase transitoire dans le processus d'intégration. En effet, au moins la moitié des prestataires immigrants réussissent à s'en sortir après 12 mois. Les auteurs, tout en confirmant que le niveau élevé de scolarité ne met pas les immigrants à l'abri de l'aide sociale, démontrent l'utilité des formes existantes d'assistance financière dont les immigrants peuvent bénéficier dès leur arrivée au pays.

Les efforts du gouvernement devraient être associés aux efforts d'autres acteurs sur le marché du travail, surtout les employeurs. Comme le souligne Grant (2005), lors de l'évaluation des compétences des immigrants, ceux-ci se trouvent devant un capital humain hétérogène, et qui ne leur est pas familier. De crainte que le candidat immigrant ne soit à la hauteur des tâches demandées, les employeurs

auraient tendance à sous-estimer ses qualifications créant ainsi un taux de surqualification élevé chez les immigrants. Cependant, plusieurs initiatives patronales pourraient homogénéiser le capital humain des immigrants et faciliter leur intégration économique sur le marché du travail. Comme plusieurs études ont déjà souligné (Boulet et Boudarbat, 2010 et Cousineau et Boudarbat, 2009), les emplois temporaires, les stages en entreprise ou les programmes de mentorat peuvent offrir aux immigrants la possibilité d'acquérir une expérience canadienne.

Par ailleurs, il serait pertinent d'élaborer des mécanismes qui impliquent les employeurs dans le processus de détermination du type et du niveau de l'immigration, ou, en d'autres termes, des mécanismes selon lesquels les employeurs participent au choix des critères de sélection ainsi qu'au nombre des immigrants sélectionnés.

Ces résultats sont pertinents parce qu'ils mettent en évidence l'écart entre les politiques d'immigration et la réalité sur le marché de l'emploi. L'objectif de la grille de sélection est de combler les besoins du marché du travail, surtout au niveau des emplois qualifiés, en favorisant l'admission d'une main-d'œuvre qualifiée (Zietsma, 2010). Cependant, comme nos résultats l'indiquent, ces immigrants qualifiés et hautement scolarisés réussissent moins bien sur le marché du travail. Certains auteurs, comme Cousineau et Boudarbat (2009), soutiennent que l'élévation plus que marginale du capital humain pourrait conduire à une dégradation de la situation économique, contrairement aux prévisions de départ.

D'ailleurs, le processus d'intégration actuel ne semble pas offrir une solution efficace, et la situation économique des immigrants devrait préoccuper tous les acteurs puisque, dans les prochaines années, le marché du travail au Canada dépendra largement de la main-d'œuvre immigrante. Selon notre point de vue, une politique d'intégration économique adéquate devrait mettre en valeur les diplômes obtenus à l'étranger par un processus efficace d'évaluation et de reconnaissance, en plus de sensibiliser les employeurs aux avantages économiques que représente la main-d'œuvre immigrante qualifiée.

5.3. Limites de l'étude

La présente recherche a tenté de remplir un vide scientifique en étudiant l'effet modérateur du statut d'immigrant sur la relation entre l'état de faible revenu et ses déterminants au Canada. Malgré l'originalité du sujet, notre étude comporte, comme toute recherche empirique, des limites. Il convient dans cette partie de faire état de ces limites.

D'abord, le caractère transversal de notre étude représente une première limite. Notre recherche s'appuie sur le recensement de 2006. Conséquemment, l'étude transversale que nous avons menée a impliqué des limites quant à l'examen de plusieurs aspects du faible revenu. En ce sens, nous n'étions pas en mesure d'examiner ni l'entrée, ni la sortie et ni la durée de l'état de faible revenu. L'étude de ces aspects nécessite des données longitudinales.

La deuxième limite réside dans le caractère quantitatif de notre étude, c'est-à-dire l'utilisation du questionnaire comme méthode de collecte de données et non pas celle de l'entrevue. La réalisation d'une telle étude apporte de grands avantages quant à la validité, à la représentativité et au choix des paramètres à étudier, mais ne permet pas d'aller en profondeur dans les questions posées au répondant.

Finalement, il est à noter qu'en plus de l'apport de nouvelles connaissances dans le domaine, cette étude possède une très bonne validité externe car l'échantillon utilisé est représentatif de la population canadienne. Ainsi, les conclusions tirées sont généralisables à l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

Conclusion

Cette recherche avait pour but d'arriver à une meilleure compréhension des différences qui existent entre les Canadiens de naissance et les immigrants quant à l'état de faible revenu au Canada. Également, nous avons accordé une attention particulière à la région d'origine. Nous avons fait la distinction entre les immigrants originaires des pays non traditionnels et ceux originaires des pays traditionnels. Ainsi, les résultats de cette recherche permettent de comparer l'état de faible revenu à travers les trois groupes suivants : Canadiens de naissance, immigrants originaires des pays traditionnels et immigrants originaires des pays non traditionnels. Telle est d'ailleurs la contribution majeure de cette recherche que de souligner l'importance de l'effet de la région d'origine sur la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu au Canada.

Les résultats que nous avons obtenus apportent de nouvelles connaissances dans le domaine. En effet, la mise en évidence de l'effet modérateur du statut d'immigrant sur le lien entre l'état de faible revenu et ses déterminants, a permis d'avancer des conclusions intéressantes. D'abord, par rapport aux Canadiens de naissance, l'écart dans l'effet des variables est plus considérable chez les immigrants issus des pays non traditionnels. Les immigrants issus des pays traditionnels se trouvent dans une situation intermédiaire, soit entre les deux groupes. Pour ce qui a trait à l'effet des variables, nous constatons que le sexe, l'appartenance à une minorité visible et le fait d'être aux études produisent un effet plus important sur la probabilité de connaître l'état de faible revenu chez les immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux autres groupes. Le nombre de semaines travaillées par année joue un rôle plus considérable en tant que déterminant de l'état de faible revenu dans le cas des immigrants issus des pays non traditionnels comparativement aux deux autres groupes. D'où l'importance d'investir dans des mesures d'intégration des immigrants au marché du travail. De même, les connaissances linguistiques produisent un effet bien plus important dans

le cas des immigrants originaires des pays non traditionnels. C'est surtout les immigrants bilingues qui sont les moins susceptibles de connaître l'état de faible revenu, alors que ceux qui ne parlent aucune langue des deux langues officielles sont les plus touchés par l'état en question. Nous retrouvons les mêmes effets chez les immigrants originaires des pays traditionnels, mais dans une moindre mesure. Par contre, l'éducation a un effet moins important sur la probabilité d'être dans un état de faible revenu chez les immigrants originaires des pays non traditionnels comparativement aux natifs et aux immigrants originaires des pays traditionnels. Par rapport au groupe de référence (aucun diplôme), le diplôme d'études postsecondaires (non universitaires) réduit davantage la probabilité de se trouver dans un état de faible revenu que le baccalauréat ou le diplôme d'études supérieures chez les immigrants issus des pays non traditionnels. Ce qui met en lumière l'effet négatif de la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger par les immigrants sur leurs résultats économiques.

Bibliographie

- AYDEMIR, Abdurrahman et SKUTERUD, Mikal (2004). « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 ». Direction des études analytiques: documents de recherche. N° 11F0019MIF au catalogue — N° 225. Ottawa: Statistique Canada. 38 p.
- BEAUCAGE, André. (1988) « Quelques approches de la segmentation du marché du travail ». Document LEST 88 – 3. Centre national de la recherche scientifique. Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.
- BEAUJOT, Roderic, LIU, Jianye et KERR, Don (2006). « **Low Income Status by Population Groups, 1961-2001** ». Discussion Paper n° 06-08. Population Studies Centre, University of Western Ontario, London CANADA N6A 5C2. URL: <http://sociology.uwo.ca/popstudies/dp/dp06-08.pdf>
- BENJAMIN, Dwayne, GUNDERSON, Morley et RIDDELL, W. Craig (2002) « **Labour Market Economics: Theory, Evidence, and Policy in Canada** ». Fifth Edition. Copyright © 2002 by McGraw-Hill Ryerson Limited.
- BLOOM, David E., GRENIER, Gilles et GUNDERSON, Morley (1995). « **The Changing Labour Market Position of Canadian Immigrants** ». The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'Economique. Vol. 28, No. 4b (Nov., 1995), pp. 987-1005. Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/136132> Accessed: 13/12/2010.
- BOISJOLY, Johanne (1989). « Segmentation économique, segmentation du marché du travail et profils de détermination du revenu d'emploi ». Thèse. Département de sociologie. Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal.
- BOUDARBAT, Brahim et BOULET, Maude (2010). « Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail ». Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). ISSN 1499-8629. © Brahim Boudarbat, Maude Boulet. Tous droits réservés.
- BOUDARBAT, Brahim et BOULET, Maude (2007). « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique ». Choix IRPP, Vol. 13, n°7, novembre 2007 ISSN 0711-0685 www.irpp.org

- BOUDARBAT, Brahim et COUSINEAU, Jean-Michel (2010). « Un emploi correspondant à ses attentes personnelles? Le cas des nouveaux immigrants au Québec ». Revue de l'intégration et de la migration internationale. Volume 11, Number 2, 155-172.
- BOULET, Maude et BOUDARBAT, Brahim (2010) « Un diplôme post-secondaire canadien – Un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants ? ». Étude IRPP, N°8, septembre 2010.
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2009). « Prendre la mesure de la pauvreté : proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale afin de mesurer le progrès réalisé au Québec ». Avis au ministère. ISBN 978-2-550-54152-3. www.cepe.gouv.qc.ca
- CHICHA-PONTBRIAND, Marie-Thérèse (1989). « Discrimination systémique : fondements et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi ». Cowansville (Québec). Les éditions Yvon Blais Inc.
- Chiswick, B. R. et P. W. Miller (2007). « ***The International Transferability of Immigrant's Human Capital Skills*** ». *Institute for Study of Labor (IZA)*, Discussion paper no. 2670. 29 p.
- CORAK, Miles (2008). « ***Immigration in the Long Run: The Education and Earnings Mobility of Second-Generation Canadians*** ». IRPP choices. Vol. 14, n° 13. ISSN 0711-0677. www.irpp.org
- CORAK, Miles, CHEN, Wen-Hao, DEMANTI, Abdellatif et BATTEN, Dennis (2003). « ***"Social Cohesion" and the Dynamics of Income in Four Countries*** ». Family and Labour Studies Statistics Canada 24th Floor, R.H. Coats Building Ottawa K1A 0T6.
- COUSINEAU, Jean-Michel (2009). « Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : Une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006 ». Cahiers de recherche. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE). Montréal, août 2009. 41 p.
- COUSINEAU, Jean-Michel (2008). « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? ». Lettres économiques, association des économistes du Québec, Document CPP 2008-01, Montréal, 19 août, 14 p. <http://www.asdeq.org/publications/lettres-economiques/liste.html>
- COUSINEAU, Jean-Michel (2005) « Emploi et Salaire ». Les presses de l'Université de Montréal.

- COUSINEAU, Jean-Michel, et BOUDARBAT, Brahim (2009). « La situation économique des immigrants au Québec ». Relations industrielles / Industrial relations, 64-2, pp.230-249.
- DANCEY, Christine P. et REIDY, John (2007) « Statistiques sans maths pour psychologues ». 1 édition. © De Boeck & Larcier.
- DÉOM, Esther, MERCIER, Jacques et MOREL, Sylvie (2006) « La discrimination en emploi. Quels moyens faut-il prendre ? ». Département des relations industrielles de l'Université de Laval. © Les presses de l'Université Laval 2006.
- DROLET, Marie et MORISSETTE, René (1999). « Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu ? ». Division de la statistique du revenu. N° 75F0002MIF au catalogue. Ottawa : Statistiques Canada. 42 p.
- FERRER, Ana, GREEN, David A. et RIDDEL, Craig W. (2006) « **The Effect of Literacy on Immigrant Earnings** ». Journal of Human Resources. Vol. 41, n°2, p. 380-410.
- FRENETTE, Marc et MORISSETTE, René (2003) « Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies ». Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 11F0019MIF N° 215. Statistique Canada : Ottawa. 27 p.
- GALARNEAU, Diane et MORISSETTE, René (2008) « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises ». Perspective, décembre, Statistique Canada — N° 75-001-X au catalogue. p. 5-19.
- GILMORE, Jason (2009). « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi ». Série d'analyse de la population active immigrante. N° 71-606-X au catalogue, n° 5. Ottawa : Statistiques Canada. 41 p.
- GILMORE, Jason (2008). « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 ». Série d'analyse de la population active immigrante. N° 71-606-X au catalogue. Ottawa : Statistiques Canada. 31 p.
- GRANT, Peter R (2005). « **The Devaluation of Immigrants' Foreign Credentials: The Psychological Impact of This Barrier To Integration into Canadian Society** ». Research report, Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration.
- GRANT, Mary L. (1999). « **Evidence of New Immigrant Assimilation in Canada** ». The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne

- d'Economique. Vol. 32, No. 4 (Aug., 1999), pp. 930-955. Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/136411>
- HATFIELD, Michael (2004) « ***Vulnerability To Persistent Low Income*** ». Horizons, 7(2):19-26.
 - HIEBERT, Daniel (1999) « ***Local Geographies of Labor Market Segmentation: Montreal, Toronto, and Vancouver, 1991*** ». Economic Geography, Vol. 75, No. 4 (Oct., 1999), pp. 339-369. URL: <http://www.jstor.org/stable/144476>
 - HOULE, René et YSSAAD, Lahouaria (2010) « Reconnaissance des diplômés et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants ». Perspective Septembre 2010 - N° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 19 – 36.
 - KEELEY, Brian (2007). « Le capital humain : comment le savoir détermine notre vie ». Les essentiels de l'OCDE. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Vol. 2007, n° 1: 163 p. <http://lysander.sourceocde.org/vl=9270901/cl=29/nw=1/rpsv/ij/oecdthemes/99980223/v2007n1/s1/p11>
 - LANCTÔT, Pierre et FRÉCHET, Guy (2001). « Les seuils de faible revenu *personnalisés* de Statistiques Canada ». Fiche synthèse. Mise à jour : février 2002. Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Statistiques Canada pour le compte du ministère de la Solidarité sociale.
 - LHÉRITIER, Jean-Louis (1992) « Les déterminants du salaire ». Économie et statistique, N°257, Septembre 1992. pp. 9-21. <http://www.persee.fr>
 - MCDONALD, J. T. et WORSWICK, C. (1998). « ***The Earnings of Immigrant Men in Canada: Job Tenure, Cohort and Macroeconomic Conditions*** ». Industrial and Labor Relations Review. 51(3): 465 - 482.
 - MORISSETTE, René et ZHANG, Xuelin (2001) « A faible revenu pendant plusieurs années ». PERSPECTIVE. n 75-0010XPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. p. 25-36.
 - OSBERG, Lars (2007). « ***The Evolution of Poverty Measurement - with special reference to Canada*** ». Economics Department Dalhousie University 6214 University Avenue Halifax, Nova Scotia, CANADA
 - OSTROVSKY, Y. (2008). « Inégalité et instabilité des gains chez les immigrants au Canada ». Statistiques Canada 11F0019M n°309, 52 p.

- PALAMETA, Boris (2004). « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles ». L'emploi et le revenu en perspective, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, avril 2004, vol. 5, n° 4, p. 12 -18.
- PICOT, Garnett (2008). « Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistiques Canada ». Direction des études analytiques : documents de recherche. N°11F0019M au catalogue - N°319. Ottawa : Statistique Canada. 39 p.
- PICOT, Garnett, Feng, HOU, et Simon COULOMBE (2008). « **Poverty Dynamics among Recent Immigrants to Canada** ». International Migration Review 42: 393-424.
- PICOT, Garnett. et Feng, HOU (2003). « La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada ». Direction des études analytiques : documents de recherche. N°11F0019MIF au catalogue - N° 198. Ottawa : Statistiques Canada. 61 p.
- PICOT, Garnett, Feng HOU et Simon COULOMBE (2007). « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants ». Directions des études analytiques documents de recherche. N° 11F0019MIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. 56 p.
- PICOT, Garnett, Yuqian LU et Feng HOU (2009). « Les taux de faible revenu des immigrants : rôle du revenu du marché et des transferts gouvernementaux », L'emploi et le revenu en perspective, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, décembre 2009, vol. 10, n° 12, p. 14 - 29.
- PICOT, Garnett, et MYLES, John (2005). « L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale ». Directions des études analytiques document de recherche. N° 11F0019MIF au catalogue – N° 240. Ottawa : Statistique Canada. 34 p.
- PICOT, Garnett, MORISSETTE, René et MYLES, John (2003). « Intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux » Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. N°11F0019MIF au catalogue — N° 172. Ottawa : Statistique Canada. 37 p.
- PINSONNEAULT, Gérard, Aline LECHAUME, Chakib BENZAKOUR et Pierre LANCTÔT (2010) « Recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : échec ou transition dans le processus d'intégration ? ». Québec, ministère de l'Immigration et des

Communautés culturelles, et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 46 p.

- REITZ, Jeffrey G. (2000). « ***Immigrant Success in the Knowledge Economy: Institutional Change and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995*** ». Centre for Industrial Relations and Department of Sociology, University of Toronto.
- SIMON, Rita J. et Keri W. SIKICH (2007). « ***Public Attitudes Toward Immigrants and Immigration Policies Across Seven Nations*** ». International Migration Review 41(4): 7 p.
- Statistique Canada, CANSIM (2011) «Caractéristiques de la population active, selon le statut d'immigrant de la population âgée de 25 à 54 ans et la province ». Tableau 282-0102. Dernières modifications apportées : 2011-01-28.
- Statistiques Canada (2010) « Les lignes de faible revenu. 2008 – 2009 ». N° 75F0002M au catalogue, N° 005. Ottawa : Statistiques Canada. 35 p.
- Statistiques Canada (2010) « Dictionnaire du Recensement de 2006 – Année de recensement 2006 ». N°92-566-X au catalogue. Ottawa : Statistiques Canada. 622 p.
- Statistique Canada, CANSIM (2010) « Personnes ayant un faible revenu après impôt ». Tableau 202-0802 et produit n° 75-202-X au catalogue. Dernières modifications apportées : 2010-09-30.
- Statistique Canada (2007) « Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006 ». N° 97-555-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. 38 p.
- WANNER, Richard A., (1998) « ***Prejudice, Profit or Productivity: Explaining Returns to Human Capital among Male Immigrants to Canada*** ». Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada. 30:3. 24 à 55.
- ZIETSMA, Danielle (2010). « Immigrants exerçant des professions réglementées». L'emploi et le revenu en perspective, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, février 2010.
- ZIETSMA, Danielle (2007). « Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Équète sur la population active du Canada ». Documents analytiques, N° 71-606-XIF2007001. Ottawa : Statistiques Canada: 28 p.

Annexe 1 : Liste des variables du recensement

LISTE DES VARIABLE (Recensement 2006) :

ABOID "Identité autochtone"
AGEGRP "Groupes d'âge"
AGEIMM "Âge à l'immigration"
ATTSCH "Fréquentation scolaire"
BFNMEMB "Appartenance à une bande ou à une Première nation"
CFINC "Tranches de revenu de la famille de recensement"
CFINC_AT "Tranches de revenu après impôt de la famille de recensement"
CFINEF "Nombre de familles de recensement dans la famille économique"
CFSIZE "Nombre de personnes dans la famille de recensement"
CFSTAT "Situation détaillée des particuliers dans la famille de recensement
et dans le ménage"
CHDBN "Prestations pour enfants"
CIP "Principal domaine d'études (basé sur la CPE Canada 2000)"
CITIZEN "Citoyenneté"
CITOTH "Citoyenneté autre que canadienne"
CMA "Région métropolitaine de recensement"
CONDO "Mode d'occupation - Condominium (co-propriété divisé)"
COW "Catégorie de travailleurs"
CQPPB "Prestations du Régime de pension du Canada ou du Régime des rentes
du Québec"
DIST "Distance de navettage au travail"
EFINC "Tranches de revenu de la famille économique"
EFINC_AT "Tranches de revenu après impôt de la famille économique"
EFNOTCF "Présence de personnes hors famille de recensement dans la famille
économique"
EFSIZE "Nombre de personnes dans la famille économique"
EICBN "Prestations d'assurance-emploi"
EMPIN "Revenu d'emploi"
ETHDER "Origines ethniques uniques dérivées et origines ethniques multiples
selectionnées"
FOL "Première langue officielle parlée"
FPTWK "SEMAINES TRAVAILLÉES à PLEIN TEMPS OU à TEMPS PARTIEL EN 2005"
GENSTAT "Statut des générations"
GOVTI "Autres revenus du gouvernement"
GROSRT "Loyer brut"
GTRFS "Total des transferts gouvernementaux"
HDGREE "Plus haut certificat, diplôme ou grade"
HHCLASS "Indicateur de ménage privé"
HHINC "Tranche de revenu du ménage"
HHINC_AT "Tranche de revenu après impôt du ménage"
HHSIZE "Nombre de personnes dans un ménage"
HHTYPE "Type de ménage"
HLAEN "Langue parlée à la maison - Composante anglais - Partie A"
HLAFR "Langue parlée à la maison - Composante français - Partie A"
HLANO "Langue parlée à la maison - Composante langue non officielle -
Partie A"
HLBEN "Langue parlée à la maison - Composante anglais - Partie B"
HLBFR "Langue parlée à la maison - Composante français - Partie B"
HLBNO "Langue parlée à la maison - Composante langue non officielle -
Partie B"
HRSWRK "Heures travaillées à un emploi salarié ou à son compte"

IMMSTAT "Statut d'immigrant"
 INCTAX "Impôt payé sur le revenu"
 INVST "Revenu de placement"
 KOL "Connaissance des langues officielles"
 LFACT "Activité"
 LICO "État du faible revenu avant impôt (Personne)"
 LICO_AT "État du faible revenu après impôt (Personne)"
 LOCSTUD "Lieu des études"
 LSTWRK "Date du dernier emploi salarié ou du travail à son compte"
 LWAN "Langue de travail - Composante anglais - Partie A"
 LWAFR "Langue de travail - Composante français - Partie A"
 LWANO "Langue de travail - Composante langue non officielle - Partie A"
 LWBEN "Langue de travail - Composante anglais - Partie B"
 LWBFR "Langue de travail - Composante français - Partie B"
 LWBNO "Langue de travail - Composante langue non officielle - Partie B"
 MARST "État matrimonial (légal)"
 MARSTH "État matrimonial - Historique"
 MFS "Principal domaine d'études (basé sur la classification PDE -
 Historique)"
 MOB1 "Mobilité - Lieu de résidence 1 an auparavant (2005)"
 MOB5 "Mobilité - Lieu de résidence 5 ans auparavant"
 MODE "Mode de transport au travail"
 MRKINC "Revenu du marché"
 MSI "Principales sources de revenu de la famille de recensement"
 MTNEN "Langue maternelle - Composante anglais"
 MTNFR "Langue maternelle - Composante français"
 MTNNO "Langue maternelle - Composante langue non officielle"
 NAICS "Industrie (selon le Système de classification des industries de
 l'Amérique du Nord de 2002 [SCIAN "
 NOCHRD "Profession (désignations d'équité en matière d'emploi - selon la
 Classification nationale des pro"
 NOCS "Profession (selon la Classification nationale des professions pour
 statistiques de 2006 [CNP-S de 2"
 NOL "Réponses uniques et multiples à la question sur les langues non
 officielles"
 NONCFINHH "Présence de personnes hors famille de recensement dans le
 ménage"
 OASGI "Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu
 garanti"
 OMP "Principales dépenses de propriété (mensuelles)"
 OTINC "Autre revenu en espèces"
 PKID0_1 "Présence d'enfants âgés de moins de 2 ans dans la famille de
 recensement"
 PKID15_24 "Présence d'enfants âgés de 15 à 24 ans dans la famille de
 recensement"
 PKID2_5 "Présence d'enfants âgés de 2 à 5 ans dans la famille de
 recensement"
 PKID25 "Présence d'enfants âgés de plus de 25 ans dans la famille de
 recensement"
 PKID6_14 "Présence d'enfants âgés de 6 à 14 ans dans la famille de
 recensement"
 PKIDHH "Présence d'enfants dans les ménages avec famille de recensement"
 POB "Lieu de naissance du répondant"
 POBF "Lieu de naissance du père"
 POBM "Lieu de naissance de la mère"
 POWST "Statut de lieu de travail"
 PPSORT "Identificateur unique d'enregistrement"

PR "Province"
 PR1 "Province ou territoire de résidence 1 an auparavant"
 PR5 "Province ou territoire de résidence 5 ans auparavant"
 PRIHM "Principal soutien du ménage"
 PWPR "Province de travail"
 REGIND "Indien inscrit ou Indien des traités"
 REPAIR "État du logement"
 RETIR "Pensions de retraite"
 ROOM "Pièces (nombre de)"
 SEMPI "Provenant d'un travail autonome"
 SEX "Sexe"
 SSGRAD "Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent"
 TENUR "Mode d'occupation (logement)"
 TOTINC "Revenu total"
 TOTINC_AT "Revenu total de l'individu après impôt"
 UPHWRK "Heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire"
 UPKID "Heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire"
 UPSR "Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes
 âgées, sans paye ou sans salaire"
 VALUE "Valeur du logement"
 VISMIN "Population des minorités visibles"
 VISMINH "Population des minorités visibles : historique"
 WAGES "Traitements et salaires"
 WEIGHT "Facteur de pondération pour les particuliers"
 WKSWRK "Semaines travaillées en 2005"
 WRKACT "Travail en 2005"
 YRIMM "Année d'immigration"

CONTENU DES VARIABLES :

ABOID

- 1 "Indien de l'Amérique du Nord réponse unique"
- 2 "Métis réponse unique"
- 3 "Inuit réponse unique"
- 4 "Identité autochtone réponses multiples"
- 5 "Réponses autochtones non incluses ailleurs"
- 6 "Population à identité non autochtone"

/

AGEGRP

- 1 "0 à 4 ans"
- 2 "5 à 6 ans"
- 3 "7 à 9 ans"
- 4 "10 à 11 ans"
- 5 "12 à 14 ans"
- 6 "15 à 17 ans"
- 7 "18 à 19 ans"
- 8 "20 à 24 ans"
- 9 "25 à 29 ans"
- 10 "30 à 34 ans"
- 11 "35 à 39 ans"
- 12 "40 à 44 ans"
- 13 "45 à 49 ans"
- 14 "50 à 54 ans"
- 15 "55 à 59 ans"
- 16 "60 à 64 ans"
- 17 "65 à 69 ans"
- 18 "70 à 74 ans"
- 19 "75 à 79 ans"
- 20 "80 à 84 ans"
- 21 "85 ans et plus"
- 88 "Non disponible"

/

AGEIMM

- 1 "0 à 4 ans"
- 2 "5 à 9 ans"
- 3 "10 à 14 ans"
- 4 "15 à 19 ans"
- 5 "20 à 24 ans"
- 6 "25 à 29 ans"
- 7 "30 à 34 ans"
- 8 "35 à 39 ans"
- 9 "40 à 44 ans"
- 10 "45 à 49 ans"
- 11 "50 à 54 ans"
- 12 "55 à 59 ans"
- 13 "60 ans et plus"
- 88 "Non disponible"
- 99 "Sans objet"

/

ATTSCH

- 1 "Ne fréquentait pas l'école"
- 2 "Fréquentait l'école"
- 9 "Sans objet"

/

BFNMEMB

1 "N'appartient pas à un bande indienne ou à une Première nation"
2 "Appartient à une bande indienne ou à une Première nation"

/

CFINC

1 "Moins de 2 000 \$"
2 "2 000 \$ à 4 999 \$"
3 "5 000 \$ à 6 999 \$"
4 "7 000 \$ à 9 999 \$"
5 "10 000 \$ à 11 999 \$"
6 "12 000 \$ à 14 999 \$"
7 "15 000 \$ à 16 999 \$"
8 "17 000 \$ à 19 999 \$"
9 "20 000 \$ à 24 999 \$"
10 "25 000 \$ à 29 999 \$"
11 "30 000 \$ à 34 999 \$"
12 "35 000 \$ à 39 999 \$"
13 "40 000 \$ à 44 999 \$"
14 "45 000 \$ à 49 999 \$"
15 "50 000 \$ à 54 999 \$"
16 "55 000 \$ à 59 999 \$"
17 "60 000 \$ à 64 999 \$"
18 "65 000 \$ à 69 999 \$"
19 "70 000 \$ à 74 999 \$"
20 "75 000 \$ à 79 999 \$"
21 "80 000 \$ à 89 999 \$"
22 "90 000 \$ à 99 999 \$"
23 "100 000 \$ à 124 999 \$"
24 "125 000 \$ à 149 999 \$"
25 "150 000 \$ à 174 999 \$"
26 "175 000 \$ à 199 999 \$"
27 "200 000 \$ à 249 999 \$"
28 "250 000 \$ et plus"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"

/

CFINC_AT

1 "Moins de 2 000 \$"
2 "2 000 \$ à 4 999 \$"
3 "5 000 \$ à 6 999 \$"
4 "7 000 \$ à 9 999 \$"
5 "10 000 \$ à 11 999 \$"
6 "12 000 \$ à 14 999 \$"
7 "15 000 \$ à 16 999 \$"
8 "17 000 \$ à 19 999 \$"
9 "20 000 \$ à 24 999 \$"
10 "25 000 \$ à 29 999 \$"
11 "30 000 \$ à 34 999 \$"
12 "35 000 \$ à 39 999 \$"
13 "40 000 \$ à 44 999 \$"
14 "45 000 \$ à 49 999 \$"
15 "50 000 \$ à 54 999 \$"
16 "55 000 \$ à 59 999 \$"
17 "60 000 \$ à 64 999 \$"
18 "65 000 \$ à 69 999 \$"
19 "70 000 \$ à 74 999 \$"
20 "75 000 \$ à 79 999 \$"

21 "80 000 \$ à 89 999 \$"
 22 "90 000 \$ à 99 999 \$"
 23 "100 000 \$ à 124 999 \$"
 24 "125 000 \$ à 149 999 \$"
 25 "150 000 \$ à 199 999 \$"
 26 "200 000 \$ et plus"
 88 "Non disponible"
 99 "Sans objet"
 /
 CFINEF
 0 "Aucun"
 1 "Un"
 2 "Deux ou plus"
 9 "Sans objet"
 /
 CFSIZE
 1 "Personne hors famille de recensement"
 2 "Deux personnes"
 3 "Trois personnes"
 4 "Quatre personnes"
 5 "Cinq personnes"
 6 "Six personnes"
 7 "Sept personnes ou plus"
 9 "Sans objet"
 /
 CFSTAT
 1 "Homme, conjoint marié (époux)"
 2 "Femme, conjointe mariée (épouse)"
 3 "Homme - Partenaire en union libre"
 4 "Femme - Partenaire en union libre"
 5 "Père seul d'une famille monoparentale"
 6 "Mère seule d'une famille monoparentale"
 7 "Enfant d'un couple marié"
 8 "Enfant de partenaires en union libre"
 9 "Enfant dans une famille monoparentale avec un père"
 10 "Enfant dans une famille monoparentale avec une mère"
 11 "Personne n'appartenant pas à une famille de recensement, mais qui vit
 avec une personne apparentée"
 12 "Personne vivant seule"
 13 "Personne vivant avec des personnes non-apparentées seulement"
 99 "Sans objet"
 /
 CIP
 1 "Éducation"
 2 "Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications"
 3 "Sciences humaines"
 4 "Sciences sociales et de comportements, et droit"
 5 "Commerce, gestion et administration publique"
 6 "Sciences physiques et de la vie, et technologies"
 7 "Mathématiques, informatique et sciences de l'information"
 8 "Architecture, génie et services connexes"
 9 "Agriculture, ressources naturelles et conservation"
 10 "Santé, parcs, récréation et conditionnement physique"
 11 "Services personnels, de protection et de transport"
 12 "Autres domaines d'études"
 13 "Aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires"
 99 "Sans objet"

/

CITIZEN

- 1 "Canada par naissance"
- 2 "Canada par naturalisation"
- 3 "Autre(s) pays"
- 8 "Non disponible"

/

CITOTH

- 1 "États-Unis d'Amérique"
- 2 "Autres Amérique et Antilles"
- 3 "Europe occidentale"
- 4 "Europe orientale"
- 5 "Europe septentrionale"
- 6 "Europe méridionale"
- 7 "Afrique"
- 8 "Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient"
- 9 "Asie orientale"
- 10 "Asie du Sud-Est"
- 11 "Asie méridionale"
- 12 "Océanie et autres"
- 13 "Plusieurs citoyennetés autres que canadienne"
- 88 "Non disponible"
- 99 "Sans objet"

/

CMA

- 205 "Halifax"
- 399 "Moncton - Saint John"
- 421 "Québec"
- 462 "Montréal"
- 499 "Sherbrooke - Trois-Rivières"
- 505 "Ottawa - Gatineau"
- 532 "Oshawa"
- 535 "Toronto"
- 537 "Hamilton"
- 539 "St. Catharines - Niagara"
- 541 "Kitchener"
- 555 "London"
- 559 "Windsor"
- 577 "Brantford - Guelph - Barrie"
- 588 "Kingston - Peterborough"
- 599 "Greater Sudbury/Grand Sudbury - Thunder Bay"
- 602 "Winnipeg"
- 799 "Regina - Saskatoon"
- 825 "Calgary"
- 835 "Edmonton"
- 933 "Vancouver"
- 935 "Victoria"
- 988 "Kelowna - Abbotsford"
- 999 "Autres régions métropolitaines de recensement, agglomérations du recensement et autres géographies"

/

CONDO

- 0 "Pas un condominium"
- 1 "Condominium"
- 8 "Non disponible"
- 9 "Sans objet"

/

COW

- 1 "Travailleur familial non rémunéré - A travaillé sans salaire pour un parent dans une entreprise ou une ferme familiale"
- 2 "Travailleur rémunéré - Anciennement autonome sans aide rémunérée, constitué en société"
- 3 "Travailleur rémunéré - Anciennement autonome avec aide rémunérée, constitué en société"
- 4 "Travailleur rémunéré - Travaillé principalement pour un salaire, pour un traitement, pour des pourboires ou à commission"
- 5 "Travailleur autonome sans aide rémunérée, non constitué en société"
- 6 "Travailleur autonome avec aide rémunérée, non constitué en société"
- 8 "Non disponible"
- 9 "Sans objet"

/

DIST

- 1 "Distance de moins de 5 km"
- 2 "Distance de 5 à 9,9 km"
- 3 "Distance de 10 à 14,9 km"
- 4 "Distance de 15 à 19,9 km"
- 5 "Distance de 20 à 24,9 km"
- 6 "Distance de 25 à 29,9 km"
- 7 "Distance plus grande ou égale à 30 km"
- 9 "Sans objet"

/

EFINC

- 1 "Moins de 2 000 \$"
- 2 "2 000 \$ à 4 999 \$"
- 3 "5 000 \$ à 6 999 \$"
- 4 "7 000 \$ à 9 999 \$"
- 5 "10 000 \$ à 11 999 \$"
- 6 "12 000 \$ à 14 999 \$"
- 7 "15 000 \$ à 16 999 \$"
- 8 "17 000 \$ à 19 999 \$"
- 9 "20 000 \$ à 24 999 \$"
- 10 "25 000 \$ à 29 999 \$"
- 11 "30 000 \$ à 34 999 \$"
- 12 "35 000 \$ à 39 999 \$"
- 13 "40 000 \$ à 44 999 \$"
- 14 "45 000 \$ à 49 999 \$"
- 15 "50 000 \$ à 54 999 \$"
- 16 "55 000 \$ à 59 999 \$"
- 17 "60 000 \$ à 64 999 \$"
- 18 "65 000 \$ à 69 999 \$"
- 19 "70 000 \$ à 74 999 \$"
- 20 "75 000 \$ à 79 999 \$"
- 21 "80 000 \$ à 89 999 \$"
- 22 "90 000 \$ à 99 999 \$"
- 23 "100 000 \$ à 124 999 \$"
- 24 "125 000 \$ à 149 999 \$"
- 25 "150 000 \$ à 174 999 \$"
- 26 "175 000 \$ à 199 999 \$"
- 27 "200 000 \$ à 249 999 \$"
- 28 "250 000 \$ et plus"
- 88 "Non disponible"
- 99 "Sans objet"

/

EFINC_AT

1 "Moins de 2 000 \$"
2 "2 000 \$ à 4 999 \$"
3 "5 000 \$ à 6 999 \$"
4 "7 000 \$ à 9 999 \$"
5 "10 000 \$ à 11 999 \$"
6 "12 000 \$ à 14 999 \$"
7 "15 000 \$ à 16 999 \$"
8 "17 000 \$ à 19 999 \$"
9 "20 000 \$ à 24 999 \$"
10 "25 000 \$ à 29 999 \$"
11 "30 000 \$ à 34 999 \$"
12 "35 000 \$ à 39 999 \$"
13 "40 000 \$ à 44 999 \$"
14 "45 000 \$ à 49 999 \$"
15 "50 000 \$ à 54 999 \$"
16 "55 000 \$ à 59 999 \$"
17 "60 000 \$ à 64 999 \$"
18 "65 000 \$ à 69 999 \$"
19 "70 000 \$ à 74 999 \$"
20 "75 000 \$ à 79 999 \$"
21 "80 000 \$ à 89 999 \$"
22 "90 000 \$ à 99 999 \$"
23 "100 000 \$ à 124 999 \$"
24 "125 000 \$ à 149 999 \$"
25 "150 000 \$ à 199 999 \$"
26 "200 000 \$ et plus"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"

/

EFNOTCF

0 "Aucune"
1 "Une ou plus"
9 "Sans objet"

/

EFSIZE

1 "Personnes n'appartenant pas à une famille économique"
2 "Deux personnes"
3 "Trois personnes"
4 "Quatre personnes"
5 "Cinq personnes"
6 "Six personnes"
7 "Sept personnes ou plus"
9 "Sans objet"

/

ETHDER

1 "Canadien"
2 "Origines provinciales ou régionales"
3 "Origines autochtones"
4 "Origines françaises"
5 "Anglais"
6 "Irlandais"
7 "Écossais"
8 "Gallois"
9 "Autres origines britanniques"
10 "Jamaïquain"
11 "Autres origines des Caraïbes"
12 "Origines de l'Amérique latine, centrale et du sud"

13 "Hollandais (Néerlandais)"
14 "Allemand"
15 "Autres origines d'Europe occidentale"
16 "Suédois"
17 "Norvégien"
18 "Danois"
19 "Finlandais"
20 "Autres origines d'Europe septentrionale"
21 "Hongrois (Magyar)"
22 "Polonais"
23 "Russe"
24 "Ukrainien"
25 "Roumain"
26 "Autres origines d'Europe orientale"
27 "Grec"
28 "Italien"
29 "Portugais"
30 "Espagnol"
31 "Autres origines sud-européennes"
32 "Juif"
33 "Origines africaines"
34 "Libanais"
35 "Autres origines arabes"
36 "Origines d'Asie occidentale"
37 "Indien de l'Inde"
38 "Autres origines sud-asiatiques"
39 "Chinois"
40 "Philippin"
41 "Coréen"
42 "Vietnamien"
43 "Autres origines asiatiques d'Est et du Sud-Est"
44 "Toutes autres origines uniques"
45 "Origines « Canadien », « Britannique », « Français » et origines provinciales seulement"
46 "Origines « Canadien », « Britannique », « Français », origines provinciales et autres origines seulement"
47 "Origines autochtones seulement"
48 "Origines autochtones, « Canadien », « Britannique », « Français » et origines provinciales seulement"
49 "Origines autochtones et « Canadien », « Britannique », « Français » et origines provinciales et autres origines"
50 "Origines autochtones et autres origines seulement"
51 "Autres origines seulement"
88 "Non disponible"
/
FOL
1 "Anglais"
2 "Français"
3 "Français et anglais"
4 "Ni le français ni l'anglais"
/
FPTWK
1 "A travaillé principalement des semaines complètes en 2005"
2 "A travaillé principalement des semaines à temps partiel en 2005"
9 "Sans objet"
/
GENSTAT

1 "Première génération"
2 "2e génération, les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada"
3 "2e génération, un parent est né à l'extérieur du Canada"
4 "3e génération, le répondant est né au Canada, les deux parents sont nés
au Canada"

8 "Non disponible"

9 "Sans objet"

/

HDGREE

1 "Aucun"

2 "Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence"

3 "Autres certificat ou diplôme d'une école de métiers"

4 "Certificat d'apprenti inscrit"

5 "Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non
universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an."

6 "Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non
universitaire d'un programme de 1 à 2 ans"

7 "Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non
universitaire d'un programme de plus de 2 ans"

8 "Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat"

9 "Baccalauréat"

10 "Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat"

11 "Diplôme en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie"

12 "Maîtrise"

13 "Doctorat acquis"

88 "Non disponible"

99 "Sans objet"

/

HHCLASS

0 "N'est pas un ménage privé"

1 "Ménage privé"

/

HHINC

1 "Moins de 2 000 \$"

2 "2 000 \$ à 4 999 \$"

3 "5 000 \$ à 6 999 \$"

4 "7 000 \$ à 9 999 \$"

5 "10 000 \$ à 11 999 \$"

6 "12 000 \$ à 14 999 \$"

7 "15 000 \$ à 16 999 \$"

8 "17 000 \$ à 19 999 \$"

9 "20 000 \$ à 24 999 \$"

10 "25 000 \$ à 29 999 \$"

11 "30 000 \$ à 34 999 \$"

12 "35 000 \$ à 39 999 \$"

13 "40 000 \$ à 44 999 \$"

14 "45 000 \$ à 49 999 \$"

15 "50 000 \$ à 54 999 \$"

16 "55 000 \$ à 59 999 \$"

17 "60 000 \$ à 64 999 \$"

18 "65 000 \$ à 69 999 \$"

19 "70 000 \$ à 74 999 \$"

20 "75 000 \$ à 79 999 \$"

21 "80 000 \$ à 89 999 \$"

22 "90 000 \$ à 99 999 \$"

23 "100 000 \$ à 124 999 \$"

24 "125 000 \$ à 149 999 \$"

25 "150 000 \$ à 174 999 \$"
26 "175 000 \$ à 199 999 \$"
27 "200 000 \$ à 249 999 \$"
28 "250 000 \$ et plus"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"

/

HHINC_AT

1 "Moins de 2 000 \$"
2 "2 000 \$ à 4 999 \$"
3 "5 000 \$ à 6 999 \$"
4 "7 000 \$ à 9 999 \$"
5 "10 000 \$ à 11 999 \$"
6 "12 000 \$ à 14 999 \$"
7 "15 000 \$ à 16 999 \$"
8 "17 000 \$ à 19 999 \$"
9 "20 000 \$ à 24 999 \$"
10 "25 000 \$ à 29 999 \$"
11 "30 000 \$ à 34 999 \$"
12 "35 000 \$ à 39 999 \$"
13 "40 000 \$ à 44 999 \$"
14 "45 000 \$ à 49 999 \$"
15 "50 000 \$ à 54 999 \$"
16 "55 000 \$ à 59 999 \$"
17 "60 000 \$ à 64 999 \$"
18 "65 000 \$ à 69 999 \$"
19 "70 000 \$ à 74 999 \$"
20 "75 000 \$ à 79 999 \$"
21 "80 000 \$ à 89 999 \$"
22 "90 000 \$ à 99 999 \$"
23 "100 000 \$ à 124 999 \$"
24 "125 000 \$ à 149 999 \$"
25 "150 000 \$ à 199 999 \$"
26 "200 000 \$ et plus"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"

/

HHSIZE

1 "Une personne"
2 "Deux personnes"
3 "Trois personnes"
4 "Quatre personnes"
5 "Cinq personnes"
6 "Six personnes"
7 "Sept personnes"
9 "Sans objet"

/

HHTYPE

1 "Une famille, couple marié"
2 "Une famille, couple vivant en union libre"
3 "Une famille, famille monoparentale"
4 "Plus d'une famille"
5 "Personne vivant seule"
6 "Deux personnes ou plus n'appartenant pas à une famille de recensement"
9 "Sans objet"

/

HLAEN

0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison"

1 "Vrai - Le répondant a déclaré l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison"

/

HLAFR

0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré le français comme langue parlée le plus souvent à la maison"

1 "Vrai - Le répondant a déclaré le français comme langue parlée le plus souvent à la maison"

/

HLANO

1 "Aucune langue non officielle"

2 "Langues autochtones"

3 "Italien"

4 "Espagnol"

5 "Portugais"

6 "Allemand"

7 "Russe"

8 "Polonais"

9 "Langues slaves"

10 "Autres langues européennes"

11 "Arabe"

12 "Autres langues afro-asiatiques et africaines"

13 "Pendjabi"

14 "Autres langues indo-iraniennes"

15 "Langues chinoises"

16 "Langues austro-asiatiques"

17 "Tagalog (pilipino)"

18 "Autres langues asiatiques orientales et asiatiques du Sud-Est"

19 "Toutes autres langues"

/

HLBEN

0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré l'anglais comme langue parlée régulièrement à la maison"

1 "Vrai - Le répondant a déclaré l'anglais comme langue parlée régulièrement à la maison"

/

HLBFR

0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré le français comme langue parlée régulièrement à la maison"

1 "Vrai - Le répondant a déclaré le français comme langue parlée régulièrement à la maison"

/

HLBNO

0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré une langue non officielle comme langue parlée régulièrement à la maison"

1 "Vrai - Le répondant a déclaré une langue non officielle comme langue parlée régulièrement à la maison"

/

IMMSTAT

1 "Résidents non permanents"

2 "Non-immigrants"

3 "Immigrants"

/

KOL

1 "Anglais"

2 "Français"
3 "Français et anglais"
4 "Ni le français ni l'anglais"
/
LFACT
1 "Personnes occupées - Ont travaillé pendant la semaine de référence"
2 "Personnes occupées - Étaient absentes pendant la semaine de référence"
3 "Chômeurs - Mise à pied temporaire - N'ont pas fait de recherche d'emploi"
4 "Chômeurs - Mise à pied temporaire - À la recherche de travail à plein temps"
5 "Chômeurs - Mise à pied temporaire - À la recherche de travail à temps partiel"
6 "Chômeurs - Nouvel emploi - N'ont pas fait de recherche d'emploi"
7 "Chômeurs - Nouvel emploi - À la recherche de travail à plein temps"
8 "Chômeurs - Nouvel emploi - À la recherche de travail à temps partiel"
9 "Chômeurs - À la recherche de travail à plein temps"
10 "Chômeurs - À la recherche de travail à temps partiel"
11 "Inactifs - Travaillé pour la dernière fois en 2006"
12 "Inactifs - Travaillé pour la dernière fois en 2005"
13 "Inactifs - Travaillé pour la dernière fois avant 2005"
14 "Inactifs - N'a jamais travaillé"
99 "Sans objet"
/
LICO
1 "Membre d'une famille économique qui est au-dessus du seuil de faible revenu, ou les personnes âgées de 15 ans et plus au-dessus du seuil de faible revenu n'appartenant pas à une famille économique."
2 "Membre d'une famille économique à faible revenu, ou les personnes âgées de 15 ans et plus à faible revenu n'appartenant pas à une famille économique."
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
LICO_AT
1 "Membre d'une famille économique qui est au-dessus du seuil de faible revenu, ou les personnes âgées de 15 ans et plus au-dessus du seuil de faible revenu"
2 "Membre d'une famille économique à faible revenu, ou les personnes âgées de 15 ans et plus à faible revenu n'appartenant pas à une famille économique."
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
LOCSTUD
1 "Terre-Neuve-et-Labrador"
2 "Île-du-Prince-Édouard"
3 "Nouvelle-Écosse"
4 "Nouveau-Brunswick"
5 "Québec"
6 "Ontario"
7 "Manitoba"
8 "Saskatchewan"
9 "Alberta"
10 "Colombie-Britannique"
11 "Nord du Canada"
12 "États-Unis d'Amérique"
13 "Autres pays d'Amérique"
14 "Europe"
15 "Extrême-Orient"

16 "Asie du Sud-Est et Asie du Sud"
17 "Autres pays et régions"
99 "Sans objet"
/
LSTWRK
1 "A travaillé pour la dernière fois avant 2005"
2 "A travaillé pour la dernière fois en 2005"
3 "A travaillé pour la dernière fois en 2006"
4 "N'a jamais travaillé"
9 "Sans objet"
/
LWAEN
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré l'anglais comme langue utilisée le plus souvent au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré l'anglais comme langue utilisée le plus souvent au travail"
/
LWAFR
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré le français comme langue utilisée le plus souvent au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré le français comme langue utilisée le plus souvent au travail"
/
LWANO
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré une langue non officielle comme langue utilisée le plus souvent au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré une langue non officielle comme langue utilisée le plus souvent au travail"
9 "Sans objet"
/
LWBEN
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré l'anglais comme langue utilisée régulièrement au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré l'anglais comme langue utilisée régulièrement au travail"
/
LWBFR
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré le français comme langue utilisée régulièrement au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré le français comme langue utilisée régulièrement au travail"
/
LWBNO
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré une langue non officielle comme langue utilisée régulièrement au travail"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré une langue non officielle comme langue utilisée régulièrement au travail"
/
MARST
1 "Divorcé"
2 "Légalement marié(e) (et non séparé[e])"
3 "Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)"
4 "Jamais légalement marié(e) (célibataire)"
5 "Veuf(ve)"
/
MARSTH
1 "Divorcé(e) "

2 "Maintenant marié(e) ou en union libre"
3 "Séparé(e) "
4 "Jamais marié(e) (célibataire) "
5 "Veuf(ve) "
/

MFS

1 "Enseignement, loisirs et orientation (001-046) "
2 "Beaux-arts et arts appliqués (047-079) "
3 "Lettres, sciences humaines et disciplines connexes (080-124, 481) "
4 "Sciences sociales et disciplines connexes (125-187) "
5 "Commerce, gestion et administration des affaires (188-220) "
6 "Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et
l'alimentation (221-266) "
7 "Génie et sciences appliquées (267-301) "
8 "Techniques et métiers des sciences appliquées (302-369) "
9 "Professions de la santé et technologies connexes (370-441) "
10 "Mathématiques, informatique et sciences physiques (442-480) "
11 "Aucune qualification postsecondaire"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"
/

MOB1

1 "Personnes n'ayant pas déménagé"
2 "Non migrants"
3 "SDR différentes, même division de recensement"
4 "DR différente, même province"
5 "Migrants interprovinciaux"
6 "Migrants externes"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/

MOB5

1 "Personnes n'ayant pas déménagé"
2 "Non migrants"
3 "SDR différentes, même division de recensement"
4 "DR différente, même province"
5 "Migrants interprovinciaux"
6 "Migrants externes"
9 "Sans objet"
/

MODE

1 "Bicyclette"
2 "Auto, camion ou fourgonnette, en tant que chauffeur"
3 "Motocyclette"
4 "Autre mode"
5 "Auto, camion ou fourgonnette, en tant que passager"
6 "Taxi"
7 "Transport en commun"
8 "A marché"
9 "Sans objet"
/

MSI

1 "Traitements et salaires"
2 "Revenu d'un travail autonome"
3 "Transferts gouvernementaux ou aucun revenu"
4 "Revenus de placements"
5 "Autre revenu"

8 "Non disponible"
9 "Sans objet, personne n'appartenant pas à une famille de recensement ou aucun renseignement familial"
/
MTNEN
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré l'anglais comme langue maternelle"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré l'anglais comme langue maternelle"
/
MTNFR
0 "Faux - Le répondant n'a pas déclaré le français comme langue maternelle"
1 "Vrai - Le répondant a déclaré le français comme langue maternelle"
/
MTNNO
1 "Aucune langue non officielle"
2 "Langues autochtones"
3 "Arabe"
4 "Langues chinoises"
5 "Allemand"
6 "Autres langues germaniques"
7 "Grec"
8 "Langues indo-iraniennes"
9 "Italien"
10 "Polonais"
11 "Portugais"
12 "Pendjabi"
13 "Espagnol"
14 "Ukrainien"
15 "Langues austro-asiatiques"
16 "Autres langues européennes"
17 "Russe"
18 "Autres langues slaves"
19 "Langues finno-ougriennes"
20 "Autres langues afro-asiatiques"
21 "Langues dravidiennes"
22 "Autres langues de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est"
23 "Tagalog (pilipino)"
24 "Langues nigéro-congolaises et autres langues africaine"
25 "Toutes autres langues"
/
NAICS
1 "Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)"
2 "Exploitation minière et extraction de pétrole et gaz (21)"
3 "Services publics (22)"
4 "Construction (23)"
5 "Fabrication (31-33)"
6 "Commerce de gros (41)"
7 "Commerce au détail (44-45)"
8 "Transport et entreposage (48-49)"
9 "Industrie de l'information et industrie culturelle (51)"
10 "Finance et assurances (52)"
11 "Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)"
12 "Services professionnels, scientifiques et techniques (54)"
13 "Gestion de sociétés et d'entreprises (55)"
14 "Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)"
15 "Services d'enseignement (61)"
16 "Soins de santé et assistance sociale (62)"

17 "Arts, spectacles et loisirs (71)"
 18 "Hébergement et services de restauration (72)"
 19 "Autres services, sauf les administrations publiques (81)"
 20 "Administrations publiques (91)"
 88 "Non disponible"
 99 "Sans objet"
 /
 NOCHRD
 1 "Cadres"
 2 "Professionnels"
 3 "Personnel semi-professionnel et technique"
 4 "Superviseurs"
 5 "Personnel administratif et commis principaux"
 6 "Personnel spécialisé de la vente et des services"
 7 "Travailleurs spécialisés en artisanat et métiers"
 8 "Personnel de bureau"
 9 "Personnel intermédiaire de la vente et des services"
 10 "Travailleurs manuels semi-spécialisés"
 11 "Autre personnel de la vente et des services"
 12 "Autres travailleurs manuels"
 88 "Non disponible"
 99 "Sans objet"
 /
 NOCS
 1 "Cadres supérieurs (A0)"
 2 "Autres cadres (A1, A2, A3)"
 3 "Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance (B0)"
 4 "Personnel en finance, en secrétariat et en administration (B1, B2, B3)"
 5 "Personnel de bureau et personnel de supervision du travail de bureau (B4,
 B5)"
 6 "Personnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé
 (C0, C1)"
 7 "Personnel professionnel des soins de santé, professionnels en sciences
 infirmières et superviseurs (D0, D1)"
 8 "Personnel technique et de soutien et personnel assimilé du secteur de la
 santé (D2, D3)"
 9 "Sciences sociales, administration publique et religion (E0, E2)"
 10 "Enseignants (E1)"
 11 "Arts, culture, sports et loisirs (F0, F1)"
 12 "Personnel de la vente en gros, technique et non technique, de l'assurance
 et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains
 (G1)"
 13 "Personnel de supervision, vendeurs et commis-vendeurs et caissiers des
 produits au détail (G2, G3, G011)"
 14 "Chefs et cuisiniers, personnel de supervision et autre personnel des
 services des aliments et boissons (G4, G5, G012)"
 15 "Personnel des services de protection (G6)"
 16 "Personnel de soutien familial et de garderie (G8)"
 17 "Personnel de supervision des services, personnel de l'hébergement et des
 voyages, préposés dans les sports et les loisirs et personnel de la vente et des
 services, n.c.a. (G7, G9, G013, G014, G015, G016)"
 18 "Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports
 (H0)"
 19 "Personnel des métiers de la construction (H1)"
 20 "Autres métiers (H2, H3, H4, H5)"
 21 "Conducteurs de matériel de transport et d'équipement (H6, H7)"

22 "Aides de soutien des métiers, manoeuvres en construction et de transport
 et personnel assimilé (H8)"
 23 "Professions propres au secteur primaire (I0, I1, I2)"
 24 "Surveillants conducteurs de machines et monteurs dans la fabrication (J0,
 J1, J2)"
 25 "Manoeuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique (J3)"
 88 "Non disponible"
 99 "Sans objet"
 /
 NOL
 1 "Aucune langue non officielle"
 2 "Langues autochtones"
 3 "Arabe"
 4 "Langues chinoises"
 5 "Allemand"
 6 "Autres langues germaniques"
 7 "Grec"
 8 "Autres langues indo-iraniennes"
 9 "Italien"
 10 "Polonais"
 11 "Portugais"
 12 "Pendjabi"
 13 "Espagnol"
 14 "Ukrainien"
 15 "Langues austro-asiatiques"
 16 "Autres langues européennes"
 17 "Russe"
 18 "Autres langues slaves"
 19 "Langues finno-ougriennes"
 20 "Autres langues afro-asiatiques"
 21 "Langues dravidiennes"
 22 "Autres langues de l'Est et du Sud-Est asiatique"
 23 "Tagalog (pilipino)"
 24 "Langues nigéro-congolaises et autres langues africaines"
 25 "Autres langues uniques"
 26 "Répondants indiquant plusieurs langues non officielles"
 88 "Non disponible"
 /
 NONCFINHH
 0 "Aucun"
 1 "Un ou plus"
 9 "Sans objet"
 /
 PKID0_1
 0 "Aucun"
 1 "Un ou plus"
 8 "Non disponible"
 9 "Sans objet"
 /
 PKID15_24
 0 "Aucun"
 1 "Un ou plus"
 8 "Non disponible"
 9 "Sans objet"
 /
 PKID2_5
 0 "Aucun"

1 "Un ou plus"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
PKID25
0 "Aucun"
1 "Un ou plus"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
PKID6_14
0 "Aucun"
1 "Un ou plus"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
PKIDHH
0 "Aucun"
1 "Un ou plus"
9 "Sans objet"
/
POB
1 "Canada"
2 "États-Unis d'Amérique"
3 "Amérique centrale"
4 "Jamaïque"
5 "Autres Antilles et Bermudes"
6 "Amérique du Sud"
7 "Royaume-Uni"
8 "Allemagne"
9 "Autres Europe septentrionale et Europe occidentale"
10 "Pologne"
11 "Autres Europe orientale"
12 "Italie"
13 "Portugal"
14 "Autres Europe méridionale"
15 "Afrique orientale"
16 "Afrique du Nord"
17 "Autres Afrique"
18 "Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient"
19 "Chine, République populaire de"
20 "Hong Kong, zone administrative spéciale"
21 "Autres Asie orientale"
22 "Philippines"
23 "Autres Asie du Sud-Est"
24 "Inde"
25 "Pakistan"
26 "Autres Asie méridionale"
27 "Océanie et autres"
88 "Non disponible"
/
POBF
1 "Canada"
2 "États-Unis d'Amérique"
3 "Autres Amériques"
4 "Europe"
5 "Asie orientale"

6 "Asie du Sud-Est et Asie méridionale"
7 "Autres pays et régions"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
POBM
1 "Canada"
2 "États-Unis d'Amérique"
3 "Autres Amériques"
4 "Europe"
5 "Asie orientale"
6 "Asie du Sud-Est et Asie méridionale"
7 "Autres pays et régions"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
POWST
1 "A travaillé à la maison"
2 "Sans adresse de travail fixe"
3 "A travaillé à l'extérieur du Canada"
4 "A travaillé dans la subdivision de recensement (municipalité) de
résidence"
5 "A travaillé dans une subdivision de recensement (municipalité) dans la
division de recensement (comté) de résidence"
6 "A travaillé dans une division du recensement (comté) différente"
7 "A travaillé dans une province différente"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
PR
10 "Terre-Neuve-et-Labrador"
11 "Île-du-Prince-Édouard"
12 "Nouvelle-Écosse"
13 "Nouveau-Brunswick"
24 "Québec"
35 "Ontario"
46 "Manitoba"
47 "Saskatchewan"
48 "Alberta"
59 "Colombie-Britannique"
60 "Nord du Canada"
/
PR1
10 "A vécu à Terre-Neuve-et-Labrador 1 an auparavant"
11 "À vécu sur l'Île-du-Prince-Édouard"
12 "A vécu en Nouvelle-Écosse 1 an auparavant"
13 "A vécu au Nouveau-Brunswick 1 an auparavant"
24 "A vécu au Québec 1 an auparavant"
35 "A vécu en Ontario 1 an auparavant"
46 "A vécu au Manitoba 1 an auparavant"
47 "A vécu en Saskatchewan 1 an auparavant"
48 "A vécu en Alberta 1 an auparavant"
59 "A vécu en Colombie-Britannique 1 an auparavant"
60 "A vécu au Nord du Canada 1 an auparavant"
88 "Non disponible"
99 "Sans Objet"
/

PR5

10 "A vécu à Terre-Neuve-et-Labrador 5 ans auparavant"
11 "À vécu sur l'île-du-Prince-Édouard 5 ans auparavant"
12 "A vécu en Nouvelle-Écosse 5 ans auparavant"
13 "A vécu au Nouveau-Brunswick 5 ans auparavant"
24 "A vécu au Québec 5 ans auparavant"
35 "A vécu en Ontario 5 ans auparavant"
46 "A vécu au Manitoba 5 ans auparavant"
47 "A vécu en Saskatchewan 5 ans auparavant"
48 "A vécu en Alberta 5 ans auparavant"
59 "A vécu en Colombie-Britannique 5 ans auparavant"
60 "A vécu au Nord du Canada 5 ans auparavant"
99 "Sans objet"

/

PRIHM

0 "La personne n'est pas le principal soutien"
1 "La personne est le principal soutien"
9 "Sans objet"

/

PWPR

10 "Terre-Neuve-et-Labrador"
11 "île-du-Prince-Édouard"
12 "Nouvelle-Écosse"
13 "Nouveau-Brunswick"
24 "Québec"
35 "Ontario"
46 "Manitoba"
47 "Saskatchewan"
48 "Alberta"
59 "Colombie-Britannique"
60 "Nord du Canada"
88 "Non disponible"
99 "Sans objet"

/

REGIND

1 "N'est pas un Indien inscrit"
2 "Indien inscrit"

/

REPAIR

1 "Besoin d'entretien régulier seulement"
2 "Besoin de réparations mineures"
3 "Besoin de réparations majeures"
9 "Sans objet"

/

ROOM

1 "Une pièce"
2 "Deux pièces"
3 "Trois pièces"
4 "Quatre pièces"
5 "Cinq pièces"
6 "Six pièces"
7 "Sept pièces"
8 "Huit pièces"
9 "Neuf pièces"
10 "Dix pièces"
11 "Onze pièces ou plus"
99 "Sans objet"

/
SEX
1 "Femme"
2 "Homme"
/
SSGRAD
1 "Aucun diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence sans autre scolarité"
2 "Aucun diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec un certificat d'apprenti inscrit ou autre certificat d'une école de métiers"
3 "Aucun diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec certificat d'un collègue, cégep ou autre établissement non universitaire"
4 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence sans autre scolarité"
5 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec certificat d'apprenti inscrit ou autre certificat d'une école de métiers"
6 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec certificat d'un collègue, cégep ou autre établissement non universitaire"
7 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec certificat inférieur au baccalauréat"
8 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec baccalauréat"
9 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec certificat supérieur au baccalauréat"
10 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie"
11 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec maîtrise"
12 "Avec diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, avec doctorat acquis"
99 "Sans objet"
/
TENUR
1 "Possédé (avec ou sans hypothèque)"
2 "Loué (pour argent, autre) ou logement de bande"
8 "Non disponible"
9 "Sans objet"
/
UPHWRK
1 "Aucune heure consacrée aux travaux ménagers"
2 "Moins de 5 heures consacrées aux travaux ménagers"
3 "Entre 5 et 14 heures consacrées aux travaux ménagers"
4 "Entre 15 et 29 heures consacrées aux travaux ménagers"
5 "Entre 30 et 59 heures consacrées aux travaux ménagers"
6 "60 heures ou plus consacrées aux travaux ménagers"
9 "Sans objet"
/
UPKID
1 "Aucune heure consacrée aux soins des enfants"
2 "Moins de 5 heures consacrées aux soins des enfants"
3 "Entre 5 et 14 heures consacrées aux soins des enfants"
4 "Entre 15 et 29 heures consacrées aux soins des enfants"
5 "Entre 30 et 59 heures consacrées aux soins des enfants"
6 "60 heures ou plus consacrées aux soins des enfants"
9 "Sans objet"
/
UPSR

1 "Aucune heure consacrée aux soins des personnes âgées"
2 "Moins de 5 heures consacrées aux soins des personnes âgées"
3 "Entre 5 et 9 heures consacrées aux soins des personnes âgées"
4 "Entre 10 et 19 heures consacrées aux soins des personnes âgées"
5 "20 heures ou plus consacrées aux soins des personnes âgées"
9 "Sans objet"

/

VISMIN

1 "Chinois"
2 "Sud-Asiatique"
3 "Noir"
4 "Philippin"
5 "Latino-Américain"
6 "Asiatique du Sud-Est"
7 "Arabe"
8 "Asiatique occidental"
9 "Coréen"
10 "Japonais"
11 "Minorité visible, n.i.a."
12 "Minorités visibles multiples"
13 "Pas une minorité visible"
88 "Non disponible"

/

VISMINH

1 "Chinois"
2 "Sud-Asiatique"
3 "Noir"
4 "Philippin"
5 "Latino-Américain"
6 "Asiatique du Sud-Est"
7 "Arabe/Asiatique occidentale"
8 "Coréen"
9 "Japonais"
10 "Minorité visible, n.i.a."
11 "Minorités visibles multiples"
12 "Pas une minorité visible"
88 "Non disponible"

/

WRKACT

1 "N'a pas travaillé en 2005, a travaillé avant 2005 ou n'a jamais travaillé"

2 "N'a pas travaillé en 2005, a travaillé en 2006"
3 "A travaillé, à plein temps, 1 à 13 semaines"
4 "A travaillé, à temps partiel, 1 à 13 semaines"
5 "A travaillé, à plein temps, 14 à 26 semaines"
6 "A travaillé, à temps partiel, 14 à 26 semaines"
7 "A travaillé, à plein temps, 27 à 39 semaines"
8 "A travaillé, à temps partiel, 27 à 39 semaines"
9 "A travaillé, à plein temps, 40 à 48 semaines"
10 "A travaillé, à temps partiel, 40 à 48 semaines"
11 "A travaillé, à plein temps, 49 à 52 semaines"
12 "A travaillé, à temps partiel, 49 à 52 semaines"
99 "Sans objet"

/

YRIMM

1 "Avant 1950"
2 "1950 à 1954"

3	"1955 à 1959"
4	"1960 à 1964"
5	"1965 à 1969"
6	"1970 à 1974"
7	"1975 à 1979"
1980	"1980"
1981	"1981"
1982	"1982"
1983	"1983"
1984	"1984"
1985	"1985"
1986	"1986"
1987	"1987"
1988	"1988"
1989	"1989"
1990	"1990"
1991	"1991"
1992	"1992"
1993	"1993"
1994	"1994"
1995	"1995"
1996	"1996"
1997	"1997"
1998	"1998"
1999	"1999"
2000	"2000"
2001	"2001"
2002	"2002"
2003	"2003"
2004	"2004"
2005	"2005"
2006	"2006"
8888	"Non disponible"
9999	"Sans objet"

